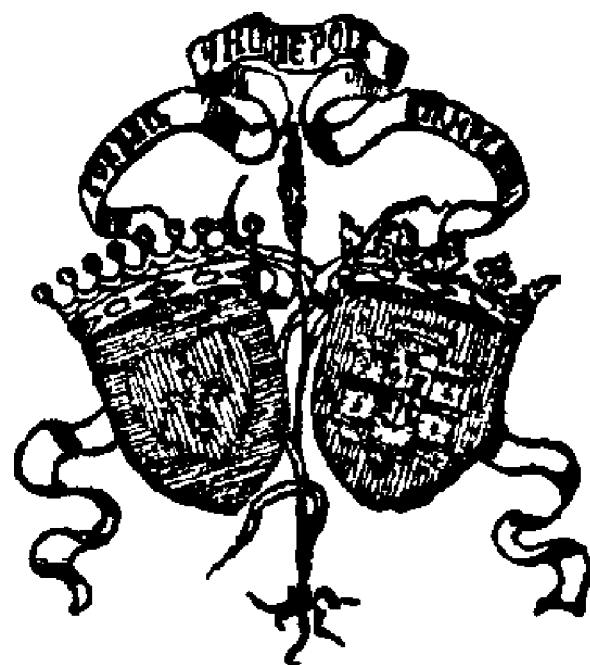


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

19^e Année — 1913



PARIS

A. PICARD, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMXIII

Pen. 80
12437

ECHARCON ¹

Le hasard des recherches m'a fait rencontrer dernièrement le procès-verbal d'une fête révolutionnaire qui eut lieu, à Echarcon, près de Mennecey, le 20 nivôse, an second de la République (jeudi 9 janvier 1794) ; et il m'a paru que ce récit devait faire suite aux notices révolutionnaires, que nous avons insérées ici-même sur des fêtes semblables à Corbeil, Athis, Ris-Orangis, etc.

A Echarcon, comme ailleurs, le prétexte de ces cérémonies était le même, c'est-à-dire la glorification des *martyrs* Lepelletier et Marat, et il est à penser que ces fêtes eurent lieu un peu partout.

Le rédacteur de ce procès-verbal était loin d'être un lettré, on s'en rend aisément compte par son style que j'ai cru devoir respecter, mais en demandant grâce toutefois pour son orthographe que j'ai redressée quelque peu afin de rendre plus intelligible le document qui va suivre.

A toute bonne fête révolutionnaire il fallait détruire et brûler quelque chose, et les gens d'Echarcon ne voulaient pas être en retard sur leurs contemporains ; aussi c'est aux cris répétés de vive la République, qu'ils anéantissent les souvenirs du passé, cette croix des champs, fort ancienne probablement, devant laquelle ils allaient autrefois prier en procession dans les années de sécheresse ou de calamité champêtre, ces statues de Saints, ces emblèmes religieux que leurs pères avaient vénérés autrefois et qu'ils livrent maintenant aux flammes en dansant et en chantant autour du bûcher.

C'est une bien triste histoire que celle de ces destructions inutiles et sans but, de ces mutilations insensées, qui eurent un si déplorable résultat pour nos anciens monuments et pour le trésor artistique de notre cher pays de France ; à chaque pas l'on en rencontre encore les traces, et nous constatons souvent des pertes qui sont à jamais irréparables.

1. Echarcon, village de 320 habitants, canton et arrondissement de Corbeil, à 9 kilom. de cette ville.

Mais ces regrets sont stériles, hélas ! et nous ne pouvons que pardonner à ces hommes enivrés par les événements extraordinaires auxquels ils se trouvaient tout à coup mêlés et qui, mûs par des sentiments généreux et un enthousiasme invincible, brûlaient un jour ce que la veille ils avaient adoré.

A. D.

UNE FÊTE RÉVOLUTIONNAIRE

A

ECHARCON

Aujourd'hui 20 nivôse de l'an second de la République française une et indivisible, ayant annoncé la veille dudit jour par le son de la caisse, à l'effet de célébrer les deux martyrs de la liberté, la commune assemblée le dit jour sur la place d'armes, de là ayant dirigé leur marche à la ci-devant église où il a été posé nos deux martyrs sur deux brancards et portés en triomphe par quatre citoyens de la garde nationale, commandés par le citoyen Jacques-Mathieu Marsaudon, commandant en second du bataillon de Mennecey, accompagnés de toutes les femmes et enfants avec le plus grand zèle, dont nous avons dirigé notre marche pour aller à l'arbre de la fraternité en chantant l'hymne de la patrie. Etant arrivé à l'arbre, le citoyen Houst, administrateur du district de Corbeil, ayant fait poser le premier martyr de la République à sa droite et Marat à sa gauche, après lequel le citoyen susnommé ayant fait un discours en faveur de nos deux martyrs, ce qui a été applaudi par toute la commune et des cris de vive la République ; en suite nous avons pris notre marche pour aller mettre le feu à quelques restes des anciens vestiges de la superstition et du fanatisme. Ces pièces sont, l'ancienne croix des champs, avec le ci-devant guidon de la Vierge et celui du saint sacrement, avec des petites colombes et saints, dits par nos ancêtres, Saint-Martin et Saint-Blaise, tout ce qui faisait Bouillir La Marmite à nos charlatans ; de là ensuite, ayant repris notre marche pour aller à la ci-devant église, en chantant des hymnes en l'honneur de la patrie ; étant arrivés, nous avons déposé nos deux martyrs à côté du ci-devant banc d'œuvre, sur deux pilastres, de la hauteur de six pieds, dont Le Pelletier à la droite et Marat à la gauche. Etant posés sur

les deux pilastres, le citoyen Houstas ayant chanté un hymne en l'honneur de leur position, en suite nous avons retourné aux feux où nous avons tous dansé autour en chantant la carmagnole et avons fini par des grands applaudissements et des cris retentissants de vive la République et vive nos représentants.

Fait et arrêté les jours mois et an susdits et ont signé : Pouillot, maire ; Robert, officier ; Fichet, officier ; Rastour, agent national ; Tessier, greffier.

LE RÉTABLISSEMENT DU CULTE A CORBEIL EN 1795

PÉTITION DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE CORBEIL, POUR OBTENIR LE
RÉTABLISSEMENT DU CULTE CATHOLIQUE, INTERROMPU DEPUIS 17 MOIS.
1795.

Aux Citoyens administrateurs du District de Corbeil.

Citoyens,

Plusieurs citoyens de la commune de Corbeil désireraient profiter de l'avantage du Décret de la Convention Nationale sur la liberté du Culte, du 3 Ventose dernier ; en conséquence, ils réclament auprès de l' « administration » qu'il leur soit alloué provisoirement la ci-devant église Saint-Spire pour y faire leur culte religieux, en attendant que la Convention Nationale en ait décrété la vente.

C'est dans ce temple où le bon citoyen adressera ses vœux à l'Être suprême, c'est dans ce temple où vous verrez régner la paix et la tranquillité de la République, que les enfants y apprendront à respecter leurs parents et les autorités constituées ; vous les verrez bientôt bannir de leurs cœurs cette mauvaise habitude de blasphémer contre ce grand Dieu, jurement qui fait frémir les bons citoyens.

Citoyens, portez vos regards sur les avantages de la pratique du Culte Catholique : tous frères, réunis dans un même lieu, animés du même esprit, pénétrés des mêmes sentiments, vous les verrez, la face contre terre, adorer le vrai Dieu, cet Être suprême, dont on a voulu en vain effacer l'image de nos cœurs ; c'est dans ce lieu où lui seront rendues des actions de grâces dues à sa grandeur ¹.

Salut et fraternité.

Suivent les signatures.

1. L'auteur de cette pétition est Pierre Fleury, instituteur national.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA MUNICIPALITÉ DE LA COMMUNE DE CORBEIL.

*Séance publique du 18 Prairial, an 3^me de la République française
une et indivisible (6 juin 1795).*

Il s'est présenté à la séance plusieurs habitants de cette commune et nommément les Citoyens Massé, Duperray, Philipon, Gauthier, Ory, Bezard, Charon, Davier, Milon, l'Hermite, Tonnelier et autres, lesquels ont dit qu'ils venoient pour présenter à la Municipalité le Citoyen qui désormais doit remplir les fonctions du ministère du Culte catholique. Il a été fait lecture du décret relatif à la liberté des Cultes, en date du onze Prairial, présent mois, afin que chacun put avoir connoissance des obligations qu'il lui impose. Cela fait, le serment requis a été, sur la demande de l'Agent National, prêté entre les mains du Citoyen Maire, et en présence du Corps Municipal, par le Citoyen Joseph André Guiot, ci-devant Prieur-Curé du ci-devant Prieuré de St-Guenault, et sur le champ, il lui en a été délivré acte, au désir de l'article 5 du décret susdatté.

Pour copie conforme : Landry, Officier Municipal, Hallé, Maire, Leclerc, Officier Municipal, Hélie, Officier Municipal, Cousin, Officier Municipal, Cousin-Longchamp, Agent National, Vandet, Secrétaire ¹.

1. A l'issue de cette Cérémonie, l'Abbé Guiot prononça un discours qui est la suite naturelle des deux pièces que nous venons de citer ; mais la place nous faisant défaut, nous publierons ce discours intéressant dans un prochain bulletin.



allons essayer de tracer l'itinéraire ainsi que les péripéties qui devaient l'accompagner.

A cette époque la Cour avait à se diriger ou vers Stenai, Damvilliers et Clermont sur l'Argone, places dépendant de Condé et des autres Princes, ou à marcher sur Bourges et Bordeaux, qui suivaient leur parti. La reine inclinait pour les premières villes à cause du voisinage de Mazarin. Le ministre Châteauneuf, pour l'en éloigner, conseilla la marche sur Bourges et ce fut cet avis qui l'emporta. En conséquence, le 2 octobre la Cour partit de Paris, qu'elle confia au garde des sceaux Mathieu Molé, Président du Parlement et au surintendant des Finances.

Dès le 26 septembre une lettre du roi avait annoncé aux échevins de Bourges sa venue prochaine.

Sa première station fut à Fontainebleau, d'où il alla, en passant à Ferrières, à Montargis.

En cette ville, il apprit que le prince de Conti avait fait arrêter et mettre en la grosse tour de Bourges Claude Biet, maire de Bourges et ancien lieutenant-général au bailliage du Berri. La reine hésitait à continuer le voyage, mais Châteauneuf insista, disant que si on reculait, les affaires du roi seraient perdues. Son avis prévalut et il quitta la Cour pour retourner à Paris travailler avec Molé et le surintendant des Finances.

Le roi arriva deux jours après à Gien et y reçut, le 4 octobre, le fils de Biet qui le tint au courant des menées à Bourges de Conti, du duc de Nemours et de madame de Longueville et repartit avec des instructions : le roi demandait que la ville déclarât si elle voulait le recevoir.

En entrant à Aubigny le 5, la reine fut si heureuse des assurances de fidélité que lui apportait de la part des habitants le conseiller Blénau, qu'elle lui laissa à peine achever sa harangue.

Le roi y reçut une députation de Bourges l'assurant de l'obéissance de la ville. Il en apprit le départ des trois Frondeurs qui avait eu lieu le mercredi 4 octobre à dix heures du soir. Ils étaient allés se renfermer au Château de Montrond, voisin de Saint-Amand. Les députés le sollicitèrent à venir à Bourges et à y faire abattre la grosse tour, construite sous le règne de Philippe-Auguste.

Le 6, la Cour arriva à La Chapelle d'Angillon. Le roi y coucha dans le château bâti par Sully ¹.

1. « J'apprends (écrivait Henri IV à Sully) que vous faites bâtir à La Chapelle. Je vous

Le 7, la Cour devant faire son entrée à Bourges entre trois et quatre heures, un exempt des gardes du corps et les échevins sommèrent de la Rozière, gouverneur de la grosse tour, de la rendre, ce qu'il fit après avoir cependant manifesté, d'abord, la volonté de ne le faire qu'aux mains de Sa Majesté elle-même.

A l'heure ci-dessus indiquée la Cour se présenta à la porte S^t Privé, fut reçue au son des cloches et alla se loger dans la maison de Jacques Cœur, propriété à cette époque de Châteauneuf, comme faisant partie du Marquisat de Châteauneuf-sur-Cher.

Le régiment de la reine occupait la ville.

Les Echevins et officiers de la garde bourgeoise furent réorganisés.

Le 8, des Lettres royales déclarent rebelles et criminels de lèse-majesté Condé, Conti, Nemours, La Rochefoucault et la duchesse de Longville, lesquels, à la nouvelle de l'arrivée du roi à Bourges, étaient sortis de Montrond pour aller en Guyenne. Le Parlement de Paris ne s'empressa pas cependant d'enregistrer ces Lettres.

Le même jour, Clérambault, comte de Palluau, gouverneur du Berri, fut chargé de faire le siège du château de Montrond.

Le 13, les Magistrats de Bourges furent présentés au roi.

La présence de Louis XIV à Bourges fut l'occasion d'en faire disparaître le vieux donjon féodal de Philippe-Auguste à la grande satisfaction des habitants. Louis XIII en avait fait espérer la démolition, Louis XIV l'accorda. Il fit don à la ville de tous les matériaux ainsi que des places, enceintes, bâtiments et jardins sur lesquels il était assis, et préleva lui-même à la destruction de l'édifice en en arrachant deux pierres. (Raynal, histoire du Berri).

Avant de quitter Bourges, le 25 octobre, le roi laissa au comte de Palluau onze à quinze compagnies du régiment des gardes et ce qu'il avait de cavalerie l'accompagnant pour assiéger S^t Amand et le château de Montrond, et chargea Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, d'aller combattre Condé en Guyenne.

Puis il prend la direction de Poitiers, d'où il se proposait de surveiller ce qui se passerait du côté de Bordeaux.

Le 26 octobre il coucha à Issoudun et le 27 à Châteauroux. La

« envoie six mille livres pour vous aider à faire quelque chose de bien, comme étant
« votre ami et l'ami des bâtisseurs ».

cour n'y descendit pas au château Raoul, propriété du prince de Condé, mais à l'hôtel dit du Dauphin ¹.

Après Châteauroux, le roi traverse Buzançois, Le Blanc où il se trouve le 29 et arrive à Poitiers le 31 octobre 1650.

Étant en cette ville, il autorise le 17 décembre Mazarin à rentrer en France, ce qui fut cause que le Parlement trois jours après déclara ce dernier criminel de lèse majesté et offrit 150.000 livres à qui le livrerait mort ou vif.

Le 27 décembre, le roi rappelle de Paris à Poitiers le premier Président du Parlement Molé, garde des sceaux, et le surintendant des Finances.

Cependant Mazarin qui avait franchi la frontière le 24 décembre à la tête d'une armée de 6.000 hommes, formée dans le pays de Liège et que commandait le maréchal d'Hocquincourt, s'avancait vers Poitiers, sans que les trois Conseillers du Parlement, envoyés en Champagne pour soulever, mais sans succès, les populations contre ces défenseurs du roi auquel son ministre entendait exprimer sa reconnaissance des grandes obligations qu'il lui devait.

Louis XIV alla au devant de lui jusqu'à une lieue de la ville et le conduisit chez la Reine que l'impatience avait retenue plus d'une heure à une fenêtre pour le voir arriver.

Ceci se passait le 28 janvier 1652, jour que Mazarin reprit son rôle de ministre.

Le sort du roi et celui de l'armée allaient désormais devenir inséparables.

Le 2 février 1652, Turenne et son frère le duc de Bouillon viennent à Poitiers offrir leur service au roi.

Dans les premiers jours de ce mois, la Cour séjourne à Saumur pendant que l'armée amenée par Mazarin entre dans l'Anjou, prend Angers et Pont-de-Cé où d'Hocquincourt a pour adversaires Rohan et Beaufort.

Le 12 février, le roi est à Tours, remontant la direction d'Orléans. Le 12 mars, Duplessis-Bellièvre prend Saintes pour le roi, qui ce jour quitta Tours pour aller à Amboise, d'où le 15 mars il s'en va à Blois.

Le 27 mars, la Cour part de Blois, couche à Cléry et se dirige sur Iarzeau et Sully où elle se trouve aux fêtes de Pâques.

¹ FAUCONNEAU-DUPRESNE, *Histoire de Châteauroux*.

Le même jour. 27 mars, Mathieu Molé se présente avec le Conseil du roi aux portes d'Orléans et demande à y entrer au nom du roi, mais mademoiselle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, trouve moyen, malgré la résistance des officiers municipaux, de s'y introduire et le Conseil fait savoir à Molé qu'on ne pouvait le recevoir.

Cependant Beaufort, qui commandait le régiment du duc d'Orléans, attaque le pont de Jargeau. Heureusement Turenne, avec le peu de troupes qu'il se trouvait avoir sous la main, le repousse, fait rompre le pont et va se saisir de Gien, manœuvre qui ouvrait la marche sur Paris, et le 30 mars fait loger la Cour à Gien, en laissant cependant ses équipages à Sully, dans la crainte d'être obligés de repasser la Loire.

La Cour venait, grâce au combat qui avait duré trois heures et qui avait amené la défaite de Beaufort, d'échapper à un grand danger, c'est-à-dire à l'enlèvement possible du roi, de la reine et de Mazarin.

Turenne avec une partie de l'armée se place à Briare et d'Hocquincourt à Bléneau.

De leur côté les rebelles avaient, le 29 mars, tenu un Conseil de guerre : Nemours voulait qu'on allât au secours de Montrond et de la Guyenne ; Beaufort, d'accord avec mademoiselle de Montpensier, qu'on restât au nord de la Loire. Leur avis l'emporta et il fut question de conduire l'armée à Montargis.

Sur ces entrefaites et dès avant le premier avril la Cour apprit que Condé, qui avait trouvé dans d'Harcourt un adversaire habile et supérieur en forces, allait arriver.

Parti sous un déguisement (il était censé le valet de l'un des sept Frondeurs l'accompagnant) le 24 mars d'Agen, il avait laissé Conti pour le remplacer. Il avait passé la Loire à La Charité et était arrivé à Lorris-en-Gâtinais le 31, après un voyage souvent périlleux.

Son premier soin fut d'occuper Montargis, pour fermer à l'armée du roi la route de Paris.

Le 7 avril, à la nuit, il attaqua les quartiers d'Hocquincourt, qui les avait trop espacés (comme le lui avait observé Turenne). Les pertes qu'il lui fit subir furent telles que la Cour eut un moment la volonté de couper le pont de Gien et de s'enfuir à Bourges. Mais Turenne survint, déclarant qu'il fallait vaincre ou que le roi était perdu ! Il force Condé à abandonner sa poursuite contre Hocquincourt et à marcher contre lui.

A cet effet, la nuit du 8 avril, il concentre sur Bléneau avec les

troupes qu'il avait à Briare ce qu'il peut rassembler de celles dispersées par Condé. Celui-ci comptait 12.000, Turenne n'en avait que 4.000. Les deux adversaires se rencontrèrent entre les bois du lieu dit Dreux et l'étang des Gilons, offrant entre eux une espèce de défilé. Turenne s'y engage d'abord puis s'en retire pour occuper notamment une éminence voisine qu'il avait garnie d'une batterie d'artillerie (Condé n'avait pas de canons). Celui-ci s'engagea à son tour dans ce défilé, mais, avant d'avoir pu atteindre le champ nécessaire pour développer son infanterie et sa cavalerie, il est attaqué par son adversaire dans le défilé même encombré par les siens. Condé finit par trouver un terrain plus favorable et le combat dura jusqu'à la nuit ; puis, chacune des deux armées se retira ¹.

Pendant qu'il se livrait, les principales préoccupations du maréchal Duplessis-Bellièvre, commandant de l'escorte du roi, étaient de mettre ce dernier hors du danger d'être enlevé ; Mazarin montrait une grande inquiétude ; la reine, conservant son sang-froid, ne permit pas à ses femmes d'omettre une seule boucle de ses cheveux, elle dîna à son heure ordinaire d'aussi bon appétit et aussi tranquillement que si elle n'eût couru aucun risque, et quand Turenne vint annoncer le résultat de la journée, elle sut le remercier en lui disant en pleurant : « Vous avez sauvé l'Etat : sans vous il n'y aurait pas « une seule ville qui n'eût fermé ses portes à la Cour ! »

Dès le 11 avril, Condé était parti pour Paris dans l'espoir d'entretenir, avec le concours du duc d'Orléans, la rébellion, et son armée, quittant Montargis, se dirigea sur Etampes où elle entra le 25 avril par la porte Saint-Pierre.

Ce ne fut que le 17 que la Cour, quittant Gien, alla coucher au château de Saint-Fargeau et le 18 à Auxerre.

Le 19, une lettre du roi fait défendre au corps de ville de Paris de ne tenir aucune assemblée avant l'arrivée de Sa Majesté, voulant y être présente en personne.

Le 22, le roi est à Melun, où il mande le maréchal de L'Hopital, gouverneur de Paris, et le Prévôt des marchands.

Le 23, il couche à Corbeil. Turenne voulait, de cette ville, conduire le roi à Paris ; mais Mazarin ne fut pas de cet avis.

Le 26 avril, le roi arriva coucher à Thilly. Le 27, la Cour arrive à Saint-Germain-en-Laye, où, le 28, elle reçoit une députation des

¹. Voir un article du comte de Cosnac aux annales de la Société historique du Gâtinais, tome 3 [1885] intitulé : *Le Combat de Bléneau*.

Princes, composée de Rohan, Chavigny et Goulas, lesquels furent admis dans la balustrade du lit de la Reine, et le roi les conduisit à Mazarin, avec lequel ils conférèrent. Celui-ci leur déclara que la volonté expresse du roi et de la Reine était de le conserver comme premier ministre. Le Parlement promettait son concours à Condé s'il ne demandait que l'expulsion de Mazarin et posait les armes.

Cependant, Turenne ayant appris que l'armée des Princes devait être passée en revue à Etampes en l'honneur de mademoiselle de Montpensier revenant d'Orléans, partit de nuit avec d'Hocquincourt de la petite ville de Châtres¹ et surprit les troupes ennemies comme elles rentraient en ville. Ils leur infligèrent une perte de 3.000 hommes, soit en morts soit en prisonniers. Après quoi les deux maréchaux rentrèrent à Châtres en traversant Etréchy.

Turenne, resté depuis seul chef de l'armée, d'Hocquincourt ayant été envoyé en son gouvernement de Péronne, dirigea ses coureurs sur Palaiseau, Bourg-la-Reine et Villejuif et le 9 mai occupa Saint-Denis.

Les 6 et 7 mai la Chambre des Comptes a audiencé du roi, l'invitant à ordonner la paix sans qu'il soit parlé de Mazarin. Le roi écouta les remontrances arrêtées par les Cours Souveraines et par le Corps de ville de Paris, mais ajourna sa réponse.

Le 9 mai le roi apprend que Montrond est à la veille de se rendre. Il ne devait le faire que le 1^{er} septembre 1652.

Le 10 mai, le duc d'Orléans annonce que l'accommodement n'était pas fait, qu'il était arrivé quelque bagarre à Etampes, que le duc de Lorraine venait pour la cause commune et que tous n'entendaient qu'à chasser Mazarin.

Condé, d'accord avec le duc d'Orléans, proposa au Parlement d'éloigner leurs troupes de Paris si la Cour consentait à en faire autant. Les populations, en effet, se plaignaient de leurs hostilités inévitables. Le Parlement le fit savoir au roi. Mais le 11 mai les troupes royales, loin de se retirer, attaquaient le pont de St-Cloud et sur la nouvelle que la garnison chargée de sa défense avait repoussé l'attaque, Condé alla emporter d'assaut St-Denis, mal gardé par les Suisses. Turenne reprit la ville le lendemain, secondé par les habitants eux-mêmes.

La Cour, pour calmer le peuple, revint à la convention qui interdisait aux troupes d'approcher de la capitale.

1. Devenue Arpajon en 1720.

Le 24 mai, elle alla de St-Germain à Corbeil et c'est ce même jour que Turenne alla assiéger Etampes à la tête de 10.000 hommes. Tavannes, lieutenant de Condé, n'en comptait plus que 6 à 7.000. Il commandait les troupes de Condé, Valon celles du duc d'Orléans et Clinchamp les Espagnols.

Le 28, le roi sortit de Corbeil avec Mazarin, le duc de Bouillon et le maréchal de Villeroy pour se rendre à ce siège.

Il se logea au château de Brières-les-Scellés, appartenant alors à Henri de Mazis. Ce château n'existe plus ¹.

Maxime de Montrond, dans ses essais historiques sur la ville d'Etampes (1836), raconte que le roi, voulant passer d'un quartier à un autre, envoya prier Tavannes de ne point faire tirer le canon pendant qu'il passerait près de la ville. N'ayant point reçu de réponse, il alla où il voulait aller, mais quelques boulets passèrent près de lui et il demanda à Delaporte, son premier valet de chambre, s'il avait eu peur. Celui-ci répondit que non, et qu'ordinairement on n'avait point peur quand on n'avait pas d'argent. Le roi l'entendit bien et se prit à sourire ; mais personne n'en devina la cause. Le roi voyait quantité de soldats malades ou estropiés qui couraient après lui, demandant de quoi soulager leur misère sans qu'il ait un seul douzain à leur donner, de quoi tout le monde s'étonnait. L'explication s'en trouve dans les Mémoires de Delaporte. Comme le roi partait de Corbeil, pour voir ce qui se passait au siège, l'intendant des Finances de la Vieuville lui faisait remettre cent louis d'or, tant pour ses menus plaisirs que pour en faire des libéralités aux soldats estropiés. Le roi appela alors Delaporte et lui dit qu'on les avait mis dans ses poches, mais qu'ayant la botte haute il aurait peine à les garder. Delaporte lui répondit qu'ils étaient aussi bien dans ses poches que dans les siennes. Mais cela ne se trouva pas vrai dans la suite. En effet, quand de Corbeil le roi alla coucher au Menil-Cornuel, Delaporte, lorsque tout le monde fut retiré (Moreau, premier valet de garde-robe, l'ayant prié, sachant que le roi avait de l'argent, de lui demander les onze pistoles que lui, Moreau, avait avancés pour l'achat des gants fait à St-Germain pour Sa Majesté, tout le monde ayant besoin de son petit fait), Delaporte, disons-nous, fit part au roi de la commission dont il l'avait chargé. A quoi le roi répondit tristement qu'il n'avait plus d'argent ! Delaporte lui demanda s'il avait joué avec le Cardinal. Sur la réponse que non et

1. Voir *Etampes pittoresque* de MAXIME LEGRAND.

plus Delaporte le pressait pour savoir ce qu'il en avait fait et moins le roi avait envie de le dire. Enfin, raconte Delaporte, je devinai, et lui dis : n'est-ce point M. le Cardinal qui vous a pris votre argent ? Il me dit oui, mais avec un chagrin si grand qu'il était aisé de voir qu'il ne lui avait pas fait plaisir de le lui prendre et moi de lui demander ce qu'il en avait fait.

Le 1^{er} juin le roi est de retour à Corbeil, venant de Menil-la-Racoin, le siège d'Etampes continuant.

Dom Basile Fleureau, dans ses Antiquités de la ville et du duché d'Etampes, ouvrage paru en 1683, donne d'intéressants détails sur ce siège. Mais l'intervention du duc de Lorraine le fit lever. « Si l'on
« eut (dit Dom Basile Fleureau) continué le siège huit ou dix jours,
« les assiégés eussent été sans doute contraints de se rendre ».

« Les Princes n'étaient pas moins fâchés de la perte de leurs
« troupes, qui diminuaient tous les jours, que les Espagnols de l'en-
« tière ruine des leurs qu'ils prévoyaient inévitable si elles n'étaient
« secourues ; de sorte que la même raison qui obligea les princes
« à demander aux Espagnols d'envoyer le duc de Lorraine à leur
« secours les porta eux-mêmes à la leur accorder aussi dans leur
« propre intérêt.

« Le duc s'obligea donc à entrer en France et à faire lever le
« siège pour dégager leurs troupes. Le duc d'Orléans, le prince de
« Condé et tous les autres seigneurs de leur parti, allèrent au devant
« de lui jusqu'au Bourget et l'accompagnèrent à son entrée dans
« Paris. Il y visita plusieurs seigneurs et dames, entre autres la du-
« chesse de Chevreuse. Cette dame, d'un bel esprit et adroite à se
« démêler d'une grande affaire, se prévalut de la jalousie naturelle
« à la maison de Lorraine contre les Princes du sang pour lui faire
« comprendre qu'il ne devait pas secourir ceux pour lesquels il était
« venu, puisqu'il n'en tirait aucun avantage personnel. Il fut si pé-
« nétré du discours de cette dame qu'il résolut de s'en retourner
« sur ses pas pourvu qu'on levât le siège d'Etampes.

« M. de Châteauneuf ayant été averti de la bonne disposition du
« duc en donna aussitôt avis à la Cour, d'où l'on lui envoya un
« pouvoir, en vertu duquel il traita secrètement avec lui que pour
« le mettre à couvert de sa promesse et de tout blâme qu'il pourrait
« encourir de la part des Espagnols, on lèverait le siège d'Estampes
« sous prétexte que l'état présent des affaires du roy l'exigeait et que
« le lendemain de la levée du siège il partirait pour s'en retourner

« à la frontière et qu'on lui fournirait des étapes convenables.

« Ce traité ¹ fut exécuté de la part du roy, mais le duc de Lorraine
« temporisa pour complaire aux Princes qui luy firent entendre
« qu'encore que le siège fut levé, néanmoins leurs troupes ne pou-
« vaient quitter Estampes pour se rendre à Paris sans crainte d'être
« incommodées dans leur marche ou même défaites par l'armée du
« roy placée entre les deux villes.

« Le Conseil du roy, ennuyé des délais du duc de Lorraine, réso-
« lut de le contraindre de vive force à se retirer, et l'office en fut
« donné au vicomte de Turenne ; celui-ci se mit aussitôt en marche.
« En fin de compte un courrier du cabinet du duc d'Orléans arriva
« porteur d'un ordre au comte de Tuvannes de décamper au plus
« tôt pour se rendre avec ses troupes aux environs de Paris que les
« Princes espéraient par ce moyen maintenir dans leur party en
« même temps qu'ils pourraient en faire éloigner le roy. Le 23 juin
« à cinq heures du soir la ville d'Estampes fut entièrement vide de
« l'armée qui y avait séjourné deux mois entiers.

« Elle se trouva presque vide d'habitants, parce que plusieurs
« étaient morts et que d'autres s'étaient absentés ; de ceux qui res-
« taient la plus grande partie était languissante et malade ».

Cette ville, qui devait se ressentir pour longtemps des désastres causés par le siège, allait trouver dans Saint Vincent de Paul, cet apôtre de la charité chrétienne, un premier et puissant réparateur de ces désastres.

Cependant la Cour avait quitté Corbeil et était allé à Melun le 8 juin.

Le 16 juin, le roi y reçoit les députés du Parlement. Il déclara qu'il pourrait permettre à Mazarin de se retirer, mais après que justice lui fut rendue et qu'avant tout les Princes devaient donner des garanties de leur désarmement, de la soumission de leurs partisans et de la rupture de leurs traités avec les étrangers. Le rapport de cette réponse devait être l'objet au Parlement d'une séance dans laquelle les Princes déclarèrent être prêts à s'exécuter si le roi éloignait Mazarin, ce qui fut cause que le peuple las de souffrir se livra à une émeute, à la suite de laquelle le Parlement suspendit ses séances. Cette émeute du 25 juin devait être, avec l'incendie de l'hôtel de ville du 4 juillet, l'objet de la part du roi d'une réserve

1. Portant la date du 7 Juin 1652.

contre leurs auteurs reconnus coupables : la foule devenue furieuse avait en effet chargé les magistrats à coups de poings, de bâtons et même de fusils : aucun ne fut tué, mais beaucoup furent blessés ou gravement maltraités.

La Cour, dans les derniers jours de juin, quitta Melun pour aller à Saint-Denis, avec l'armée qui comptait outre les 10 000, commandés par Turenne, 3 000 autres amenés de Lorraine par le maréchal de La Ferté. Un pont de bateaux fut jeté sur la Seine à Epinai, afin de tourner la position de Condé campé à St-Cloud.

Le 1^{er} juillet, une députation du Parlement vient à Saint-Denis ; la reine lui fait accueil.

Le Prévôt des marchands, les Echevins avaient promis au roi de ne pas laisser l'armée de Condé entrer dans Paris

Condé, qui n'avait que 6 000 hommes à opposer aux 12.000 de Turenne et jugeant qu'il ne pouvait se maintenir à Saint-Cloud, en partit le premier juillet au soir pour se poster à Charenton, au confluent de la Seine et de la Marne. Mais Turenne sut l'empêcher d'atteindre Charenton et Condé, après avoir contourné les faubourgs du nord de Paris, dut s'arrêter dans le faubourg Saint-Antoine pour y recevoir l'attaque de Turenne. C'est là que se livra la bataille dite de Saint-Antoine.

Pendant que la Reine priait en l'église des Carmélites de Saint-Denis, le roi, des hauteurs de Charenton, assistait aux péripéties de la lutte ; Mazarin l'accompagnait. Condé semblait devoir succomber, n'ayant puse faire ouvrir la porte Saint-Antoine ; ses pertes en morts et en blessés devenaient énormes

Mais Mademoiselle de Montpensier, qui suivait la lutte avec passion, venait d'arracher à son père l'ordre suivant : « De par Monseigneur, fils de France, oncle du roi, duc d'Orléans... il est ordonné au sieur de Louvière, gouverneur du château de la Bastille, de favoriser de tout ce qui sera possible les troupes de son Altesse Royale, et de faire tirer sur celles qui paraîtront à la vue du dit Château. Fait à Paris, le deuxième juillet 1652. Signé Gaston ».

Le canon de la Bastille tiré sur l'ordre de Mademoiselle de Montpensier et l'ouverture de la porte Saint-Antoine commandée par elle sauvèrent Condé et son armée. Pour ne pas être pris entre deux feux Turenne dut se retirer.

En entendant le premier coup de canon, Mazarin, debout près de Louis XIV à cheval, s'était écrié : voilà un coup de canon qui a tué

son mari ! Mademoiselle de Montpensier avait, malgré la différence d'âges, la prétention d'épouser Louis XIV !

Le 4 juillet eut lieu à l'hôtel de ville de Paris une assemblée générale de ses plus notables habitants, provoquée par Condé qui entendait y faire voter l'union de la ville avec le parti des Princes. La délibération n'ayant pas, dès le début, pris une tournure favorable à cette solution, il s'en suivit à l'instigation des Princes une émeute accompagnée d'assassinats et d'un commencement d'incendie à l'hôtel de ville. La paille au chapeau était le signe de ralliement pour les conjurés.

Cependant les Espagnols et le duc de Lorraine redevenant menaçants, la Cour songea à se retirer en Normandie, mais le duc de Longueville manifesta la volonté d'interdire l'entrée de Mazarin dans sa province. Lyon fut alors considéré comme pouvant remplacer Rouen. Mais Turenne observa que ce serait abandonner aux rebelles la moitié du royaume.

Sur cette objection, la Cour qui était alors à St Denis se retira à Pontoise le 17 juillet et l'armée alla camper à Compiègne, sauf à la dernière extrémité à se retirer dans une des places de la Somme¹.

Le Parlement ayant, le 20 juillet, sous la pression de Condé et du duc d'Orléans, toujours en haine de Mazarin, nommé Gaston Lieutenant général et Condé commandant des armées par 74 voix contre 69, le roi le 31 juillet cassa les actes ci-dessus et transféra le Parlement à Pontoise. Les deux Présidents, Novion et Lecoigneux, répondirent à cet appel avec une vingtaine de conseillers.

Le 7 août eut lieu la première séance du Parlement transféré à Pontoise. Il s'y trouva deux Présidents à mortier de la grande chambre, trois Présidents aux Enquêtes, quinze Conseillers et le Procureur général.

Sous la présidence de Mathieu Molé, le Procureur général conclut à ce que le roi fut supplié de congédier le Cardinal pour ôter tout prétexte de guerre en son état.

Le 9 août, les Princes vont au Parlement de Paris qui casse tout ce qui a été fait à celui de Pontoise et entend exclure de son sein ceux de ses membres qui sont à Pontoise.

Le 12 août, le roi, sur les remontrances du Parlement siégeant à Pontoise, signa le congé du cardinal de Mazarin.

Le 19 août, la Cour va de Pontoise à Compiègne, d'où Mazarin

1. HENRI MARTIN, *Histoire de France*, tome 12, pages 422 et 423.

sort de France, et d'accord avec le roi se retire à Bouillon, c'est-à-dire à deux pas de la frontière.

Le 20 août, le roi déclare tous offices vacants et supprimés et toutes survivances abolies, si ceux qui les possèdent ne se rendent au Parlement transféré à Pontoise.

Le 22, le Parlement supplie le roi d'éloigner les troupes, de donner une amnistie générale et de revenir à Paris.

Le 26, étant à St Germain, le roi accorde cette amnistie générale.

Le 29, la Cour des Aides est mise en demeure de se rendre à Pontoise.

Le premier septembre le château de Montrond capitule. Le roi en reçoit la nouvelle à Compiègne, le 4 septembre. Cette forteresse fut démantelée sauf une tour qui n'a été abattue que vers 1840.

Le 4 septembre, douze chanoines de Notre-Dame attendent comme députés de leur chapitre qu'un passe-port leur soit envoyé pour aller à Compiègne supplier le roi de rentrer dans Paris.

Les six corps des marchands de Paris travaillent fort à faire aussi semblable députation dans le même but.

Le 5 septembre, il est décidé qu'une députation du corps de la ville de Paris serait envoyée au roi pour solliciter son retour.

Le 9, Gondi va avec son clergé à Compiègne pour supplier le roi de rentrer à Paris ; celui-ci répondit qu'il désirait y retourner, mais que c'était aux Parisiens de se délivrer des obstacles qui empêchaient son retour.

Le 12, Gondi reçoit des mains du roi le chapeau du cardinal et le 13 dans la soirée il a audience secrète dans l'oratoire de la reine à laquelle il fit grandes protestations de fidélité au roi et d'affection au cardinal de Mazarin (Gondi s'était dès avant engagé vis à vis la Cour à troubler l'union qui existait entre le duc d'Orléans et Condé).

Le 23, la Cour des Aides rend un arrêt portant qu'elle sortira de Paris, pour obéir à la translation de ses séances ordonnée par le roi.

Le 23 septembre, la Cour part de Compiègne, couche à Creil-sur-Oise, et s'en va à Mantes, d'où le 27 elle annonce que le lendemain 28 elle sera à Pontoise. Elle éprouvait le besoin de se rapprocher de Paris : avant de quitter Compiègne, elle avait reçu l'avocat général venant lui annoncer que Paris demandait le retour du roi. D'un autre côté le 24 Septembre les députés des six corps des marchands qui voulaient aller trouver le roi, avaient été autorisés à se rendre près de lui et Broussel, qui était devenu Prévot des marchands, avait donné

comme tel sa démission, ne voulant pas, avait-il dit, être un obstacle à la réconciliation du corps de ville avec le roi.

Cette assemblée provoquée par les six corps des marchands le 24 septembre, et qui se tint au Palais royal, avait dénoncé Condé comme la cause de tous les maux dont souffrait la France.

« Il s'y entassa plus de 4.000 personnes, bourgeois, conseillers du « Parlement, gentils hommes et menu peuple, on y vota le refus de « toute taxe imposée par les princes, une députation au roi pour le « prier de revenir à Paris, le droit de courir sus aux troupes de « Condé et l'adoption du *ruban blanc* ou du *papier* au chapeau « comme signe de ralliement, au lieu de la paille que l'artifice et la « tyrannie du prince avaient fait porter à tous les habitants de Paris¹ .

Le 25, les Colonels de la garde bourgeoise de Paris envoient une députation au roi.

Le 27, la députation des six corps de marchands de Paris se présente au roi et en rapporte une amnistie rectifiant celle donnée le 26 août, en ce sens qu'en sont exclus les coupables des assassinats et incendie du 4 juillet et de l'émeute du 25 juin.

Le 4 octobre, Turenne qui à Villeneuve-Saint-Georges surveillait et tenait en échec le duc de Lorraine, en décampe pour aller à Corbeil.

Le 11 octobre, Beaufort démissionne comme gouverneur de Paris.

Condé, dont l'avidité et l'esprit de domination avaient lassé et irrité les Parisiens, finit par prendre, avec le duc de Lorraine, le chemin de la Flandre en passant par la Picardie.

Après son départ de Paris le 18 octobre, une députation du clergé de Paris se présente au roi, puis celle des six corps des marchands qui, à Pontoise, le pria de revenir à Paris. Enfin les colonels des quartiers, un bourgeois et un officier de chaque compagnie, au nombre de 149, allèrent à Saint-Germain pour lui faire la même prière ; le roi et le duc d'Anjou les visitèrent pendant le dîner qui leur fut servi. Le roi leur annonça qu'il serait au Louvre le 21 octobre.

« Le 19, le maréchal de L'Hopital, ancien gouverneur de Paris, Lefèvre, ancien prévôt des marchands quittèrent Saint-Germain et, escortés des colonels de la garde bourgeoise, ils rentrèrent dans Paris où ils reprirent leurs fonctions² ».

Le 21 octobre, la Cour partit de Saint-Germain, escortée par Tu-

1. Casimir GAILHARDIN, *Histoire de Louis XIV*, tome 2, page 54.

2. Idem, page 58.

renne, et arriva le soir à Paris au milieu des acclamations universelles et s'installa au Louvre (de préférence au Palais Royal), moins accessible aux orages populaires.

Le 22 octobre, le roi y tint son lit de justice. Les deux Parlements de Paris et de Pontoise furent réunis à Paris ; une amnistie y fut enregistrée. La déclaration publiée le 24 octobre 1648, laquelle avait consacré le triomphe du Parlement, fut en fait considérée par le roi comme n'existant pas et partant n'ayant besoin d'être révoquée.

Le 23 janvier 1653, Turenne ramena Mazarin à Paris, où ce fut à qui rechercha sa faveur, même parmi ceux qui l'avaient le plus attaqué et poursuivi de leur haine !

Ce voyage, où Louis XIV avait couru tant de dangers et éprouvé tant de misères et qui avait duré un an et dix-neuf jours, avait été pour lui une leçon dont il sut profiter. Il éclaire et fait mieux comprendre la scène du 13 avril 1654 qui se passa au Parlement, scène que raconte Théophile Lavallée ¹.

« Un an après le retour de l'ordre et pendant que la guerre, « poussée avec vigueur, nécessitait des mesures de finances, tou- « jours ruineuses et vexatoires, le Parlement s'effraya de l'accroisse- « ment des dettes de l'état, et s'assembla pour délibérer sur l'enre- « gistrement de tant d'édits bursaux. Le jeune roi, instruit de cette « réunion, partit de Vincennes, où il chassait, et entra dans la « grand'Chambre, botté, éperonné, le fouet à la main : « Messieurs, « dit-il, chacun sait les malheurs qu'ont produits les Assemblées « du Parlement ; je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc « qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait « enregistrer. Monsieur le premier président, je vous défends de « souffrir ces assemblées, et à pas un de vous les demander.

« Le Parlement se tut devant ce roi de 17 ans ; et pendant plus « d'un demi-siècle il ne s'éleva contre la royauté aucune opposition, « aucune plainte, aucun murmure, ni de la noblesse, ni du clergé, « ni du peuple ; il n'y eut plus pour elle que des adorateurs : l'Etat, « c'était le roi ! »

A. BOULÉ,

Magistrat en retraite.

Lignières (Cher), 3 Juillet 1913.

1. *Histoire des Français*, tome III, pages 168 et 169.

LE MIRACLE
DE LA VISITATION DE NOTRE-DAME
ET L'AUMONERIE
DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME D'ÉTAMPES

(XII^e ET XIII^e SIÈCLES)

On conserve dans l'église Notre-Dame, à Etampes, un petit groupe en bois sculpté, d'une beauté médiocre, mais dont l'intérêt est très particulier. Il a été exécuté pour commémorer un miracle survenu il y a longtemps dans l'église même ; il est, en conséquence, d'une originalité rare, et cela suffit à le distinguer parmi les autres œuvres de l'art chrétien, qui, en très grande majorité, ont représenté à l'infini et avec similitude toujours les mêmes scènes et les mêmes personnages connus. Il est si différent des données iconographiques habituelles qu'aucune explication n'aurait pu être fournie à son égard, si nous n'avions connu les circonstances du miracle en question, et même il n'eut pas été possible de le confondre avec un autre sujet familier.

Ce miracle, qui arriva au XII^e siècle, fut durant tout le Moyen-âge, fort populaire à Etampes, et son souvenir était encore vivace au XVIII^e siècle ; pourtant la Révolution de 1793 l'avait fait oublier complètement, lorsque en 1876, l'abbé Bonvoisin, un ancien curé de Notre-Dame d'Etampes, retrouva tout à la fois la légende et son application à la scène sculptée conservée dans l'église ¹.

1. Article publié dans l'*Abeille d'Etampes*, n^o du 5 Août 1876.

Tout le mystère était raconté dans un petit livre rarissime dont, en fait, on signale un seul exemplaire, conservé à la Bibliothèque Mazarine ; imprimé, en 1610, sous la signature H. B. T., l'ouvrage fut rédigé en collaboration par un religieux de Morigny nommé Hardy, et deux chanoines de Notre-Dame d'Etampes, Louis Bastard et Thirouyn ¹. A vrai dire, un résumé du récit du miracle fut écrit, plus tard, dans le même siècle, par un avocat étampoïis nommé Pierre Plisson, sur un registre qui existe encore aux Archives municipales ² et où l'abbé Bonvoisin eut pu le découvrir. Enfin, les archives de l'église Notre-Dame elle-même ont contenu jadis, outre des récits anciens, bien des renseignements confirmatifs qui existent peut-être encore, si les souris, après les hommes, les ont épargnés, dans les greniers mystérieux où dorment, protégées par la poussière, les dernières paperasses précieuses de la vieille collégiale.

Quoiqu'il en soit, la légende retrouvée se rattache à l'origine de l'Hôtel-Dieu d'Etampes, et sans elle, il y a d'intéressants détails qui nous eussent actuellement échappés. Le but de la présente étude sera de les mettre en valeur.

Un usage, qui dura peu mais florissait au XII^e siècle, s'était établi dans les cathédrales d'entretenir un petit hôpital pour les indigents. Il en fut ainsi notamment à Paris et à Chartres. L'impulsion de quelques évêques, l'esprit général de charité, l'occasion d'attirer et d'utiliser des aumônes, sont des motifs qui suffisent à expliquer l'invention d'une si curieuse pratique ³. Mais on pourrait aussi rappeler

1. *La Vie, Martyre, Translation et Miracles des Martyrs Saints Can, Cantian et Cantianne, leur sœur, les corps desquelz reposent enchâssés en l'Eglise collégiale de nostre Dame d'Estampes, le tout tiré des archives de la dicte Eglise, par H. B. T. Estampoïis... A Paris... 1610.* Petit in-8^o de 57 feuillets, non compris l'approbation du Chapitre de Notre-Dame, signe Hamoys et du 27 février 1610, l'approbation des docteurs de la Faculte de theologie de Paris, du 20 mars 1610, et un feuillet final où se lit : « *Achevé d'imprimer le 22^me jour de mars 1610* ».

2. Ce manuscrit, connu sous le nom de *Rapsodie*, a été publié par M. Charles Forteau dans les *Annales de la Société archéologique du Gâtinais*, 1909 ; voir p. 212-213.

3. Voici comment dom Basile Fleureau, l'historien d'Etampes, nous renseigne sur la fondation des hôpitaux dans les églises (*Les Antiquitez de la Ville et du duché d'Estampes...*, Paris, 1683, p. 412) :

« Nous apprenons des saints Conciles, en divers lieux, que le soin des pauvres fait une partie de celui que les Evêques doivent prendre dans leurs Diocèses : et c'est pour cela que les Hôpitaux sont ordinairement bâtis près des maisons Episcopales, comme à Paris le grand Hôtel Dieu ; et dans la suite des temps ces Prelats voyant qu'ils ne pouvoient satisfaire à toutes les fonctions de leurs charges, spécialement à celles qui requeroient une résidence actuelle, à cause qu'ils estoient obligez de faire tous les ans la visite de leurs Diocèses, et d'assister à des Conciles qu'on célébrait souvent, ils s'en déchargèrent d'une partie sur le Clergé qu'ils avoient auprès d'eux, et qui residoit toujours au même lieu, à

que, à cette période de l'histoire, les moines et les chanoines, c'est-à-dire quelques-uns d'entre eux dans chaque monastère ou collège, étaient presque seuls à exercer la médecine. Des écoles de médecine ne furent fondées en France que vers le xiv^e siècle, et toutes les connaissances pouvaient seulement s'acquérir dans les écoles des abbayes ou des cathédrales. Si, entre les xi^e et xii^e siècles, l'étampois Salomon, médecin du roi Philippe I^{er}, ne fut jamais cleric ou du moins avait pu redevenir complètement laïque, son cas, sans doute exceptionnel, est digne d'être noté ¹. Les autorités ecclésiastiques ont parfois publié des défenses d'exercer la médecine, non à tous les gens d'église, mais aux chanoines réguliers et aux moines ² : l'importance et la solennité même de ces actes restrictifs prouve combien la pratique de soigner les malades était répandue parmi les religieux, et à plus forte raison parmi les clerics séculiers.

Les chanoines d'Etampes n'étaient pas des réguliers, c'est-à-dire qu'ils ne suivaient pas la discipline et l'observance, la *règle* pratiquée dans les ordres religieux. Par suite, les interdictions ci-dessus ne s'appliquaient pas à leurs semblables. Que, parmi eux, un certain nombre étudièrent et exercèrent la médecine, cela ne fait pas de doute. Quand les Huguenots saccagèrent l'église Notre-Dame, en

l'imitation des Apôtres qui laissèrent aux premiers Diacres le soin de la nourriture corporelle des pauvres, pendant qu'ils vacqueroient à la nourriture spirituelle des autres. De là est venu que les Chanoines des Eglises Cathedrales sont demeurés en partie chargez du soin des Hôpitaux. Et depuis comme la piété des Chretiens s'augmentant, les a portez à fonder, dans les villes des Collèges de Chanoines sur le modèle de ceux qui étoient auprès des Évêques ; on leur a de même qu'à ceux des Cathedrales donne le soin des pauvres ».

1. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de citer ce personnage dans *Etampes et ses monuments aux XI^e et XII^e siècles* (Paris, 1907, p. 16, 36, 59, 123). Voir aussi FLEUREAU, *ouv. cité*, p. 106 ; Ern. MENAULT, *Morigny*, p. 40 ; Achille LUCHAIRE, *Etudes sur les actes de Louis VII* Paris, 1885, n^o 80), et *Histoire des Institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* (2^e edit., Paris, 1891, t. II, p. 149 et 156).

Salomon est simplement qualifié dans une charte « Medicus », mais celle-ci est très postérieure aux événements qu'elle relate. Il avait reçu du roi Philippe des terres sises à Étampes, terres qu'il légua ensuite à des églises de la ville. Il est donc tout à fait probable qu'il avait donné des soins au souverain ; mais il n'était peut-être pas étampois d'origine.

2. Le 10^e Concile général tenu en 1139 à Latran par le pape Innocent II, — le pontife même qui fut reconnu par le clergé de France à Etampes, en 1130 et qui séjourna à Morigny, — a promulgué dans son 9^e canon « la défense aux chanoines réguliers et aux moines d'apprendre le droit civil et la médecine pour gagner du bien dans cet exercice, suivant même la défense des lois civiles ; il proclame qu'on excommuniera les évêques, les abbés et les prieurs qui donnent permission à leurs inférieurs d'exercer ces fonctions ». (R. P. RICHARD, *Analyse des Conciles généraux et particuliers*, Paris, 1772, t. II, p. 99-100).

1562, ils brûlèrent des livres de médecine en assez grand nombre, semble-t-il. Enfin, à l'exemple de leurs confrères des cathédrales dont je parlais tout à l'heure, ils avaient fondé et dirigeaient, dans leur église même, un grabatoire pour malades, qui, au dire de Fleureau, d'après de vieux titres, était appelé l'*Aumônerie de Notre-Dame*,¹ afin de le distinguer des autres refuges de la ville².

Ce petit hôpital devait occuper originairement un coin du bas-côté sud de la nef, près du chœur, partie de l'édifice qui fut d'ailleurs transformée, comme on le verra plus loin. Une femme suffisait d'ordinaire, sous la surveillance de quelque chanoine attitré, aux soins de peu nombreux indigents.

Or, voici la légende racontée par H. B. T : « Une femme, nommée Sulpicia, qui s'estoit vouée au service de l'Eglise, entretenait les lampes d'huile, couchait dans l'église Notre-Dame pour soulager les pauvres malades gisant en icelle comme était lors la coutume, nettoyans leurs playes et fournissant tout ce qui leur était nécessaire. Une nuit étant proche du pilier devenu la porte du midi, qui tourne vers l'Orient, laquelle porte est maintenant bouchée, veillant comme elle avait de coutume en continuelles prières, incontinent l'Eglise remplie d'une lumineuse splendeur, et toute estonnée, jeta la veue en haut, pour voir d'où procédait ceste lumière, avisa une très belle dame richement ornée entrer par une vitre accompagnée de deux

1. Dans l'acte de 1225, il est désigné "*Domus Dei Stamparum*" (FLEUREAU, *ouv. cité*, p. 413).

2. La Maison-Dieu de Saint-Jean-Saint Altin placée entre la vieille ville et la nouvelle, et pour laquelle le roi Philippe I^{er} donna une charte en 1085, pouvait être d'une date plus ancienne et par conséquent assez antérieure à l'Aumônerie Notre-Dame. Elle est désignée dans l'acte en question le Refuge des Pauvres, *Domus Dei que dicitur Receptaculum Pauperum*, (Menault, *Morigny*, Pièces justificatives, p. 38 ; — FLEUREAU, *ouv. cité*, p. 465).

En rappelant à nos collègues que M. P. Pinson nous a fait connaître un intéressant article publié en 1785, par un médecin de l'Hôtel-Dieu d'Etampes, le D^r Boncerf, dans le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie* (*Bulletin de la Société archéologique de Corbeil et d'Etampes*, 1900, p. 30), je ne puis résister au plaisir de citer spécialement une note, ajoutée par la rédaction du Journal, qui complètera plusieurs des renseignements fournis par nous-même : « On retrouve encore aujourd'hui, dit cette note, la plupart de ces hôpitaux dans l'enceinte des cloîtres et l'on ne doit pas être surpris que les chanoines en aient été les premiers directeurs. Non seulement ces prêtres étaient depositaires des aumônes et des fondations, dues souvent à leurs sollicitations et à leur exemple, mais ils étaient la plupart du temps les seuls qui pussent administrer aux malades les secours dont ils avaient besoin pour leur guérison. Dans ces temps, les sciences n'étaient cultivées que par des clercs, et la médecine était unie au sacerdoce. La plupart des premiers médecins de la Faculté de Paris étaient des chanoines de la cathédrale, et quand la Faculté de médecine fonda une compagnie particulière, elle tenait ses assemblées *aupres du grand bénitier de Notre-Dame, c'est-à-dire dans un lieu voisin de l'asile destiné aux malades* ».

jouvenceaux et d'une jeune pucelle. Cecy augmente davantage son estonnement et recognoissant que tout cela n'estoit que surnaturel et divin, attendit avec grande attention, non sans admiration, la fin de ce miracle. Alors aucun des malades ne se plaignoit, mais prenoient tous un gratieux repos, excepté un qui estoit couché soubz le clocher ¹, qui sentant grande douleur ne pouvait reposer. La dame se vint seoir sur la pierre du bénitier, et parlant à ces trois qui l'accompagnaient, leur dit : « Que désirez-vous qu'il soit fait de ces « pauvres malades qui sont ici gisant ? » demandèrent leur guérison. Elle se leva, prit le jettor du benoistier, s'en vint trouver ce pauvre malade qui ne pouvait reposer, lui dit de prendre courage et de ne se fâcher ni tourmenter, que dans trois jours il jouirait avec elle de la béatitude, et lui jette de l'eau bénite. Et après visita les autres qui par cette eau bénite, reçurent parfaite guérison. Ce qu'étant fait s'en retourna cette dame avec sa compagnie par la même vitre d'où elle était descendue ; le pauvre languissant mourut au bout de trois jours, doucement et sans aucun accès. Les autres furent guéris, firent neuvaine, rendant grâces. Sulpicia vécut encore trois ans ; après son décès, par délibération, fut inhumée proche le pilier où elle était lors en oraison, et posa sur sa tombe des lampes qui y paraissent encore aujourd'huy. Le peuple estampoïs poussé de dévotion fit croistre la vitre par laquelle entra la Sacrée Vierge et les Bienheureux Martyrs et y firent peindre leurs saintes images, comme il se voit encore aujourd'huy ; leur dévotion entretint une lampe ardente au bas de cette vitrine par long espace de temps » ².

Les bienheureux martyrs dont il s'agit sont les trois saints patrons d'Etampes, saint Can, saint Cantien, et leur sœur, sainte Cantienne, celle-ci appelée aussi quelquefois du joli nom de Cantianille, dont les reliques apportées d'Italie par le roi Robert le Pieux, en 1016, furent pendant tout le Moyen âge et, pour mieux dire, jusqu'à la Révolution, l'objet d'une grande vénération dans toute la région d'Etampes.

Le nom de Cantien encore porté par tant de gens, ici et seulement ici, en est la preuve.

1. Le porche qui est sous le clocher sur la façade ouest, était alors ouvert : il fut fermé quand on a fortifié l'église, vers 1200. (L.-Eug. LEFÈVRE, *La façade occidentale, portails et fortification de l'église Notre-Dame d'Etampes*, 1907, in-8°, extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*).

2. H. B. T., *ouvr. cité*, f° 43 et suivants.

Tout n'est pas légendaire et mystérieux dans le récit : on distingue parfaitement les points vraisemblables et même ceux dont le caractère est encore plus franchement véridique ; c'est bien un évènement, et il a dû se passer dans le troisième quart du XII^e siècle.

En effet, l'aumônerie ne resta pas très longtemps installée dans l'église Notre-Dame. Un acte de 1225 prouve qu'à cette époque, il avait été transféré là où se trouve l'hôpital actuel ¹ : l'historien étam-pois, Dom Basile Fleureau, en transcrivant cet acte, émet l'opinion que le changement a pu être opéré avant 1191 ².

Du moins, nous pouvons tenir pour certain que les malades furent retirés de l'église, au plus tard, au commencement du XIII^e siècle et que, par conséquent, la miraculeuse aventure de Sulpice eut lieu avant cette époque : je crois même pouvoir préciser un peu mieux et placer celle-ci vers le troisième quart du XII^e siècle.

Malgré les difficultés, je suis parvenu à établir, — avec assez de certitude, je pense, — où étaient placés les lits des malades, quel est le pilier dont il est fait mention, et quelle fenêtre fut élargie avant d'y mettre un vitrail.

Il aurait été très utile de savoir si le récit rédigé en 1610 d'après de vieux mémoires nous décrit les lieux, même avec quelque confusion, tels qu'ils existaient lors de l'évènement ou bien tels qu'ils étaient en 1610 et sont encore aujourd'hui avec peu de changement.

Quoiqu'il en soit, à mon avis, « la porte du midi qui tourne vers l'Orient, laquelle porte est maintenant bouchée », se reconnaît assez bien dans la petite porte depuis très longtemps condamnée, surmontée d'un tympan peint, et qui s'ouvrait dans le chevet du croisillon sud. Elle est, en effet, au Midi et tournée vers l'Orient à cause

1. Par cet acte, le curé chevecier de Notre-Dame abandonne au Maître des Frères de l'Hôtel-Dieu les oblations destinées à cet établissement, qu'il avait jusque-là gardées selon son droit. Le Maître des Frères était un prêtre : c'est lui qui remplissait le rôle d'aumônier et qui disait la messe à l'hôpital. (FLEUREAU, *ouvr. cité*, p. 413-414).

2. *Ibid.*, p. 414. — Un pouillé de Sens, rédigé au XVII^e siècle, auquel d'ailleurs on ne doit pas accorder une confiance aveugle, dit que, vers 1193, les chanoines étaient gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu ; mais la phrase, sans doute inspirée de Fleureau, ne traduit pas clairement la pensée de celui-ci. (Ern. MENAULT, *Morigny*, 1867, p. 205-206). On ne peut pas affirmer avec M. H. Bouvier que le transfert eut justement lieu en cette année 1193 (*Histoire de l'Eglise et de l'ancien archidiocèse de Sens*, t. II, p. 131 ; — *Pouillé*, ms. des Archives de l'Yonne, p. 282) ; on doit seulement noter que, à cette date, l'abbé de Notre-Dame avait établi un grand règlement pour fixer les conditions de la translation des chapelains d'un autel à un autre (FLEUREAU, *ouvr. cité*, p. 302) : ce statut avait été désiré depuis longtemps, mais il est supposable aussi qu'il fit suite à d'importantes modifications dans l'église, et peut-être à l'achèvement de travaux.

de l'obliquité de la muraille ; en outre, on a voulu ainsi la distinguer du grand portail qui est à côté et tourné plutôt vers l'Occident. Les deux portes sont voisines, mais percées dans des murs dont les axes sont différents et ne sont même pas parallèles. C'est vraisemblablement du grand portail que Fleureau veut parler, — car la petite porte étant bouchée ne comptait plus, — quand il nous informe, d'assez troublante façon, que les lits étaient « au bout de la nef, *au-dessus de la porte du marché* ». Le bout de la basse nef, qui est très courte, nous conduit bien au transept ; la « porte du marché » désigne bien une porte de la façade sud, vis-à-vis la place Notre-Dame, ancienne rue de la Regratterie, où se tient le marché depuis l'année 1360. Je ne puis pas m'imaginer que, avec le mot « *au-dessus* », Fleureau veuille dire « élevé au-dessus » : sans juger impossible l'existence d'un plancher qui aurait eu plusieurs avantages, je crois plus volontiers et plus simplement que Fleureau a voulu dire « *au-delà* »¹. Il s'agit donc évidemment du croisillon sud, et, comme celui-ci est double, de sa première travée².

Distinguons encore. Quand l'Aumônerie fut fondée, le croisillon n'existait probablement pas ; en tout cas, il n'était pas disposé de la même façon et n'avait pas la même ampleur. Tout porte à croire que l'église dans sa longueur ne possédait qu'un bas-côté ordinaire. L'aumônerie occupait donc la même partie de l'église, mais plus restreinte, et peut-être y accédait-on par une petite porte similaire à celle qui existe encore aujourd'hui bouchée. On doit faire remonter cette primitive installation au XI^e siècle ou au commencement du XII^e, avant l'érection du grand portail à statues-colonnes.

Au cours du XII^e siècle, survint la transformation qui nous a donné le croisillon actuel resté depuis lors inchangé. Selon toute vraisemblance le miracle de l'apparition fut opéré avant les travaux ; il fut accepté d'enthousiasme et eut une grosse répercussion. Je vois vo-

1. Le pouillé déjà cité (dans la note précédente), dit : « Les lits étaient autrefois dans le bas de la nef de l'église ». Nous ne pouvons pas comprendre autrement que *l'extrémité de la nef du côté du chœur*. On ne trouve à l'extrémité ouest aucune fenêtre qui ait été agrandie, le marché ne se trouvait pas de ce côté, et enfin par nécessité et par tradition, le grabatoire devait être voisin du chœur, pour être mieux sous la surveillance des chanoines. Voici comment Fleureau apprécie le rôle de ceux-ci : « Il est très probable que pendant que les pauvres malades logeoient dans l'Eglise de Notre-Dame, les Chanoines avoient la disposition et le gouvernement de tout ce qui les regardoit, tant au spirituel qu'au temporel, et qu'ils cessèrent de l'avoir lorsque les pauvres furent logez hors de leur Eglise ». (*Ouv. cité*, p. 414).

2. Nous avons déjà eu l'occasion de soutenir ce fait dans *Etampes et ses monuments aux XI^e et XII^e siècles* (Paris, Picard, 1907, p. 90, note 2).

lontiers en lui la circonstance qui a précipité la construction du croisillon sud, en faisant affluer les dons, le fait qui a si fortement agité les âmes que pour élever cette partie du transept on a délibérément osé appuyer le nouveau mur occidental du croisillon contre l'angle d'un portail magnifique, âgé de cinquante ans tout au plus, sans pouvoir éviter de déplacer de grandes statues et d'écraser une partie des fins chapiteaux représentant des scènes de la vie de Jésus. Il fallut un sentiment bien violent uni à une impérieuse nécessité pour étouffer la crainte respectueuse de mutiler et d'amoin-drir considérablement une œuvre dont on devait être encore fort glorieux.

En effet, comment faut-il interpréter la phrase « le peuple étam-pois poussé de dévotion fit agrandir la fenêtre ». Pour ma part, je ne crois pas qu'il faille suivre le texte à la lettre, et je comprends que, pour agrandir la fenêtre et y placer un beau vitrail, on a exécuté en même temps un plus important travail devenu nécessaire et presque prévu depuis qu'on avait déjà opéré de gros changements au nord de l'église. Le miracle a été un stimulant venu à propos. Par l'aspect du monument, et en tenant compte de multiples cir-constances, la date de la transformation peut être fixée entre 1150 et 1175 ¹, et elle serait donc également celle du miracle.

Quoiqu'il en soit, les travaux d'agrandissement de l'église une fois accomplis, le grabatoire fut réinstallé sur son ancien emplacement, mais en profitant d'un notable espace pris sur la rue qui a de tout temps côtoyé l'édifice.

Il avait plus de lumière et plus d'air, et aussi une jolie petite porte d'entrée spéciale sur la rue, outre celle ou celles qui le faisaient communiquer directement avec toutes les autres parties de l'église sans être obligé de sortir de l'édifice : c'était nécessaire pour le chœur, à cause des chanoines, et nous avons vu tout à l'heure l'extraordi-naire visiteuse se rendre, évidemment en passant par la nef, sous le clocher où un malade s'était réfugié. Vraisemblablement le graba-toire ne s'étendait pas tout à fait jusqu'à la nef, ou plus exactement

1. M. Eugène Lefèvre-Pontalis a placé la construction du croisillon sud à la fin d'une suite de travaux commencés vers 1140 et terminés vers 1180. (*Les campagnes de construction de Notre-Dame d'Etampes, Conférence des Sociétés savantes de Seine-et-Oise à Etampes, en 1908, Etampes, 1909, p. 228, 231 et 236*). Moi-même antérieurement, j'avais dit entre 1150 et 1180 (*Le Portail royal d'Etampes, 2^e edit., Paris, Picard, 1908, p. 23*).

jusqu'à la croisée du transept; on avait peut-être ménagé un passage pour laisser libre l'accès du collatéral du chœur sans traverser ni le chœur ni le grabatoire.

La garde Sulpice fut probablement enterrée près de l'un des deux gros piliers en face de la petite porte bouchée. Au-dessus de celle-ci. la verrière qui fut peinte à l'occasion du miracle devait orner la fenêtre aujourd'hui occupée par le vitrail moderne de saint Clément¹,

A ce moment, le chœur commençait au même point qu'aujourd'hui, sa barrière se dressait entre les deux transepts, mais il y a des preuves très sérieuses qu'il fut agrandi au cours du Moyen-âge d'une travée prise du côté de la nef; il se composait donc alors de quatre travées, y compris le double transept en entier². Cette nouvelle modification — qui, soit dit en passant, fut peut-être accompagnée de l'érection du jubé, — engloba donc le croisillon où était installé le grabatoire, et entraîna le transfert de celui-ci hors l'église : les multiples inconvénients qu'il occasionnait ont sans doute fait considérer son départ comme une délivrance.

Devant l'image évoquée de ces inconvénients, l'idée d'un hôpital dans l'église choquera sans doute beaucoup de gens pour qui elle est nouvelle. Cela tient d'abord à ce que nous nous imaginons mal les conditions des églises durant le Moyen-Age. Du reste, si les grabatoires sont restés seulement un siècle ou deux tout au plus dans les églises, c'est que leur présence fut jugée fâcheuse. Néanmoins le grand respect que nous témoignons de nos jours dans les édifices religieux est le fait de conceptions modernes ou, dirai-je plus justement, de conceptions anciennes à l'application desquelles le peuple fut rebelle jusqu'aux temps modernes. Les églises servaient à des usages contre lesquels les autorités ecclésiastiques fulminèrent sans

1. Les comptes de la fabrique pour les années 1513-1514-1515, publiés par M. Maxime Legrand (*Annales de la Société archéologique du Gâtinais*, 1907), mentionnent de nombreux vitraux sans citer celui de la Sainte Vierge et des Martyrs. D'un autre côté, le recit de H. B. T. en parle comme s'il existait encore en 1610. Il n'aurait donc pas été détruit avec beaucoup d'autres par les Huguenots en 1562 ou 1567, mais plutôt à l'époque de la Révolution. (Voir notre ouvrage, *Œuvres d'art diverses disparues ou existantes dans les églises d'Étampes, rapport présenté à la Commission départementale des Antiquités de Seine-et-Oise*, PARIS, PICARD, 1912, chap. VI).

2. Je me suis expliqué complètement à ce sujet dans une récente étude : *Le mobilier du chœur de l'église Notre-Dame d'Étampes pendant le Moyen-âge*, extrait des *Annales de la Société archéologique du Gâtinais* (1913, p. 10 et suiv.). Voir aussi notre étude complémentaire à paraître en 1914, dans les mêmes *Annales* sous le titre *La démolition du jubé de l'église Notre-Dame d'Étampes*.

cesse, mais inutilement. Les articles des conciles fourmillent d'indications à cet égard. L'idéal fut, certes, bien vite de conserver l'église uniquement pour l'usage du culte, et c'est un des motifs qui firent un beau jour transporter dans un local voisin les lits des malades. Mais les temples du Seigneur continuèrent longtemps à abriter des réunions de tous genres qui se tenaient dans les nefes comme dans un hall public, les conciles eux-mêmes, plaids, *nuitées*, repas, concerts d'acrobates, et les fêtes les plus extravagantes comme celles dites des Fous ¹. La paille éparpillée sur le sol servait naturellement de litière à tous les gens fatigués de passage. Il va sans dire que, en cas de guerre, l'église servait presque toujours de dernier

1. Concile de Laodicée (en 364) : défense de faire les agapes dans les églises, d'y manger et d'y dresser des tables (can. 28).

XII^e Concile general de Latran (en 1215) : défense de porter des meubles dans les églises, hors cas de nécessité, comme ceux des incursions d'ennemis (can. 19).

Concile de Saumur (en 1253) : prohibe les plaids dans les églises et sous leurs portiques (can. 6 et 7)

Concile d'Ecosse (en 1225) : défend les danses, les jeux indecents et les plaids dans les églises et les cimetières (can. 67).

Concile provincial de Paris (en 1429) : defend les jeux indecents à certaines fêtes, dans les églises (can. 1).

Concile provincial de Sens (en 1460) : recommande l'observation du 2^e Concile général de Lyon sur le respect dû au temple du Seigneur. Les plaidoeries, les entretiens profanes, les allées et venues, les clamours, toutes sortes d'irrévérences en un mot sont proscrites. On condamne aussi les mômeries de la fête des Fous (can. 1).

Les statuts synodaux d'Orléans en 1525 et en 1587 defendent de faire aucuns festins dans les églises, etc.

Le Concile provincial de Sens, preside à Paris en 1528, par le cardinal Duprat, et qui dura six jours, confirme les recommandations précédentes, defend de laisser entrer des bateleurs pour y jouer du tambour ou autres instruments, et prohibe la fête des Fous (can. 16) ; le Concile de 1460 n'avait donc pas eu beaucoup d'effet. Dans le canon 17, il est dit que le chant de l'église sera propre à inspirer la dévotion, et qu'on se gardera bien d'y chanter ou d'y jouer sur les orgues des chansons profanes et des airs lascifs.

Concile de Narbonne (en 1551) : bannit des églises toutes sortes de spectacles, de chansons et de bruits propres à faire rire (can. 46). Il bannit des églises et des cimetières les danses et les repas qui sentent la debauche et le libertinage (can. 47).

Concile de Cambrai (1565) : bannit des églises les chants mols, profanes, lascifs. Les chantres seront des clerics autant que possible. De tous les instruments de musique on admettra seulement les orgues, etc, etc.

Des tableaux du xvii^e siècle, étrangers, il est vrai, mais dont la sincerité ne saurait être mise en doute, representent des interieurs de cathédrales ou de grandes églises, dans lesquelles des bourgeois ou des gens du peuple évoluent par groupes, le chapeau sur la tête, la canne ou le panier à la main, comme dans un marché ou une bourse de commerce ; d'aucuns sont assis par terre dans des coins, des enfants jouent aux billes, des chiens se promènent. C'est à ce point que je me suis demandé si ces eglises n'étaient pas à ce moment passées sous le regime lutherien. Voir les tableaux d'Antoine de Lorme, qui travaillait à Rotterdam de 1640 à 1666, dans la galerie Six à Amsterdam et au Musée royal de Berlin ; aussi un tableau de Pieter-Jansz Saenredam, également à la galerie Six.

refuge aux habitants. En résumé, l'église était le lieu indispensable, la maison communale que, sous la pression de la moindre nécessité, on se permettait d'utiliser pour tout. En voici un typique exemple : de 1399 à 1401, les ambassadeurs de France et d'Angleterre, réunis pour des négociations dans le village de Leulinghen (Pas-de-Calais), furent logés dans la petite église divisée par des tapisseries tendues au travers de l'édifice pour constituer les chambres à coucher ¹.

Mais, outre cette manière de voir générale, il est clair que le culte catholique s'alliait complètement avec l'assistance hospitalière. Dans les hospices qui ne sont pas encore laicisés, on peut voir un autel, utilisé ou non, dressé dans chaque salle de malades. Les messes journalières n'étaient pas dites dans des chapelles, mais dans les dortoirs mêmes. Les grandes Maisons-Dieu, ou Hôtels-Dieu, avaient plusieurs chapelains attachés parce que quelquefois elles possédaient plusieurs salles et partant plusieurs autels ². Fleureau nous apprend que primitivement l'Hôpital d'Etampes n'eut pour chapelle qu'un appentis : on conçoit facilement pourquoi. A l'étonnant hospice de Beaune, dans la Côte-d'Or, qui s'est conservé presque intact depuis le milieu du xv^e siècle, et où l'on fait les plus louables efforts pour maintenir la tradition et tous les anciens usages qui ne sont pas incompatibles avec l'hygiène, on se demande, tant est la confusion grande, si c'est la chapelle qui a trouvé place dans une salle de malades ou si c'est la salle qui a empiété sur le terrain de la chapelle. Le sanctuaire est à un bout de la pièce grande et très élevée, mais la chaire à prêcher est égarée au milieu des lits. En réalité, il n'y a qu'une union très naturelle des deux choses, et il en était surtout ainsi dans un temps où la spécialisation, dont les modernes sont fêrus, se pratiquait peu ³.

¹ C. ENLART, *Manuel d'archéologie française*, t. II, p. 66. Dans nos temps modernes, les fideles ont trouvé tout naturel d'installer des ambulances

² En 1274, Jean Bourguineau, d'Etampes, un ancien serviteur de saint Louis, fonda deux chapellenies en faveur de la Maison-Dieu Notre-Dame d'Etampes. Cela laisse supposer qu'il y avait alors au moins trois autels dans l'hôpital, et que deux d'entre eux étaient dans des salles de malades. En 1579, les deux prêtres étaient désignés « *Chapelains de l'aumône de Notre-Dame* ». (FLEUREAU, *ouv. cité*, p. 418-420).

³ J'ai particulièrement cité l'hôpital de Beaune parce que c'est un exemple tout à fait caractéristique et encore existant, mais on pourrait en énumérer beaucoup d'autres. M. Camille Enlart a publié plans ou images des salles de Tonnerre et d'Issoudun, avec des sanctuaires ; il a décrit les salles des Hôtels-Dieu de Caen, de Chartres, etc. (*Manuel*, t. II, p. 43 et suiv.).



PETIT GROUPE EN BOIS DANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME, A ÉTAMPES

(Photo de la Biblioth. d'Art et d'Archéologie)

Un dernier petit détail du récit doit aussi retenir l'attention. On a vu que la gracieuse dame visiteuse s'était reposée sur la pierre du bénitier et qu'elle s'était servi du « jettoir ». Il est évident que ces objets furent pendant longtemps vénérés ; je crois retrouver la trace de cette attention dans le compte de la fabrique qui signale en 1513-1515 une statue de la Vierge, dite « du bénitier », dont on fit redorer la couronne ¹. Il est vraisemblable que cette Vierge fut placée dans un but de commémoration près du bénitier sacré, et qu'elle était représentée de façon à rappeler les détails du miracle de l'Aumônerie et en même temps de façon à exalter les vertus de l'eau bénite. J'y vois donc, pour ma part, un groupe qui a précédé celui dont j'ai parlé au début de cette étude et qui lui a servi de modèle.

Si le miracle eut lieu au XII^e siècle, l'œuvre en question n'est pas de ce temps-là, tant s'en faut ; elle porte la date très sincère de 1787. Il est évident qu'elle en a remplacé une autre tombée en complet état de vétusté et dont l'origine pouvait être fort ancienne. Mais quoiqu'il en soit, le sculpteur de 1787 ne s'est pas beaucoup inquiété de donner à son œuvre, imitation ou non, un caractère archaïque, et il s'est montré de son temps.

Le groupe a 55 centimètres de hauteur avec le socle. Les trois malades sont assis, mains jointes, dans le même grand lit de bois, car l'artiste obligé à la simplification devait tous les réunir : leurs corps sont nus, mais en partie cachés par la couverture. La garde, habillée comme une paysanne beauceronne de nos jours, avec un bonnet lui serrant la tête, tenant son chapelet à la main, est agenouillée près d'une minuscule table ou d'une sorte d'escabeau sur lequel est posée une lampe.

Au pied du lit, la Vierge, par rapport aux autres personnages, est de taille immense : la tête de la garde arrive seulement à la hauteur de ses genoux. Elle est couronnée, comme la *Vierge du bénitier* dont nous parlions tout à l'heure, portant l'Enfant nu dans son bras gauche, et étend sa main droite protectrice au-dessus des malades. Les trois martyrs qui devraient être auprès de la Vierge sont absents.

On remarquera que la Vierge est avec l'Enfant, et ceci est, en apparence, en opposition avec le récit, mais Jésus n'est ici que comme un attribut, pour désigner expressément celle qui le porte. Voilà bien un souvenir du Moyen-âge. On pourrait encore observer que Jésus étant complètement nu, selon une tradition qui, en France,

1. *Compte cité*, p. 107.

ne remonte pas plus haut que le xvi^e siècle ¹, l'artiste de 1787 n'a pas imité servilement son vieux modèle, ou bien celui-ci n'était déjà pas très ancien.

Le groupe actuel a d'ailleurs lui-même été restauré et repeint vers 1875 par les soins de M. le curé Delanoue ² : à ce moment, en effet, la main avait disparu. En nous apprenant ce détail, M. Bonvoisin a exprimé le regret que le sculpteur chargé de la réparation ait ignoré le miracle, et ainsi n'ait pas pu conformer son œuvre avec les détails de celui-ci. Il aurait dû, en effet, mettre dans la main de Marie le goupillon, le « jettoir », qu'elle avait pris dans le « benoistier », et dont la statue primitive avait certainement été munie.

Les malades sont nus dans le lit, parce que tel était l'usage général au Moyen-âge pour tout le monde, quels que soient le sexe, la condition et l'état de santé des gens. D'innombrables peintures de manuscrits le prouvent. Pourtant le vêtement de nuit comporte quelquefois une pièce pour la tête. le bonnet.

Ils sont couchés ensemble parce que, non seulement on trouvait naturel de coucher plusieurs dans la même chambre, même étant étrangers, mais encore on ne faisait aucune difficulté pour coucher deux ou trois dans de grands lits, d'ailleurs préparés pour cela. C'était l'habitude universelle. Ce n'est pas sans raison que les trois rois Mages de la Nativité de Jésus ont été représentés un nombre infini de fois, — avec leur couronne sur la tête pour bien les désigner, — étendus dans le même lit, sous la même couverture. Tels ils se voient, à Etampes, dans le tympan de la porte occidentale de l'église Notre-Dame, sculpté vers 1200.

Encore de nos jours, il n'est pas nécessaire de faire beaucoup de chemin pour découvrir des employés astreints au couchage en commun.

En ce qui concerne les hôpitaux à Etampes, l'article du Dr Boncerf, écrit précisément en 1785, deux ans avant qu'on entreprenne la sculpture de notre groupe, nous renseigne fort à propos. Il y déclare : « Enfin par une suite de cette progression d'économie et de bienfaisance, il y a lieu d'espérer que cet hôpital ne laissera plus rien à désirer dans quelques années et que *les malades y seront tous couchés seuls à seuls, ou du moins dans des lits doubles* quand il ne

1. Exemples : Statue de la Vierge-Mère par Germain Pilon, dans l'église de la Couture, au Mans ; autre dans l'église Sainte-Croix, à Provins.

2. Léon MARQUIS, *Les Rues d'Etampes et ses Monuments*, p. 281.

sera pas possible de faire autrement ; on ne conçoit guère comment on peut mettre *deux malades dans des lits de trois pieds* ».

Trois pieds, cela équivaut à un mètre : c'est peu de largeur, en effet. M. Paul Pinson a expliqué que les *lits-doubles* avaient quatre pieds et étaient divisés en deux couchettes égales par une cloison triangulaire dressée au milieu. Ainsi, non seulement les malades n'étaient pas sous la même couverture, mais ils étaient isolés. Il va sans dire que les promiscuités dangereuses ou simplement fâcheuses étaient évitées le plus possible : c'est ainsi que, dès le Moyen-âge, non seulement les sexes étaient toujours séparés, mais les femmes en couches, les contagieux, les convalescents étaient éloignés les uns des autres ¹.

Une inscription repeinte sur le socle reproduit certainement, avec exactitude, celle qui existait auparavant. Elle se lit ainsi : *N. D. de Visitation, 1787*. L'appellation est bien faite pour tromper toute personne non prévenue et ne connaissant pas l'image d'Étampes. On ne saurait songer à une apparition de la Vierge avec des termes qui, au contraire, rappellent si bien la visite de Marie à Elisabeth. Je ne pense pas que pour une semblable application, l'expression ait été en usage ailleurs. Mais se trouve-t-il autre part un groupe semblable à celui d'Étampes ? Il est probable que non. Cette rareté, je l'ai dit, est un de ses principaux mérites. Il faut ajouter que la scène représentée, réaliste par certains côtés, et figurant surtout des personnages vulgaires, est un document autant civil que religieux. Il se rattache autant à l'histoire de l'hôpital qu'à celle de la principale église d'Étampes ; cela double son curieux intérêt.

L.-Eug. LEFÈVRE.

1. A Étampes nous savons que, en 1665, les lits étaient entourés de rideaux et de ciels en serge rouge ; ils possédaient double-couverture, une verte et une blanche ; les lits des femmes, séparés, avaient des rideaux blancs (Pierre PLISSON, *Les Restes de l'Hôtel-Dieu d'Étampes*, publié par Ch. Forteau, Bulletin de la Soc. histor. de Corbeil et d'Étampes, 1904.

LA PAROISSE

DE

SAINT-MARTIN D'ÉTAMPES

(*Suite*)

LA MALMAISON

Cette ferme ne paraît pas avoir eu plus d'importance autrefois qu'aujourd'hui. Pourtant son existence remonte assez loin. M. Dujardin dit y avoir vu, à une baie de fenêtre délabrée, des traces d'anciennes décorations de l'époque de François I^{er}, de ces losanges caractéristiques que l'on trouve à Etampes aux baies de la maison historique d'Anne de Pisseleu.

Elle est rarement citée dans les actes.

1668. — Abraham Cagniard, laboureur à la Malmaison.

1701. — 6 octobre, inhumation au cimetière d'un pauvre homme demandant l'aumosne, mort dans la ferme de la Malmaison, qui a dit qu'il était de S. Denis, et qu'il revenait de *Turquie*.

1709. — 3 février, (registre de S. Gilles). J'ay donné permission aux parents de Jean Dupont, fermier de la Malmaison, de le faire inhumer en la paroisse de Guillerval, comme il l'avait demandé.

1781. — Jean Leblanc, laboureur, époux de Marie Verneau.

5 nivôse, an III. — Un membre de la municipalité fait observer que le citoyen Bigeon, fermier à la Malmaison, a récolté, outre les grains ordinaires de sa ferme, ceux provenus d'un lot de terre, commune de Saclas, qui était inconnu et qui n'est entré, pour aucune considération, dans la répartition de son contingent pour l'approvisionnement de la commune, tandis que l'on annonce que le citoyen Bigeon en transporte furtivement des grains que l'on présume être vendus au-dessus du maximum.

LE PETIT SAINT-MARD

Le nom de ce hameau est écrit « le Petit S. Mars », selon l'orthographe officielle qui admet aussi Chalo S. Mars au lieu de Chalo S. Mard, à tort assurément puisque ces deux localités ont pour patron S. Médard, par contraction S. Mard, ce que nous avons déjà essayé de démontrer dans un article publié par l'*Abeille d'Etampes*, le 10 janvier 1903.

M. le Dr Bourgeois, dans sa brochure intitulée « Quelques recherches sur le Port d'Etampes », dit aussi :

« Il tend à s'établir une faute dans la manière d'orthographier le nom de ce hameau, ainsi que celui de Chalo S. Mard, autrement dit, le Grand S. Mard; on l'écrit même, dans les actes publics, par un S au lieu d'un D. S. Mard est formé par syncope de S. Médard, patron de l'église du Grand S. Mard et de l'ancienne chapelle du Petit, abattue il y a une douzaine d'années ».

Cependant nous écrivons ce nom tel qu'il est inscrit dans les registres, c'est-à-dire des deux façons.

Si le hameau du Petit S. Mard n'est pas cité par lui-même, il n'en remonte pas moins à une époque assez reculée, car sa chapelle dont on ignore le fondateur, centre évident de la population, existait dès l'année 1085, d'après M. Max. Legrand. Il en est question en 1106, dans la donation, aux moines de Morigny, de S. Martin et des églises du viel Etampes¹, où il est constaté qu'elle appartenait déjà à l'abbaye de S. Cyr qui la possédait encore en 1789. On la mentionne également en 1219 et en 1259.

Elle était desservie par un chapelain pour le service des religieuses qui y résidaient, lequel en avait les bénéfices sous la réserve d'un droit à payer aux Prieur et Curé de S. Martin². Son revenu était de 30 livres en 1648, d'après Léon Marquis.

Nous lisons dans un pouillé du diocèse de Sens, rédigé par Amette, secrétaire de l'archevêché (1695-1732), reproduit par M. Menault dans son livre sur Morigny :

« La Chapelle de S. Mars, ou plutôt de S. Médard, au lieu vulgairement appelé le Petit S. Mard, en l'étendue de la paroisse S. Martin, près Etampes, fondée longtemps avant l'an 1259, appartenait aux religieuses de l'Abbaye de S. Cyr, ordre de S. Benoît, diocèse de Chartres,

1. Etampes pittoresque, l'arron¹ p. 473.

2. Voir dom Basile Fleureau p. 466.

Quelques-unes d'entre elles, même, y demeureraient, non que ce fût un monastère, mais seulement une de ces habitations qu'on nomme *Granchiæ monialium*. Elles y avaient un prêtre pour leur servir de chapelain, qui, par la suite, s'est fait titulaire, on ne sait comment, s'il ne l'a été par l'autorité des archevêques comme il est arrivé ailleurs. Quoi qu'il en soit, la présentation de ladite chapelle, au prieuré séculier, est demeurée à l'abbesse de Notre-Dame de S. Cyr qui y présenta un prêtre séculier, à l'Archevêque, l'an 1462, et encore en 1466. Il s'en trouve une provision sur une signature de... *per obitum*, au secrétariat de l'année 1656 et 1659 aux archives, liasse du prieuré de S. Hilaire, près *Chalotz*, vulgairement S. Mars. Je pense que c'est de cette chapelle dont il est question ».

Elle fut démolie vers 1850. On voit au Musée d'Etampes la photographie d'un dessin de M. Lenoir, ancien Conservateur, représentant le portail de cet édifice près de l'emplacement duquel sont encore les restes d'une tour, ancien fief, dit de la Tour carrée.

Jusqu'au xvii^e siècle, l'Histoire ne porte pas, croyons-nous, de seigneurs de ce lieu ; le procès-verbal de la rédaction des Coutumes du bailliage d'Etampes est muet à cet égard.

Ce n'est qu'en 1655 que nous voyons la mention dans les registres paroissiaux d'un seigneur du Petit S. Mard, dans la personne de Claude Hémard, ancien cornette du Roi, qui avait pris part aux luttes dont notre ville avait été témoin et victime en 1652.

Nous ignorons à quel titre, ou de quelle manière, il était entré en possession du domaine du Petit S. Mard.

Nous trouvons dans l'excellente notice qui précède l'édition des « *Restes de la Guerre d'Etampes* » par le Sieur Hémard », publiée par notre savant confrère M. Paul Pinson, quelques détails sur la famille.

Claude Hémard, marchand de laine, puis receveur de la terre de Mesnil-Girault, mort en 1644, avait eu trois fils de sa femme Jeanne Martin.

1^o Pierre, plus tard seigneur de Gommerville ;

2^o René, l'auteur de *la Guerre d'Etampes*¹ et de l'ouvrage ci-dessus, lieutenant particulier au bailliage, l'un des maires les plus remarquables et les plus énergiques d'Etampes. Il avait épousé, ainsi que nous l'avons déjà vu, Marie Baron, fille de M. Pierre Baron, S^r de Lhumery.

3^o Claude, seigneur du Petit S. Mard, époux de dame Christine Samson, veuve de messire Henry de Beauclerc, seigneur de Frémigny

1. Egalement éditée par M. Paul Pinson.

et du Petit Villiers, comme il est dit dans l'un de nos premiers chapitres.

De ce second mariage sont issus :

1655. — 12^e jour d'Aoust¹, Claudine, ou Claude ; parrain Noël de Patrocle, escuier, S^r de Thoisy, conseiller du Roy en ses conseils, ci-devant lieutenant général pour sa Majesté aux Isles de S. Christophe ; marraine, Marie Baron.

Cet acte est de S. Basile. Claude Hémard n'habitait pas encore sans doute le Petit S. Mard, quoiqu'il en portât le titre. Les autres sont de S. Martin.

4^o L'an de grâce 1656, le 10 du mois de décembre, le curé de S. Martin d'Estampes-les-Vieilles, certifie avoir, le susdit jour et an, baptisé un fils à Claude Hémard, escuier S^r du Petit S. Mard ; et la mère, damoiselle Christine Sanson -- prénommée Claude -- Parrain, Pierre Hémard, esc. et vallet de garde-robe ordinaire du Roy ; et la marraine, damoiselle Henriette de Bry, fille de messire Gabriel de Bry, escuier, S^r d'Arcy, président et lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Estampes.

Cet enfant vécut peu probablement, car un autre fils, né l'année suivante, reçut également le prénom de Claude de son parrain, maître Jacques Vincent, avocat au Parlement et, de sa marraine, damoiselle Adrienne Martin, fille de noble homme Jacques Martin, le 13 novembre 1657.

Comme son frère, il mourut très jeune, en 1658, et fut inhumé le 17 janvier.

Le prénom de Claude, assez répandu à cette époque, était donné indifféremment aux garçons comme aux filles.

Les autres enfants sont :

1659. — 1 octobre, Joseph ; parrain, Jacques Le Boulton, conseiller du Roy en ses conseils et maître des Comptes de la Chambre de Paris ; marraine, Claude Baron, femme de messire Charles Dupuis, S^r des *Tournelles* et autres lieux.

Le père est dit alors : « Conseiller du Roy, eslu en l'élection du seigneur du Petit S. Mars.

1660. — 13 novembre, Clémence Angélique ; parrain, Sébastien Bredet, lieutenant particulier en la prévosté ; marraine, Clémence Angélique de Niellé, femme de Pierre Goussard, S^r des *Roches-Blavo*, demeurant à Paris.

1. Date du baptême.

1662 — 30 mars, Pierre; parrain, N. H. Pierre Demazis; marraine Françoise Hochereau, femme d'Antoine Héricart, de la paroisse de Notre-Dame.

1666. — 15 novembre, est parrain messire Jacques Auguste de Beauclerc, fils de deffunt Henry de Beauclerc, escuier, S^r de Frémigny, et de Christine Sanson, sa veuve, à présent femme de Claude Hémard; marraine Jeanne Roger, fille de deffunt Antoine Roger, huis-
sier à la gabelle d'Estampes.

Claude Hémard est parrain le 23 janvier 1670. Il devint veuf en 1681 :

« Le 24 février, mourut damoiselle Christine Sanson, veuve de feu messire Henry de Beauclerc, escuier, S^r de Frémigny et Petit-Villiers, et remariée en secondes noces à messire Claude Hémard, seigneur de S. Mard, officier de feu Madame la douairière d'Orléans, et fut inhumée dans l'église de S. Martin, sa paroisse, par le S^r curé de S. Gilles, en présence de M. Claude Hémard, son époux; Jacques Auguste de Beauclerc, prestre, bachelier de Sorbonne, prieur de Bléville et curé de S. Martin d'Estampes, son fils; René Hémard, conseiller du Roy, lieutenant particulier au bailliage d'Estampes, son beau-frère.

1681. — 21 novembre, Michel Le Cat, prieur de S. Quentin de Passy, parrain; la marraine étant damoiselle Claude Hémard de S. Mard, fille de Claude, S^r du Petit S. Mard, officier de Mademoiselle, et de défunte dame Christine Sanson.

1682. — 15 avril, marraine, Angélique Clémence Hémard, fille de Claude et de feu *Dominique Christine* Sanson.

1684. — 26 août, inhumation dans l'église de S. Martin du corps de messire Claude Hémard, escuyer, S^r de Saint-Martin.

1685. — Mardy 27 février, mariage dans la chapelle du Petit-Saint-Mard, entre messire Florentin Peschart, S^r de Lespinay, de la paroisse Notre-Dame, et damoiselle Claude Hémard de S. Mars¹, fille de feu Claude Hémard S^r de S. Mars et de feu damoiselle Christine Sanson, en présence de messire Alexandre Le Vassor, escuier, S^r de Rochefontaine, prévôt provincial de Messieurs les maréchaux de France; et de M. Jacques Petit, escuier, S^r de Mézières.

Les nouveaux époux durent habiter le petit S. Mard pendant quelques années; deux de leurs enfants y naquirent et furent baptisés en l'église de S. Martin.

1685. — 21 novembre, Claude Nicolas, né le 17; parrain, Nicolas

(1) née en 1655.

Dubain, conseiller receveur des tailles de l'élection d'Etampes ; marraine, damoiselle Angélique Clémence Hémard de S. Mars (tante maternelle).

1690. — Mardy, 4 juillet, Claude Jean Peschart ; parrain, Jean-Baptiste Baudet, Sr du Mesnil, huissier ordinaire de la Chambre du Roy ; marraine, Marie Bredet, femme de M. Pierre Hémard Danjouan (*sic*), procureur du Roy en l'élection et gabelle.

Ce dernier qui avait été parrain à S. Martin le 24 août de l'année précédente, assisté de sa cousine Clémence Angélique, était fils de René Hémard et de Marie Baron.

1691. — 26 avril, inhumation dans la chapelle du Petit S. Mard de Jeanne Chauvet, femme de Jean Dupuis, vigneron, laquelle mourut *dans le feu qui prit au Petit S. Mard*, le 25 avril, entre une heure et deux heures de l'après-midy.

C'est le seul exemple que nous ayons rencontré dans les registres paroissiaux de S. Martin, d'un enterrement dans la chapelle. Cette exception est due assurément à la nature du décès de la défunte.

1693. — 11 avril, mariage entre messire Louis de Poilloue, chevalier, sr de Bonnevaux, du Boulay et d'Aveluy, fils de messire Jacques de Poilloue, chevalier, sr desdits lieux, et de feu dame Madeleine d'Allonville, de la paroisse de Saclas, et Clémence Angélique Hémard de S. Mars, fille de feu M. Claude Hémard de S. Mars et de feu dame Christine Sanson ; en présence de messire Pierre André Textorius, prestre vicaire. Le curé signe : curé et frère de la demoiselle.

Nous reportons le lecteur au chapitre de Saclas, de nos registres paroissiaux du canton de Méréville, dont ce qui va suivre peut être considéré comme le complément. Nous y avons retracé, autant que possible, la filiation de la famille de Poilloue.

Louis de Poilloue vint se fixer, avec sa femme, au Petit S. Mard, où naquirent leurs enfants, baptisés en l'église de S. Martin, savoir :

1^o Jacques Auguste, 30 Octobre 1694 ; parrain, Jacques Auguste de Beauclerc, prestre, bachelier de Sorbonne, curé de S. Martin ; marraine, Elisabeth d'Allonville.

2^o Louis René, 7 novembre 1696 ; parrain, messire René Le Frère, prêtre, curé d'Abbéville ; marraine, damoiselle Marie Moreau, femme de Jean François Gabaille, Conseiller du Roy au grenier à sel.

3^o Pierre Louis, 13 octobre 1697 ; parrain, Pierre Hémard, con-

seiller du Roy, lieutenant particulier au baillage ; marraine, Louise de Laumoy, fille de messire Louis de Laumoy, chevalier, seigneur de Gironville-sous-Buno ¹.

Louis de Poillou mourut en 1721, à l'âge de 55 ans ; il fut inhumé dans l'église de S. Martin, le 29 mars, en présence de « Monsieur son fils » et de ses amis, ainsi que de messire Le Frère, curé d'Abbéville.

Sa femme lui survécut jusqu'en 1746 — « lundy 1^{er} août, inhumation, dans l'église. du corps de dame Angélique Clémence Hémard, veuve de messire Louis de Poillou, chevalier, S^r de Bonnevaux et du Petit S. Mard, âgée de 86 ans ; en présence de messire Jacques Auguste de Poillou, chevalier, s^r de Bonnevaux ; de messire Louis René de Poillou, chevalier, s^r de Valnay, ses fils ; de messire Jacques Petit de Mézières, prêtre, chanoine de l'église royale et collégiale de Notre-Dame.

1703. — 14 janvier, parrain, Jacques Auguste, fils de messire Louis de Poillou, S^r de Bonnevaux ; marraine, damoiselle Marie Anne, fille de Pierre Hémard, s^r de Danjouan, conseiller, lieutenant particulier au baillage de cette ville.

1706. — 23 août, parrain, Loys de Poillou, fils de Loys et d'Angélique Hémard ; marraine, Marie Renée Guyot de la Barre, fille de Julien Guyot de la Barre, avocat en parlement, et de Marie Angélique Plisson.

Jacques Auguste de Poillou est parrain à S. Martin, le 27 Juillet 1714, la marraine étant damoiselle Louise de Bry de Calinane ; à S. Basile le 16 mars 1717 et le 15 mai 1718, il est alors qualifié, du vivant de son père, seigneur de Bonnevaux ; le 20 juin suivant, il assiste à un mariage à Notre-Dame.

Le 5 juin 1719, il épouse Mlle Foudrier de Boirvaux.

« Mariage dans la chapelle du Petit S. Mard, célébré par M. Le Frère, curé d'Abbéville, par permission de MM. les curez de S. Martin et de S. Basile, entre messire Jacques Auguste de Poillou, fils de messire Louis de Poillou, escuier, s^r de Bonnevaux et du *Petit S. Mart* et autres lieux, et de dame Angélique Clémence Hémard, de la paroisse de S. Martin, et damoiselle Catherine Thérèse Foudrier, fille de messire Isaac Foudrier, escuier, s^r de Boirvaux,

1. Dont le fils Alexandre Louis de Laumoy, s^r de Gironville, épousa en 1713, Marie Madeleine Hémard, née vers 1694, fille de Claude, s^r du Fresne et de Saudreville et de Marie Madeleine Le Tellier.

lieutenant général de l'artillerie de France, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis ¹, et de dame Catherine Cordest.

Les signatures de cet acte sont les suivantes : « Jacques Auguste de Poilloue — M. C. T. Foudrier — Boirvaux de Bonnevaux — Louis de Poilloue — A. Hémard — Foudrier de Boirvaux — Cordest de Boirvaux — Pierre de Poilloue et du Boulay² — Rousse — Goupil, curé, — Le Frère, curé d'Abbéville.

Les nouveaux époux habitèrent la paroisse de S. Basile où leurs nombreux enfants furent baptisés, et dans les registres de laquelle nous les retrouverons lorsque nous aurons à faire le chapitre qui sera le quatrième de ce travail.

Pourtant quelques-uns de ces enfants, morts jeunes, furent inhumés dans l'église de S. Martin, lieu de la sépulture de leurs ancêtres.

Le 25 août 1720, Jacques Augustin, l'aîné, baptisé le 9 mai précédent.

Le 6 mai 1725, Joseph René, baptisé le 21 septembre 1723.

Jacques Auguste de Poilloue de Bonnevaux est mort en 1773, et Catherine Foudrier de Boirvaux sa femme, en 1782.

Louis René de Poilloue, fils de Louis et d'Angélique Hémard, fixa sa résidence au Petit S. Mard ; tous les actes qui concernent lui et les siens, sont tirés des registres de S. Martin, à l'exception de celui de son mariage avec mademoiselle Elisabeth de S. Périer, née au château de Baudeville le 3 octobre 1701, fille de Jean Baptiste de S. Périer, chevalier de S. Louis, sr de Baudeville, commissaire provincial d'artillerie, commandant l'artillerie à Liège, et de dame Marguerite Marie de Gauthier ; mariage qui fut célébré à Paris en 1728 (contrat de mariage devant Roussel, notaire au Châtelet de Paris, le 8 Août 1728).

Nous devons ces renseignements et d'autres encore à M. le comte de S. Périer, qui habite le château de Morigny, seul représentant actuel, avec son frère, de la branche aînée de l'antique famille de Poilloue.

Jean-Baptiste de S. Périer qui, dans un acte de S. Basile, en 1681, est dit fils de Charles de S. Périer, Sr de Durand, eut une autre

1. Ce personnage s'était distingué sous le règne de Louis XIV, dans un grand nombre de sièges et d'attaques de places-fortes.

2. Pierre François de Poilloue du Boulay de Bonnevaux, est parrain, le 2 Août 1719, à S. Pierre d'Etampes.

filie, Charlotte, mariée à M. Hery de Sabrevois, qui prit le titre de seigneur de Baudeville. Ils eurent un fils, mort à l'âge de 10 ans, en 1739, et inhumé en l'église de S. Basile, le 28 juin, et une fille qui devint la comtesse de Salvart-Montrognon et n'eut pas de descendant.

Jean-Baptiste de S. Périer avait, entre autres, deux frères, Anne Henry, officier de marine, habitant Marseille, mort sans enfants, et César Joachim, chevalier, puis marquis de S. Périer, lieutenant général, dont nous relevons les brillants états de services dans l'Inventaire des Archives de Seine-et-Oise (E. 2918, 1682-1735).

« Mémoire des services militaires de César de S. Périer, lieutenant-général des armées du Roy ; ordres donnés : par le duc de Lude, grand-maître de l'artillerie de France, au chevalier de S. Périer, commissaire de ladite artillerie, de se rendre à Metz et au camp de Bouquenon sur la Seine (1683) : — à Roy et Calais ; — par le maréchal d'Humières de se rendre à Dunkerque (1687) ; Douai, Arras, Strasbourg (1692) ; — par Louis Auguste de Bourbon, duc du Maine, de se rendre à Arras (1695) et Lille ; — par le maréchal de Boufflers, de se rendre au poste de Lille, pour Dunkerque (1696) ; par le duc du Maine, de se rendre à l'armée du maréchal de Villeroy (1697), au camp de Compiègne ; à Arras, en qualité de Commissaire provincial ; à Bruxelles, sous les ordres du maréchal de Boufflers, pour commander l'artillerie dans les places de l'électeur de Cologne ; — à Strasbourg, en qualité de lieutenant d'artillerie au département, puis de commander l'école d'artillerie ; — à Pavie, pour commander l'école d'artillerie (1705).

« Commission donnée au chevalier de S. Périer, commandant en second l'artillerie de l'armée de Piémont, d'examiner les états de dépense de ladite artillerie ; — nomination du chevalier de S. Périer, commandant en second l'artillerie de l'armée d'Espagne, au commandement en chef de ladite artillerie (1708).

« Lettres de Louis XIV ordonnant que ledit chevalier, lieutenant en l'artillerie de l'armée du Rhin, prendra part pour servir seulement une fois dans la charge de brigadier d'infanterie, afin d'en garder le rang (1710-13) ; — nomination de César de S. Périer, chevalier de S. Louis, commandant l'artillerie au département général d'Alsace, duché-comté de Bourgogne, à la charge de chevalier d'honneur au bailliage de l'artillerie, poudres et salpêtres, partout le royaume, arsenal de Paris et ses dépendances, créé par édit de Mars 1708, aux

gages de 3.000 livres par an ; — quittances de 45.000 livres payées pour le dit office par le chevalier de S. Périer qui déclare avoir emprunté sur cette somme 15.000 livres à Joseph Desfèvres, et 10.000 à Thimoléon Duman, tous deux bourgeois de Paris, et de 252 livres pour le droit du marc d'or de la première provision.

« Lettres de Louis XV nommant le chevalier de S. Périer, maréchal de camp à l'armée d'Italie, sous les ordres du duc de Villars (1733) — donnant audit chevalier, lieutenant-général, le commandement en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie (1734-35) ».

César Joachim de S. Périer est mort à Douai le 8 septembre 1749, sans laisser de postérité.

De Louis René de Poilloue et d'Elisabeth de S. Périer, sont issus :

1° *Louise Elisabeth*, dont l'acte de baptême ne figure pas à S. Martin, et qui, probablement, est née à Paris en 1729.

2° *Louis Auguste*, baptisé à S. Martin le 2 septembre 1730 (mort en 1731, et inhumé dans l'Eglise, le 10 avril). Parrain Jacques de Poilloue, chevalier, Sr de Bonnevaux ; marraine damoiselle Marie de S. Périer — (qui devait être aussi une sœur d'Elisabeth)

3° *Charlotte Angélique*, ou *Charlotte Clémence Angélique*, baptisée le 13 octobre 1731. Parrain, Maître Jacques Petit, cleric tonsuré de ce diocèse ; marraine, damoiselle Charlotte Anne Marie de S. Périer (vraisemblablement la comtesse de Salvert).

4° *Louis Henry*, 12 Janvier 1733 (mort en 1735).

5° *César Joachim*, qui reprit le nom de S. Périer, baptisé le 27 février 1734 dont nous reparlerons plus tard, ainsi que de ses frères Jacques Auguste et Jean-Baptiste.

6° *Louis René*, 21 avril 1735 ; Louis René de Poilloue de S. Périer s'engagea dans les ordres : en 1779, il était vicaire général du diocèse de Tarbes.

7° *Françoise*. — Le 21 décembre 1736, a été ondoyée par moy, curé, par permission de Monseigneur l'Archevêque, en date du 25 novembre, un enfant femelle appartenant à messire Louis René de Poilloue, Sr du Petit S. Mard et de dame Elisabeth de S. Périer en présence dudit Sieur.

Le 15 mars 1737, ont été suppléées les cérémonies du baptême à Françoise de Poilloue, fille de... etc, ondoyée le 21 décembre 1736, née du 20 du même mois Parrain, messire César Joachim de S. Périer, chevalier lieutenant-général des armées du Roy, commandant son artillerie au département de Flandre et lieutenant général d'artillerie ;

marraine dame Jeanne Catherine Quantin, épouse de messire Pierre René de Brizay, chevalier comte de Denonville, brigadier des armées du Roy, lieutenant général du pays chartrain.

8° *Chatrine (Catherine)*, 13 mars 1738 ; qui a pour parrain et marraine des domestiques du château, comme plusieurs de ses frères.

9° *Jacques Auguste* ; 8 décembre 1739 ; parrain, messire Louis René de Bonnevaux de Poilloue, fils de messire Jacques Auguste, de la paroisse de S. Basile ; marraine, damoiselle Louise Elisabeth de Poilloue de S. Mars, sœur de l'enfant.

Jacques Auguste de Poilloue de S. Mars, marquis de S. Mars, puis gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, sous-aide-major aux Gardes françaises, lieutenant-colonel d'infanterie et chevalier de S. Louis, fut choisi par l'état de la noblesse du bailliage d'Etampes pour être son député aux Etats généraux en 1789. Il épousa, par contrat du 17 Octobre 1774, Antoinette Julie de Chavannes et mourut à Limours le 22 Août 1794. Il résidait ordinairement en son château du Petit S. Mard.

10° *Jean-Baptiste*, 26 septembre 1741. Il épousa Marie-Louise Le Roy. Il est dit « Jean-Baptiste de Poilloue de S. Mars de Bierville, S^r en partie des fiefs de Boissy-la-Rivière, Poilloue, Bierville, Bois-Richet, la Tuilerie et Champlevrot. Il avait été officier dans la marine et était chevalier de S. Louis ».

11° *Charles Joachim*, 20 Mars 1745 ; mort en 1746 et inhumé en septembre, en présence de sa sœur, Louise Elisabeth, dans l'église de S. Martin.

Les père et mère décédèrent à un âge assez avancé. Elizabeth de S. Périer en 1777, et Louis René de Poilloue en 1780. Tous deux furent inhumés au cimetière du haut Pavé ; la femme, le 5 Juin, et le mari, le 31 Janvier.

Voici l'acte d'inhumation de ce dernier :

31 Janvier 1780. — Inhumation, au cimetière du haut Pavé, de cette paroisse, du corps de messire Louis René de Poilloue de S. Mard, chevalier, seigneur de Valnay, la Cour meunier et autres lieux, âgé de 84 ans ; en présence de messire Jacques Auguste de Poilloue de S. Mard, son fils, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, ancien officier des Gardes françaises, lieutenant-colonel d'infanterie, gentilhomme de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans ; de messire Jean-Baptiste de Poilloue de Bonnevaux, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, ancien officier des carabiniers,

son neveu, de M. Thomas Lucien de Bouraine, receveur des tailles.

1761. — 16 décembre, parrain, César Joachim de Poilloue, S^r de S. Mars et de *Simpérier* ; marraine, damoiselle Charlotte Clémence Angélique Julie de Poilloue de Valnay. Ce baptême a été administré par Louis René de Poilloue de S. Mars, prêtre.

1767. — 3 mai, acte de mariage qui porte les signatures de *Françoise Poilloue* de S. Mars, Aimée Geneviève de Bonnevaux, *Catherine Poilloue* de S. Périer.

1769. — 11 janvier, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste Poilloue, esc., S^r de Bierville et autres lieux et de dame Marie Le Roy ; parrain, Louis René de Poilloue écuyer, s^r de S. Mars, Valnay et autres lieux ; marraine, dame Marie Thérèse Catherine de Boirvaux de Bonnevaux, représentée.

Le baptême des autres enfants de Jean Baptiste de Poilloue de Bierville eut lieu dans l'église de S. Basile.

1782. — 30 juillet, parrain, messire Louis René de Poilloue de S. Mars, vicaire général du diocèse de Tarbes, de présent demeurant sur cette paroisse, représenté par Jules Gabriel de Poilloue de S. Mars, son neveu ; marraine, damoiselle Antoinette Julie Chavannes, épouse de messire Jacques Auguste Poilloue, marquis de S. Mars, gentilhomme ordinaire de Mgr le duc d'Orléans, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, demeurant au Petit S. Mars, représentée par damoiselle Augustine de Poilloue de S. Mars, sa fille.

1785. — 20 novembre, baptême de Charlotte Euphémie, fille de Charles Claude Itrés, arpenteur, et de Marie Louise Choffy ; parrain Michel Poilloue de S. Périer, fils de César Joachim, demeurant paroisse S. Basile ; marraine, damoiselle Augustine Poilloue de S. Mars, fille de Jacques Auguste, demeurant en cette paroisse S. Martin.

CH. FORTEAU.

La fin dans le prochain Bulletin

BOISSY-SAINT-LÉGER

(Suite)¹

Samuel Bernard n'était pas juif, comme on le suppose généralement, mais il avait été Calviniste. Lors de la révocation de l'Edit de Nantes, il fut du nombre des soixante-huit familles nobles qui abjurèrent ; il évita par là la persécution et l'exil. Les grands et importants services qu'il avait rendus à l'Etat lui avaient mérité différentes marques d'honneur. On prétend qu'il était superstitieux et qu'il croyait son existence attachée à celle d'une poule noire, dont la mort fut l'époque de la sienne. Il avait 88 ans alors ; c'était en 1739. Ce fut, paraît-il, pour son fils, *Samuel Jacques Bernard*, qu'il fit l'acquisition de Grosbois ; il continua d'habiter son château de Coubert, qui n'est pas éloigné. De son temps fut dressé le magnifique atlas général de la terre de Grosbois, passé aux archives de l'Empire, et, depuis 1811, retourné à Grosbois. Samuel Jacques Bernard, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, surintendant des domaines, maisons et finances de la reine, grand'croix, grand prévost et maître des cérémonies de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des chasses et plaisirs de Sa Majesté, épousa *Louise Olive Frottine De La Coste Messalière*, dont il eut six enfants.

Le garde des sceaux *Chauvelin*, l'ami constant de cette famille, posséda ensuite la terre de Grosbois. C'est pour lui que celles de Sucy, Boissy-Saint-Léger, Villeneuve Saint-Georges, Yerre, Santeny et Marolles, furent unies à celle de Grosbois, avec les fiefs de Cerçay à Villecresne, et de Narelle à Yerre, pour former le *Marquisat de Grosbois*. Les lettres patentes sont du mois de mars 1734, elles ont été enregistrées au parlement le 19 avril, et en la chambre des comptes le 16 juin. On sait que, disgracié, il avait été exilé à Issoire. Il obtint bientôt de venir vivre dans le marquisat de Grosbois. M. de Chauvelin est mort à Paris, le 1^{er} avril 1762 ; il a été inhumé chez

1. Pour ce qui précède, voir le 1^{er} bulletin de 1913, pp. 43 et suivantes.

les Carmes de la place Maubert. De son mariage avec *Anne Cahouet*, il eut un fils et trois filles : *Charles-Louis*, son fils, marquis de Grosbois, ministre d'Etat et commandeur des ordres du roi, est mort célibataire, le 30 novembre 1750, à l'âge de 30 ans. Il eut la même sépulture que son père. Les filles épousèrent les comtes de Colbert-Maulevrier ; Chamillard, comte de la Suze ; et François de la Rochefoucault, comte de Surgères. A la mort de M. de Chauvelin, Grosbois fut vendu au contrôleur général *Peirenc de Moras*, dès lors qualifié Marquis de Grosbois. Il a été ministre de la marine. Ce seigneur est mort le 3 mai 1771 ; il a été inhumé dans l'église de Favières (Seine-et-Marne). Il fut marié à *Jeanne-Louise Moreau*, dont il eut une fille, *la Comtesse de Merle. Monsieur, Comte De Provence*, depuis roi sous le nom de Louis XVIII, acheta Grosbois de ceux-ci. Il le possédait encore au moment de son émigration. Devenu bientôt domaine national, il a appartenu quelques années plus tard au directeur *Barras*. C'est certainement à cette circonstance que nous devons la conservation de ce château. *Paul-François-Jean-Nicolas, Comte de Barras*, né à Fohemboux (Var), le 30 juin 1775, est mort à Paris en 1829, accablé d'infirmités. Il a été inhumé au Père-Lachaise. Sa famille a pris part aux croisades. On dit proverbialement en Provence : *Noble comme les Barras, aussi ancien que nos rochers*.

Après la fameuse journée du 18 Brumaire (9 novembre 1799), *Barras*, ayant forcément donné sa démission, se retira dans son château de Grosbois. *Bonaparte*, lui en accordant la permission, lui donna une escorte de cent grenadiers pour qu'il y arrivât sûrement. Devenu dès lors trop mince propriétaire pour conserver cette terre, et retiré d'ailleurs à Bruxelles, il la vendit au général *Moreau*, ramené à Paris par le gain de Hohenlinden. *Jean-Victor Moreau*, né à Morlaix en 1763, est mort à Dresde le 2 septembre 1813. *Mme Houlot*, sa belle-mère, lui écrivait au moment de cette acquisition : *Il ne convient pas à la grande célébrité d'acheter un bien qui a appartenu à B... Cette acquisition fera tenir des propos sur la fortune, en ce qu'elle suppose au moins cent mille livres de rente ; et c'est une contradiction avec tout ce qu'on a dit et fait jusqu'à ce moment. C'est procurer une grande jouissance à ceux qui sont à la piste pour trouver un tort à celui qui n'en a jamais eu...*

C'est à Grosbois que, dans les douceurs d'une union récente, au milieu d'un petit nombre d'amis et d'étrangers qui se succédaient en foule pour lui témoigner leur admiration, *Moreau* cherchait à rendre

moins importants de sinistres présages ; et pourtant il refusa plusieurs fois de se rendre à la cour, que venait de créer le premier consul. Impliqué dans la conspiration de Pichegru et de George, le général Moreau fut arrêté, mis en jugement et condamné le 10 juin 1804. Il obtint de se retirer aux Etats-Unis. Son épouse, voulant partager son infortune, vendit Grosbois au maréchal *Berthier*. Après la restauration, Mme Moreau revint en France. Le roi lui fit remettre le bâton de maréchal de France qu'il avait destiné au général, et lui accorda les honneurs dont jouissent les femmes d'officiers revêtus de cette éminente dignité. Mme Moreau est morte à Bordeaux, le 1^{er} septembre 1821. C'était une femme ambitieuse ; elle exerça sur la destinée du général une déplorable influence.

*Louis-Alexandre*¹ *Berthier, Prince De Neufchatel et De Wagram*, né à Versailles, le 20 novembre 1753, est mort à Bamberg, en Bavière, le 1^{er} Juin 1815. Ses hauts faits connus et appréciés ont été célébrés par ses nombreux biographes. On a de lui une brochure sous ce titre : *Alexandre Berthier, général de brigade, à l'opinion publique* (Paris, an 8, broch. in-8°, de 7 pages) ; et *Relation des campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie* (Paris, an VIII, (1800) in-8°) ; enfin, *Relation de la Bataille de Marengo* (Paris, 1806, in-4°). L'Empereur, qui l'avait en grande amitié, l'avait fait maréchal de l'Empire, Prince de Neufchâtel etc etc Il épousa la princesse Marie-Elisabeth-Amélie-Françoise de Bavière, fille du duc Guillaume, beau-frère et cousin du roi de Bavière, née le 6 mai 1784, morte à Paris le 1^{er} Juin 1849. inhumée à Boissy. De ce mariage, contracté en 1808, sont nés un fils et deux filles, *Mme la Comtesse d'Hautpoul*, mariée a Grosbois, le 4 octobre 1832 et *Mme La Duchesse de Plaisance*.

Napoléon-Louis-Joseph-Alexandre-Charles-Berthier prince de Wagram, né à Paris le 11 septembre 1810, s'est marié, en 1832, à demoiselle *Zénaïde-Françoise* fille du *Comte Clary*, famille environnée de tous genres de souvenirs. De ce mariage sont nés trois enfants ; un fils et deux filles. La plus jeune, *Marie Elisabeth*, est née au château de Grosbois, le 9 juin 1849. L'aînée est mariée au prince *Joachim Murat*.

1. On lit dans le *Supplément a la Biographie universelle* : Le « père des Berthier eut la manie de donner à tous ses enfants des noms tellement illustres (*Alexandre, Leopold, César*), qu'il était impossible, quels que fussent leur valeur et leur succès, qu'ils en portassent dignement le poids, et cela leur attira par la suite un grand nombre d'épigrammes qu'ils ne méritaient pas plus que leur grand nom ». *Le comte Leopold*, mort a Paris a été inhumé au Père-Lachaise, où repose aussi le *comte César*, mort au château de Grosbois, le 19 août 1819. Une rue de Versailles, au quartier Notre-Dame y perpétuera le nom de *Berthier*.

Le château de Grosbois consiste en plusieurs corps de bâtiments d'un style général de décoration. La pierre et la brique ont été employées à sa construction. Son comble, recouvert d'ardoises, est décoré de fantaisies en plomb coulé, fort en usage alors et du meilleur effet. *Blanchard* avait autrefois peint la galerie. On ne trouve plus dans ce château les amples cheminées d'autrefois. Au-dessus de l'une d'elles, le duc d'Angoulême, disgracié, avait fait écrire ou graver cette inscription : *Scipionibus ac Belizariis de patriâ non minus bene meritis, patriâ non item bene meritâ*

M. de Wagram a entrepris la restauration de son château. Plusieurs plafonds ont été restitués, et les couleurs qui recouvraient les bois ont été rafraîchies ou renouvelées avec soin. Le salon d'attente, au rez-de-chaussée, montre les portraits des anciens possesseurs de cette terre, peints en médaillons dans les panneaux des portes, d'après d'anciennes gravures. La mosaïque de cette salle, exécutée en 1847, est un objet de curiosité. Les tableaux de chasse de *Delaporte* et autres, complètent la décoration de cette pièce. Au premier étage on voit la galerie des fêtes, et, à la suite la bibliothèque¹, qui était autrefois la Chapelle du Château. Au même étage, se trouve un salon où sont réunis les portraits de la famille Berthier et les armes et les armures du Maréchal de Wagram, ainsi que les nombreuses décorations qu'il dû à sa valeur.

Riche musée, beau titre de la famille et son orgueil ! Tout atteste le bon goût du maître, et le talent des artistes employés à cette restauration. Le parc a été aussi rajeuni dans son dessin ; la partie qui avoisine le château a été transformée dans le genre anglais.

On prétend que c'est au château de Grosbois que l'Impératrice *Joséphine* signa l'acte de divorce exigé d'elle ; nous n'en avons pas la preuve.

Plus tard, le 19 janvier 1813, l'Empereur *Napoléon* accompagné de l'Impératrice *Marie-Louise* vint à Grosbois pour prendre part à une chasse qui lui était offerte par le Prince de Wagram. Le Comte de Montesquiou, Grand Chambellan, accompagnait LL. MM.

Dans des circonstances bien différentes, Marie-Louise revint encore à Grosbois le 24 avril 1814 ; elle y trouva l'Empereur d'Autriche, son père, qui l'attendait. Elle y reçut plusieurs personnes venues de

1. Ceci nous remet en mémoire que ce château a renfermé la riche bibliothèque des de Harlay, passée depuis dans celle des Jésuites de la rue Saint-Antoine, à Paris.

Paris pour lui faire leurs adieux, et le lendemain elle partait pour Vienne. C'était la fin de l'Empire et la déchéance de Napoléon

Vers la fin de l'année 1815, le roi Louis XVIII conçut la pensée d'acquérir la terre de Grosbois, dont il avait été autrefois propriétaire, pour en faire hommage au *Duc De Wellington*. *Vaulabelle* parle de ce fait dans son *Histoire des deux restaurations*. Nous avons la preuve que le roi chargea *Barbé Marbois*, cet homme tant calomnié par ses biographes, de cette négociation. On sait qu'il posséda constamment une franchise qui eut pour la paix de sa vie des résultats peu satisfaisants. Il n'en persévéra pas moins dans son amour de la justice et de la vérité. Voici ce que cet homme d'Etat écrivit au duc de Richelieu à cette occasion : *Cette marque éclatante de la gratitude royale est une chose bien grave, nous nous en entretiendrons demain matin avant que je fasse aucune démarche*. Quelques jours plus tard il écrivait au roi : *Je suis bien assuré de ne jamais déplaire au roi en lui disant avec franchise ce que j'estime être la vérité. Le roi m'a réitéré ses premiers ordres relativement à Grosbois. Je me suis retiré après avoir exprimé la peine que j'éprouvais d'être chargé d'une semblable mission. Je consigne ici ce que mon respect ne m'a pas permis de dire aussi fortement que je l'aurais dû. La terre de Grosbois ne peut être donnée à M. le duc Wellington sans blesser grièvement tous ceux qui ont gardé le souvenir de Bonaparte. Cette terre est pour ainsi dire aux portes de Paris, et le général anglais ne pourra l'habiter tranquillement. M'est-il permis d'ajouter que l'histoire racontera que le vainqueur de l'armée française a été magnifiquement récompensé par le prince qui est remonté sur le trône de France ; ce fait est un de ceux que la postérité excuse difficilement... Ne voyez, Sire dans mon opposition qu'un zèle sincère pour votre gloire !* Louis XVIII dut céder. C'est alors qu'il conféra au général anglais le titre de Duc De Brunoy. Et, en lui en remettant le brevet, le roi lui dit : *C'est le nom d'un lieu qui s'allie dans mon souvenir avec celui de mes plus beaux jours, voilà pourquoi je l'ai choisi pour vous*. Les brouillons de lettres de Barbé-Marbois au nombre de trois, un seul écrit de sa main, ont été notre propriété. Nous en avons fait don aux archives de l'Empire.

Parmi le grand nombre de personnes considérables venues à Grosbois, nous ne pouvons oublier la reine douairière de Suède, née *Désirée-Bernardine-Clary*, tante de la châtelaine.

Outre les terres de Grosbois et du Piple, on trouve à Boissy plusieurs maisons de campagne : la plus remarquable est celle de M.

Lacarrière. On a un arrêt du grand conseil du 9 janvier 1731, rendu en faveur de *André de Vouges*, écuyer, seigneur de Châteaclair, de Vimpelle en partie, président trésorier de France, en la généralité de Caen. Il nous fait connaître que ce seigneur avait des droits honorifiques dans l'église de Boissy-Saint-Léger. Il avait certainement un logis des champs dans ce village.

Au commencement du siècle, on connaissait à Boissy *Antoine-Auguste Lambert, Gayet De Sansale*, ancien docteur de Sorbonne, et ancien chanoine de Saint-Paul, à Lyon, sa patrie. Il était aussi conseiller au parlement et bibliothécaire de la Sorbonne, au moment de la révolution. Il est mort à Paris après le retour des Bourbons. Ce savant, avant de se fixer à Boissy, était venu souvent passer ses vacances à Boussy Saint-Antoine, chez son frère, qui y avait une maison. On a de lui : *Un mot à M. Pastoret, un rien à M. Gaudin, sur le rapport qu'ils ont fait à l'Assemblée nationale, au mois de février 1792, concernant le tribunal de l'Université de Paris, la Faculté de théologie et la Société de Sorbonne*. (Paris, 1792, in-folio de 18 pages).

MM. Collin et De Mervillé ont aussi habité Boissy. Le dernier est mort conseiller à la cour de cassation. On y a encore connu le *Baron Hautin* et le *Marquis De Quitry*, ancien colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur. *Victor-Jacques-Guy-Georges-Henri Chaumont, marquis de Quitry*, ne dérogea pas à la valeur de ses ancêtres. Né à Bienfaite (Eure), le 27 Juin 1766, il est mort à Boissy le 14 juillet 1848¹. On a de lui une fable ayant ce titre : *Le Papillon et le Chèvre-feuille*. Elle a été insérée dans le *Magasin encyclopédique* (8^e année, 1803, tome V, page 404). A ces noms nous ajouterons ceux de *MM. Guyot De L'Isle, Le Picard et La Benette-Corse*. Ce dernier, bas-comique du boulevard, était un facétieux personnage ; on doit se rappeler que, sous le masque risible de Mme Angot, il commanda si bien le rire ! Ajoutons qu'il fut honnête homme et bon père ! M *Maudet*, négociant en vins, à Boissy, a publié plusieurs brochures sur la réforme à apporter dans la législation des boissons.

Boissy a vu naître : *Théodore-Ferdinand Vallon de Villeneuve*, le 16 Prairial an VII, (4 juin 1799), alors que son père y était receveur des domaines. Il a travaillé pour le théâtre et recueilli de beaux succès, quoique toujours en collaboration. On a aussi de ce littérateur des poésies et des chansons. Il est mort à Paris ces années dernières.

C'est à tort que la biographie Didot fait naître le Comte Gilbert.

1. Armes : Fascé d'argent et de gueules de 8 pièces.

Des voisins à Grosbois ; son épitaphe, au cimetière du Père-Lachaise, dit qu'il est né à Paris.

L'hôtel-de-Ville, construit dans le cours de l'année 1860, est un bâtiment architectural bien ordonné intérieurement. Malheureusement, il faut le dire, l'Eglise et la municipalité sont aux deux extrémités de Boissy Parmi les maires qui ont administré cette commune, nous nommerons : M. Charlier, mort en 1829 à Boissy ; le colonel Marc, né à Paris en 1772, mort en la même ville le 2 mars 1853, inhumé à Boissy ; M. le Baron Hottinguer, et M. le Prince de Wagram.

Le Père Michel, religieux Ermite de l'ordre des Camaldules, dans le couvent de son ordre, à Grosbois, où le duc d'Angoulême les avait appelés et établis, nous a laissé une Lettre à monseigneur le duc d'Angoulesme sur les cruautés des Mazarinistes en Brie (Paris, 1649, in-8). Elle a été en partie reproduite dans le choix des Mazarinades (Tome I, page 263). Guy-Patin, qu'on sait avoir fait grand cas de pamphlets, et Naudé, parlent de ce religieux avec éloge. On trouve encore, parmi les brochures dites Mazarinades, celles-ci se rapportant à Boissy : *Les combats donnés sur le chemin de Paris à Charenton et à Brie-comte-Robert, les 16 et 18 de ce mois, où les Parisiens ont eu, en deux rencontres, plus de six cents cavaliers tués, blessés ou faits prisonniers.* Saint-Germain-en-Laye, le 23 février 1649, in-4.

Le Mercure parisien, contenant tout ce qui s'est passé de plus particulier, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la nuict du jour et feste des Roys, jusques à présent, et qui n'ont été marqués aux imprimés cy-devant publiés. Paris, 1649, in-4. — Enfin. *Le Mercure parisien, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable, tant dans Paris qu'au dehors, depuis la perte de Charenton jusques à présent. Second ordinaire, sans date, in-4.*

Th. PINARD.

LES COSAQUES A ÉTAMPES

EN 1814

ET LE PILLAGE DU CHATEAU

DE BOIS-HERPIN

Bien que la région d'Etampes, malgré sa proximité de Paris et de Fontainebleau, n'ait pas été le théâtre d'opérations militaires importantes au moment de la campagne de France, elle eut à subir l'occupation étrangère, à la suite de la prise de Paris par les troupes alliées (31 mars 1814).

Les Russes campèrent autour de la ville et les Cosaques s'établirent en deux points : au-dessous de Guinette, près du Port et faubourg Saint-Pierre, près de Gérofosse¹.

Mon grand-père m'a raconté qu'il se souvenait parfaitement, malgré son très jeune âge, d'avoir vu le campement de Gérofosse, en 1814, et que son imagination d'enfant avait été vivement frappée par l'apparence barbare de ces troupes.

Les Cosaques constituaient, en effet, à cette époque, plutôt une horde indisciplinée qu'un corps régulier ; les nombreux contingents asiatiques, incorporés dans l'armée russe, contribuaient à faire de ces troupes des bandes portées au pillage et extrêmement peu civilisées.

Il semble que les habitants d'Etampes et des environs aient eu beaucoup à souffrir de la présence des Cosaques et que les actes de brigandage aient été fréquents de la part de ceux-ci.

Nous n'en voulons comme preuve que la lettre que nous publions aujourd'hui et qui donne de curieux détails sur le séjour de ces troupes à Etampes et sur les vexations qu'elles firent subir aux habitants de notre ville et à ceux des environs.

Cette lettre a été écrite par Jeanne de Poillouë de Bonnevaux,

1. L. MARQUIS. *Les rues d'Etampes*. Etampes. Brière 1880-in-8° p. 37.

née à Etampes le 11 juin 1781, cinquième enfant de Jean-Baptiste de Poilloüe, comte de Bonnevaux, Sieur d'Izy, ancien garde du corps du Roi, et de Marguerite-Julie de Germay ; elle est adressée à son frère Auguste-Jean-Baptiste de Poillouë, comte de Bonnevaux, né à Etampes le 17 avril 1778, ancien officier d'artillerie de la Marine, qui habitait la ville de Saint-Lô (Manche), en 1814.

Malgré la naïveté de l'expression et, peut-être, quelques exagérations dans les détails, cette lettre nous a semblé présenter un certain intérêt, parce qu'elle rend compte d'évènements peu connus et se rattachant à l'histoire locale de notre région. Nous la publions intégralement, nous bornant à rectifier l'orthographe très fantaisiste de Mlle de Bonnevaux et à y adjoindre une ponctuation que, dans son trouble, elle a complètement négligée.

Etampes, ce 10 avril 1814.

Nous venons de recevoir ta lettre, en date du 30 mars ; elle a calmé un peu l'inquiétude où nous étions sur ton compte, car nous te croyons aussi bien entouré que nous et peut-être forcé de quitter la Normandie.

Mais, grâce à Dieu, il paraît que tu es fort tranquille et, selon toute apparence, tu le seras maintenant, encore plus que jamais.

Pour nous, nous avons eu des transes affreuses depuis douze jours ; il y a douze mille hommes campés autour des murs de la ville. Il y en a de toutes les nations, Cosaques, Kalmouks, Turcs ; les premiers ne parlent ni n'entendent le français ; il y en a même, des seconds, qui n'ont pas figure humaine, ayant de la barbe longue de six pouces par toute la figure, vêtus de peaux d'ours et de moutons noirs. On ne peut pas même les regarder sans horreur ; heureusement que c'est le plus petit nombre !

Toutes les nuits, il en couche une trentaine sur le carrefour Saint Basile, avec autant de chevaux, tout pêle-mêle. Les Prussiens ne leur commandent qu'à coups de bâton ; c'est, dit-on, pour essayer de les civiliser, qu'on les amène en France ; il y a aussi quelques chinois.

Le général Strnichef loge chez le maire ; on le nomme aussi Glatow.

Il y a, à Brunehaut ¹, un mille de Tartares et de Baskirs qui sont

1. Le Château de Brunehaut, à 4 kil. d'Etampes, sur la commune de Morigny, appartenait alors à la famille de Viart.

les plus indisciplinés et les plus pillards ¹ ; le reste est campé au-dessus de Morigny.

Ils viennent de piller entièrement le château de Bois-Herpin ² dont les habitants sont accourus tous ici ; nous en avons onze, tant maîtres que domestiques, dont cinq enfants.

Ils (*les Cosaques*) entrèrent trente à 10 heures du matin ; l'officier, en entrant dans le château, dit à sa troupe :

Cherche, cosaque, cherche! Aussitôt, trois s'emparèrent de M. de P. ³ le pistolet à la tête et sur la poitrine en criant : *Argent ! Argent !*

Comme ils l'entraînaient dans son petit bois, M. de P. se souvint heureusement, qu'il avait enterré, au milieu, un sac de cinq cent livres ; il se mit à le déterrer avec les mains, et aussitôt, ils se jetèrent sur le sac pour se partager ce qu'il contenait.

Pendant ce temps, le pauvre Antoine s'échappa et courut de toutes ses forces jusqu'à Mespuits ⁴ ; il croit n'avoir mis que dix minutes à faire ces trois quarts de lieue. Arrivé plus mort que vif, il n'eut que la force de se jeter dans une grange et crut mourir de peur et d'inquiétude sur sa famille.

Pendant ce temps, deux (*Cosaques*) prirent Madame Anne-Ide par les bras et la traînèrent de chambre en chambre, la tirant sur les genoux, lorsqu'elle tombait. Ils enfoncèrent huit portes de chambres, brisèrent partout secrétaires, commodes et fauteuils ; enfin,

1. MARBOT (*Mémoires du G^l Bon de Marbot*. — Paris. Plon 1891, in-8°. T. 3, p. 322) raconte que les Baskirs n'étaient armés que de flèches qu'ils lançaient paraboliquement, parce qu'étant totalement irréguliers, ils ne savaient pas se former en rangs, et marchaient tumultueusement, comme un troupeau de moutons. Cette méthode de tir était due au désordre de ces cavaliers qui ne pouvaient tirer horizontalement devant eux, sans tuer ou blesser ceux de leurs camarades qui les précédaient. Ces flèches étaient fort peu meurtrières ; Marbot ne cite qu'un cas de mort dans son régiment assailli par les Baskirs, à la bataille de Leipzig et, atteint lui-même par une flèche de 4 pieds de long, il n'en fut que légèrement blessé.

2. Bois-Herpin, canton de Méréville, à 10 kil. d'Etampes, comptait 98 habitants en 1812 (*Annuaire de Seine-et-Oise*).

3. Antoine-Joseph-Judith-Dorothée Ferrier de Pillot, né à Ornans (Doubs) le 26 mars 1773, épousa à Bois-Herpin, le 10 novembre 1801, Anne-Ide Le Roy de Grandmaison, née à Bois-Herpin le 2 septembre 1774, fille d'Auguste-Thomas Le Roy de Grandmaison, lieutenant-général des armées, décédé, et de Marie-Madeleine Perrault de Lessart. Anne-Ide de Grandmaison était petite-nièce et filleule de Joseph-François Foullon, conseiller d'Etat et Intendant des Finances, massacré à Paris par le peuple, le 22 juillet 1789, ainsi que son gendre Bertier. (Voir Ch. FORTEAU, *Les Registres paroissiaux du Canton de Méréville*. Champion 1910, in-4°, p. 100).

4. Mespuits, commune du canton de Milly, à 13 kil. d'Etampes.

à 4 heures, Madame de G. ¹ et sa fille se jetèrent à leurs genoux et les prièrent de leur ôter la vie. Le chef prit la tête de Madame de Pillot dans ses deux mains avec un air de pitié et, d'un seul, signe de main, fit sortir tout son monde.

Les bonnes avaient sauvé les cinq enfants (dont un de six mois que la mère nourrit) dans un grenier à la Forêt ² ; les autres domestiques s'étaient sauvés les uns par les fenêtres, les autres par dessus les murs du parc.

Ces deux dames étaient restées toutes seules dans le château ; un paysan, voyant tout leur monde parti, vint leur dire où était leur famille ; elles furent toutes deux la rejoindre et passèrent la nuit dans l'enfétage d'un grenier, qui était si bas qu'elles ne pouvaient être qu'assises ou à genoux. Elles étaient dix et d'une inquiétude affreuse sur le sort de Monsieur de P... qui, de son côté, à la faveur de la nuit, rôdait autour de son château, pour recueillir les débris de sa famille.

Après deux heures d'attente, on lui dit où elle était ; il se cacha de nouveau, et le lendemain, à la pointe du jour, voyant un peu de calme, il fut chercher tout son monde pour emballer les restes, ce qui fut bientôt fait et il vint demander l'hospitalité à maman ³.

Ce pauvre M. de P... n'a que deux chemises de reste, un seul habit, et encore si mauvais qu'il faut tous les jours le raccommoder, Madame de G... que les seuls habits qu'elle avait sur elle. Leur arrivée ici était une chose affreuse ; tous les enfants pleuraient, les deux dames si changées que nous ne pouvions les reconnaître ; M. de P... avait un mauvais pantalon en loques, une blouse si crottée que je ne sais en quoi elle était, un bonnet de coton et un mouchoir rouge autour du cou.

Ils sont ici depuis six jours et ce n'est qu'aujourd'hui qu'ils ont commencé à sourire ; on est déjà venu leur dire qu'on est revenu trois fois recommencer ; excepté le feu, ils n'ont plus rien à craindre !

Le soin que nous nous donnons pour la nourriture et le logement de 18 personnes fait que, depuis que nous les avons, nous n'avons presque plus le temps de nous occuper de ce qui se passe dans la ville, excepté deux ou trois fois par jour où on fait fermer tous les contrevents et barricader les portes.

1. Madame de Grandmaison était alors âgée de 77 ans (Ch. FORTEAU, *loc. cit.*)

2. La Forêt-S^{te} Croix, canton de Méréville, à 9 kil. d'Etampes.

3. M^{me} de Bonnevaux habitait Etampes, probablement rue Saint-Mars (M. LEGRAND, *Etampes pittoresque*. Etampes. Humbert-Droz, 1902, in-8^o, page 140).

Nous commençons à nous y faire.

Plusieurs jeunes gens d'ici, voire même Saint Périer ¹ sont déjà allés à Paris se présenter et, dit-on, demander des places ; cela se dit à l'oreille, car personne ne s'en vante.

Quant à mon voyage, comme les motifs d'empêchement sont les mêmes, quand la Providence le permettra tout cela s'arrangera.

Cerny ² pillé ; M. de Jumillac ³ pillé ; ils sont allés aujourd'hui quatre mille chez M. de Bizemont ⁴ ; il est à Paris.

Bénard va beaucoup mieux.

Pendant que je finis cette lettre, on nous dit qu'on cherche M. de Gaville ⁵ pour le punir d'avoir fait des plaintes contre un qui voulait

1. Auguste de Poillou, comte de Saint-Périer, né à Etampes le 5 janvier 1787, septième enfant de César-Joachim de Poillou de St Périer et de Marie-Geneviève de Bouraine, fut nommé, dès le 15 avril 1814, brigadier-fourrier au 2^e escadron de la Garde nationale à cheval de Paris, constituée le 31 mars 1814, pour former provisoirement la garde du roi Louis XVIII. Il entra dans les gardes du corps du Roi, avec rang de lieutenant, le 16 juin 1814. Maréchal des logis, rang de capitaine de cavalerie, aux gardes du corps de Monsieur, Comte d'Artois, le 15 juillet 1814.

Au moment des Cent-Jours, il revint à Etampes, où il reçut, le 3 mai 1815, un ordre d'éloignement du Sous-Prefet d'Etampes, en exécution du décret impérial du 23 mars 1815. Il était invité à s'éloigner de Paris à la distance de 30 lieues ; mais cette mesure pouvait être modifiée et il était autorisé à demeurer dans son domicile ordinaire, à la condition de prêter serment à l'Empereur et de donner des garanties sur sa conduite ultérieure.

Il ne semble pas qu'il se soit conformé à cette mesure, car le 30 décembre 1815, il reçut un certificat du Sous-Préfet constatant « qu'il n'a point prêté le serment de fidélité à « Napoleon Bonaparte, lors de l'interrègne, et que son attachement bien sincère pour le « Roi et son auguste famille n'a jamais varié ».

Ce certificat est signé par le Sous-Prefet d'Etampes : BOURAINE et porte les signatures suivantes que nous reproduisons, à titre documentaire :

Le Maire d'Etampes, maréchal de camp, Chevalier de St Louis et de la Légion d'honneur : ROMANET, le M^{re} DE TALARU, pair de France, DE TARRAGON, chevalier de St Louis, LEROY, chevalier de St Louis, POILLOU DE BIERVILLE, chevalier de St Louis, le CHEV. DE SALVERT-MONT-ROIGNON, chevalier de St Louis, le CHEV. DE LA BORDE, chevalier de St Louis, GAVILLE, chevalier de St Louis, LAURENT DE ST JULIEN, chevalier de St Louis.

2. Cerny, canton de la Ferté-Alais, comprenait en 1789 trois fiefs : Cerny en partie et Villiers qui appartenaient au comte de Selve et Presle qui appartenait au vicomte de Mauroy. (M. LEGRAND et L. MARQUIS, *Les trois états du bailliage d'Etampes aux Etats généraux*, Etampes, Brière, 1892, in-8°, page 96).

3. Henri-François-Joseph Chapelle, baron de Jumillac, possédait en 1789, le château de Guigneville, canton de la Ferté-Alais, à 18 kil. d'Etampes.

4. Nous trouvons plusieurs membres de cette famille dans le bailliage, en 1789 : à Champcueil (fief du Buisson), à Champmotteux (fief de Vignay), à Gironville-sous-Buno et à Tignonville.

5. Un membre de cette famille d'Etampes, Eugène de Gaville, fils de N... Picard de Gaville et de N... de Mirebeau, a publié un volume de poésies : *Les Soirs*. Paris, H. Fournier, 1834, in-8°.

piller chez lui : le général lui fit donner tant de coups de corde (*au cosaque*) qu'il en est mort.

Il est malheureux d'être commandant de la Garde dans un tel désordre.

Nous venons de recevoir des nouvelles de Louise ; sa lettre est datée de St-Dizier, 15 mars, et timbrée de Chateaudun. Elle se porte bien, elle est toute la famille de Joinville de Saint-Mars ; ils n'ont pas trop souffert.

Madame de Saint-Mars et toute la famille ¹ sont toujours près de Blois, sans étrangers, mais encombrés de prisonniers et de blessés.

Et notre pauvre Abel, quand le reverrons-nous ² ? Je tremble de ne jamais le revoir ; que le temps me semble long sans en entendre parler !

Orléans ne s'est rendu qu'aujourd'hui à 9 heures du matin.

Cette lettre, écrite dans un style familier et parfois même assez incorrect, ne manque pas, cependant, de coloris dans la description. Elle montre que les habitants d'Etampes eurent vraiment lieu de se plaindre de la présence des troupes des Alliés, que le génie militaire de Napoléon ne put empêcher d'envahir le territoire, malgré l'admirable campagne de France, pendant laquelle il déploya, au dire des techniciens, les ressources suprêmes d'un incomparable talent de tacticien.

Elle montre aussi que les passions politiques de cette époque troublée n'étaient pas étrangères aux Étampois d'alors, puisque « *plusieurs jeunes gens d'ici* » n'attendirent pas l'abdication de l'Empereur pour aller solliciter des places du nouveau maître qui devait le remplacer.

Dr René DE ST-PÉRIER.

1. Il s'agit, sans doute, d'Antoinette de Chavannes, fille de Jacques de Chavannes, conseiller au Parlement de Paris, née à Paris le 1^{er} septembre 1753, qui épousa le 17 octobre 1774, Jacques Auguste de Poillou, marquis de St-Mars, officier aux Gardes Françaises, qui fut député de la noblesse du bailliage d'Etampes aux États-Généraux de 1789 et qui mourut à Limours (S.-et-O.), le 22 août 1794.

2. Abel-Jacques de Poillou, vicomte de Bonnevaux, frère de Mlle de Bonnevaux, né à Etampes le 22 juin 1791, entra à l'École militaire de St Cyr d'où il sortit le 25 mai 1812, était sous lieutenant au 33^e régiment d'infanterie légère, et prisonnier en Russie. Blessé à la tête le 8 novembre 1812 et le lendemain à la jambe gauche d'un coup de feu à la bataille de Berniki, près de Smolensk, il demeura en captivité en Russie jusqu'au 23 septembre 1814. Il fut reçu le 12 novembre 1814 aux Gardes du Corps du Roi Louis XVIII.

LES RUES DE CORBEIL

SOUS LA RÉVOLUTION

AVANT-PROPOS

A l'époque révolutionnaire beaucoup de villes changèrent leurs noms, c'est ainsi que Lyon, pour n'en citer qu'une, prit le nom de *commune affranchie*; et, non contentes de ce changement, la plupart débaptisèrent leurs voies publiques pour leur attribuer des noms conformes aux idées et aux évènements de cette époque. C'était une fièvre mêlée d'émulation ! Corbeil ne put échapper à cette contagion d'un genre tout nouveau, et si les habitants d'alors surent conserver le nom de notre antique cité¹, ils n'en obéirent pas moins à l'usage révolutionnaire en imposant à nos rues, ports et places des noms qui exprimaient les sentiments démagogiques de la Société populaire de Corbeil.

Cette Société était alors toute puissante et imposait partout ses volontés. Ce fut elle qui inventa ces noms nouveaux dont les rues de Corbeil furent alors décorées. Le Conseil municipal de ce temps n'y fut pour rien, car, dans les registres municipaux, on ne trouve aucune trace de ces dénominations nouvelles.

Elles ont été inscrites sur les registres de la société populaire, mais plus tard, quand le calme fut revenu, les chefs de cette société, dont on pourrait citer les noms, se sentant compromis par leurs propres excès et voulant en supprimer les preuves, détruisirent les livres et les papiers qui pouvaient les compromettre.

Mais ces noms nouveaux, inscrits au coin de nos rues, étaient connus de tous, et s'il n'y a plus personne pour nous les redire, il

1. On a dit que Corbeil, à la révolution, avait pris le nom de *Corbeil-la-Montagne*; je dois avouer que je n'ai trouvé nulle part trace de ce changement.

s'est trouvé, à cette époque, un homme aussi honnête qu'intelligent, qui a pris copie de ces noms nouveaux pour les inscrire sur un des nombreux registres qu'il a laissés et sur lesquels il a relaté les événements de cette période révolutionnaire pendant laquelle il a vécu et souffert à Corbeil.

C'est l'abbé Guiot, le dernier Prieur de Saint Guenault, dont j'ai eu maintes fois l'occasion de parler ici.

Ce digne homme était un érudit et il sut utiliser les loisirs forcés que les duretés du temps lui imposaient pour étudier et écrire l'histoire de notre pays et des événements dont il était le témoin attristé. Sauf quelques plaquettes très rares, tous les travaux de l'abbé Guiot sont restés manuscrits et sont contenus dans une douzaine, ou plus, de gros registres dont la plupart appartiennent à la Bibliothèque de Rouen où je suis allé, à plusieurs reprises, les étudier, et c'est dans l'un d'eux que j'ai trouvé la liste des noms révolutionnaires des rues et places de Corbeil. J'en ai pris copie, et je la donne ci-après, persuadé que mes compatriotes liront avec intérêt ces notes que le bon abbé Guiot nous a conservées et qui seront une curieuse contribution à l'histoire de notre cher Corbeil.

A. D.



LES RUES DE CORBEIL PENDANT LA RÉVOLUTION

La ville de Corbeil était autrefois divisée en quartiers. Sous la république, ces quartiers devinrent des sections qui, elles-mêmes, changèrent de nom ; c'est ainsi que la section de *Notre-Dame* devint la section de *la Fraternité* ; celle de *la réunion* fut appelée section de *l'Unité* ; la section des *Enfants de la patrie* devint la section de *la liberté* et la section de *Saint-Jacques* prit le nom de section de *l'Égalité*.

Il y avait donc quatre sections : l'unité, la liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Nous suivrons le manuscrit de l'Abbé Guiot, en donnant, pour chaque section, les rues qui la composaient.

SECTION DE L'UNITÉ

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Rue de la Boucherie	Rue de la Décade ¹
du Charbon blanc	de la franchise ²
des connins	des droits de l'homme ³
de la Juiverie ⁴	de la maison commune

1. La rue de la Boucherie a repris son ancien nom.

2. De même pour la rue du Charbon blanc qui doit ce nom bizarre à une ancienne enseigne.

3. La rue des connins (en vieux français : lapins) s'était, au moyen-âge, appelée la rue du four, parce que là était le four banal ; après la révolution on lui donna le nom de *rue de l'arche*, parce qu'elle conduisait à une arche qui passait sous le quai et aboutissait à la Seine.

4. La rue de la Juiverie a repris son ancien nom ; on l'avait nommée rue de la maison commune, parce qu'elle conduisait à l'ancien hôtel de ville, qui était situé place de l'Arquebuse ; une ancienne tourelle est tout ce qui en reste.

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Rue de l'Arquebuse 5	Rue Tricolore
des fossés	des fossés
du Cloître 6	de l'enclos régénéré
de l'Hôtel-de-Ville 7	Place de la maison commune

SECTION DE LA LIBERTÉ

Rue St-Léonard 8	Rue de Marat
Ruelle St-Léonard	Ruelle de Marat
Rue de la liberté 9	Rue de la Liberté
de la Pêcherie 10	des sans culottes
de la Guinguette 11	Jean-Bart
du Pont 12	de la République
du port des boulangers 13	du 10 août

5. La rue de l'Arquebuse n'est plus tricolore, elle a repris son vieux nom qui est justifié, parce qu'elle aboutissait à l'Hôtel des Arquebusiers, qui existe encore.

6. La rue du Cloître Saint-Spire à laquelle on avait donné le nom de rue de l'enclos régénéré conduisait au cloître Saint-Spire, au milieu duquel se trouve l'église du même nom ; c'est ce cloître qu'on avait baptisé du nom *d'enclos régénéré*, ainsi que la rue qui y conduit.

7. Voir la note 4.

8. La rue St-Léonard existe toujours sous ce nom qu'elle devait au voisinage de l'Eglise St-Léonard qui a disparu vers 1880, ainsi que la ruelle du même nom, lors de la construction de la nouvelle montagne qui conduit à St-Germain et dans la Brie.

9. La rue de la Liberté est la courte voie qui, tout à l'entrée de la rue de la Pêcherie, conduit à la Seine et au petit port appelé encore aujourd'hui le port des Gendarmes, en souvenir d'une caserne de ce corps d'élite.

10. Redevenue, comme devant, rue de la Pêcherie, ainsi que le port du même nom, qui remontait aux temps les plus anciens.

11. La rue de la Guinguette, qui rappelait un lieu de plaisir champêtre, a repris son vieux nom. Il serait difficile de dire pourquoi on lui avait donné le nom du grand marin Jean-Bart qui n'est jamais venu à Corbeil.

12. C'est encore aujourd'hui la rue du Pont.

13. On lui a rendu son vieux nom qui rappelait que c'était à ce port que les boulangers du moyen-âge venaient embarquer le pain qu'ils envoyaient à Paris deux fois par semaine et où il était débité à la place Maubert.

SECTION DE L'ÉGALITÉ

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Rue des Marines	Rue des Marines
de Paradis	de la fable
de la déguide ¹⁴	du 14 juillet
de la Poterie ¹⁵	de Brutus
Saint-Jacques ¹⁶	des Jacobins
d'Aligre	de la raison
Ruelle St-Martin ¹⁷	Ruelle du vieux tricheur
Rue du Barillet	Rue de Scevola
Ruelle du Sabot	Ruelle du Sabot

14. La rue de la *déguide* mérite une mention à part. Ce nom est très ancien, il vient du vieux mot français *déguier* qui signifie fermer, enclore, et son substantif *déguide* indique le bout, l'extrémité, la barrière, et en effet, cette rue mène bien aux champs, à la fin des habitations. Après la prise de la Bastille, on lui donna le nom de 14 juillet, mais à la restauration ce nom parut un peu révolutionnaire et on lui rendit son vieux nom de rue de la déguide : mais vint 1830 qui, plus libéral, lui rendit son nom de rue du 14 juillet, qu'elle porte encore aujourd'hui. C'est la seule rue de Corbeil qui ait gardé son nom révolutionnaire.

15. Le fameux réformateur romain était fort en honneur à la révolution et nos ancêtres de cette époque ne manquèrent pas d'appliquer son nom à une rue de Corbeil. La commune de Ris, près de nous, avait répudié son vieux nom pour prendre celui de Brutus, sous lequel elle fit beaucoup de bruit à cette époque. Ce nom de Brutus était très à la mode, on en parait les enfants ; j'ai connu un vieux marinier de la Pêcherie qui était connu sous le nom de Brutus Lepaire ; on le désignait toujours sous le seul nom de Brutus, (dont plus tard on avait fait *la Brute*), et ceux qui l'appelaient ainsi ne se doutaient guère que, ce faisant, ils rentraient dans l'étymologie réelle de ce nom. Tout simplement, notre vieille rue de Brutus a repris son ancien nom de la Poterie.

16. L'église St-Jacques a été démolie en 1803, la rue du même nom en avait gardé le souvenir ; il a plu à nos édiles modernes de la débaptiser pour lui substituer un nom de personnage peu intéressant. Les révolutionnaires de 1793 étaient peut-être plus logiques en donnant à cette voie le nom de rue des Jacobins, puisque les Jacobins d'autrefois étaient des religieux qui vivaient sous l'égide de Saint-Jacques.

17 La ruelle St-Martin existe toujours, rue du 14 juillet entre les N^{os} 22 et 24, mais elle n'a plus de nom et est fermée à ses deux extrémités, tant elle est étroite. Ce n'est plus qu'un ruisseau qui sert à conduire les eaux de la rue de la poterie à la Seine.

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Rue du petit-Bercy des boucheries ¹⁹	Rue des battoirs ¹⁸ de la Charrue
Chemin de Soisy	Chemin de Soisy

SECTION DE LA FRATERNITÉ

Rue de la porte de Paris des Bordes des petites bordes de l'Archet ²⁰	Rue des Magasins des Bordes du Canal de l'Archet
Rempart St-Spire ²¹	Quai de la Rivière d'Etampes
Rue du Port St-Guenault ²²	Rue du Port des Coches du District
Rue Notre-Dame ²³	Rue de l'Oubli du Père Duchêne
Rue aux Prêtres ²⁴ aux tisseurs	

18. Allusion aux nombreuses lavandières qui viennent laver leur linge à la Seine, et qui jouent aussi bien du battoir que de la langue.

19. Cette rue des boucheries n'est plus connue aujourd'hui ; elle ne pouvait être que l'extrémité de la rue St-Léonard qui tourne à angle droit jusqu'à la rencontre de la rue de la Poterie ; là elle se continue en ligne droite, sous le nom de la rue du barillet, pour aboutir à celle du 14 juillet. Une boucherie existe encore à cet endroit, il est probable qu'il y en avait plusieurs autrefois.

20. L'archet est un nom de fief donné autrefois à la partie de la rue des remparts qui va du Petit pont à la place du marché. De nos jours on lui a rendu son ancien nom de la rue des remparts qui indique bien l'enceinte de la ville.

21. C'est toujours la vieille rue des remparts, mais seulement pour la partie qui fait face à l'église St-Spire.

22. Seul, ce nom rappelle le souvenir de la très vieille église S. Guenault qui datait du XIII^e siècle. Elle avait été désaffectée à la Révolution et avait servi de prison pendant le XIX^e siècle ; elle a été démolie en 1885 ; l'Hôtel-de-Ville actuel en occupe l'emplacement.

23. L'église Notre-Dame existait encore à la Révolution, quoique vide et ruinée déjà ; ce nom ne pouvait que déplaire aux maîtres de cette époque, c'est pourquoi ils l'appelèrent rue du district, parce qu'elle conduisait au district, situé un peu plus loin sur la place S. Guenault. Le district était l'administration qui a précédé les Sous-Préfectures.

24. La ruelle des prêtres existe toujours ; ce n'était, à la révolution, qu'un cul de sac, court et étroit, habité par les prêtres qui desservaient l'église N.-Dame. Cette petite voie a pris un débouché sur la Seine lors de la construction du quai d'aval en 1840.

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Rue des rosiers et de la queue du renard	Rue des rosiers
du grand pignon	de la picque
du petit St-Jean ²⁵	du bonnet rouge
de l'Orberie ²⁶	de la République
Rempart Notre-Dame ²⁷	Quai de l'instruction
Rues St-Spire et de la Herse ²⁸	Rues de la Montagne

25. La rue du Petit St-Jean, ainsi nommée parce qu'elle conduisait à l'église St-Jean de l'Ermitage, située au fond et à droite du marché. La suppression de cette église est déjà ancienne, et à la Révolution, l'administration de l'Hôtel-Dieu, qui était aussi place du marché, obtint l'autorisation d'occuper ce qui restait de l'Eglise du Petit-St-Jean ; la rue prit alors le nom de rue des Religieuses. Plus tard, lors de la construction du nouvel Hôpital, ces anciens bâtiments disparurent ; la rue elle-même fut supprimée pour agrandir le marché, il n'en reste donc plus aujourd'hui que le souvenir, mais seulement pour ceux qui ont assisté à tous les changements dont notre vieux marché a été l'objet.

26. La rue de l'Orberie dont on a bêtement écorché le nom en l'appelant rue de l'Ombreie, nom qui ne signifie rien, est l'une des plus anciennes de la ville ; très courte, elle mène au pont de Seine, au sortir duquel elle se continue, sur la rive droite, sous le nom de rue du Pont. Les baptiseurs de rues de la révolution avaient jugé que ces deux rues, séparées cependant par la Seine, n'en faisaient qu'une et ils leur avaient donné le seul et même nom de rue de la République. Mais cela ne dura que pendant la période révolutionnaire ; après, chacune de ces deux rues reprit son ancien nom. Ce n'est qu'au cours du XIX^e siècle que la corruption du nom de l'Orberie fut consacrée par l'apposition de nouvelles plaques indicatives.

27. Le rempart Notre-Dame était tout simplement l'ancien quai St-Laurent , les révolutionnaires de 93 lui avaient donné le nom de quai de l'instruction qui lui a été conservé pendant presque tout le XIX^e siècle, et qui était motivé par la présence des écoles sur ce quai. De nos jours, on lui a donné le nom de *Bourgoin*, un illustre enfant de Corbeil, qui a donné sa maison à la ville pour y fonder un collège de garçons. Le Collège a subsisté, toujours dans la maison de Bourgoin, jusqu'à la Révolution ; mais la fondation de Jacques Bourgoin au XVII^e siècle existe toujours au même endroit, puisque le Collège a été transformé en Ecoles publiques.

La partie du quai de l'instruction, ou de Bourgoin, où aboutit la rue de la Triperie, s'appelait autrefois le quai Notre-Dame.

28. Les rues St-Spire et de la Herse étaient une seule et même rue qui était coupée par le mur d'enceinte de la ville, à peu près à la hauteur du n^o 57 actuel. Dans la ville était la rue Saint-Spire ; hors la ville, on était dans le faubourg St-Nicolas, et cette même rue y prenait le nom de la rue de la Herse. Aujourd'hui la muraille a disparu, et la rue St-Spire se prolonge, sous ce même nom, jusqu'à la sortie de la ville.

LES PORTS

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
Port Saint-Laurent 29	Port des connins
Saint-Guenault	des Coches
de la Pêcherie	des sans-culottes
des Cavaliers 30	des Gendarmes
des boulangers 31	de la liberté
de la Motte 32	des libres
de Bercy 33	des battoirs
du Sabot	des sabots
à côté de Lepère	des Jacobins

PLACES

Place d'Armes 34	Place de la Révolution
du marché 35	des sans-culottes
Porte de Paris 36	de la Halle

29. Le port St-Laurent, aujourd'hui quai Bourgoin, (voir la note 27), se trouvait au débouché, sur la Seine, de la rue des Connins, ou de l'Arche, nom actuel.

30. Le premier petit port en amont du pont, rive droite, a repris son ancien nom de port des gendarmes ; ceux-ci avaient habité autrefois dans ce quartier.

31. Le port des boulangers (Voir la note 13).

32. Il y avait, tout au long de la Seine, des ruelles qui conduisaient au fleuve aussi bien en aval qu'en amont, autant de ruelles, autant de ports ; tout cela a disparu au moins en partie, tels le port de la *Motte*, qui tirait son nom d'un ancien fief.

33. (Voir la note 18). Les concessions d'eau n'existaient pas à cette époque, d'où la nécessité d'avoir partout des accès à la Seine.

34. La place d'Armes, nom peu ancien, était devenue la place de la Révolution ; c'était l'antique place St-Guenault, à cause de l'église de ce nom, située sur cette place. Elle avait repris sa vieille appellation jusqu'à la fin du XIX^e siècle, où le Conseil municipal l'a supprimée de nouveau pour inscrire à la place le nom d'un bienfaiteur de la ville.

35. La place du marché, nommée à la Révolution *place des sans-culottes*, n'est pas la place du marché actuelle, mais bien la place St-Léonard, où le marché fut transféré pendant une période assez courte. La place actuelle du marché était encombrée de constructions diverses. Les gens de 1793 ne s'en sont point occupés, car ce n'était guère qu'un carrefour formé par la rencontre des trois rues Notre-Dame, St-Spire et de l'Orberie.

36. Place de la Porte de Paris — ainsi nommée parce qu'elle confinait à la porte de ville du même nom, située à l'entrée du *Petit Pont*.

C'était la plus belle place de Corbeil, avec ses jolies rangées d'arbres sous les-

quels, de toute antiquité, se tenaient fêtes, revues et cérémonies, et notamment la fête annuelle de St-Spire, patron de Corbeil.

Dans les siècles passés, elle s'appelait place des Sablons, parce qu'elle finissait par une grève sur le bord de la Seine où l'on débarquait les sables que l'on retirait du fleuve. Plus tard, en 1784, l'architecte Viel construisit sur un des côtés de cette place, pour le compte de l'Hôpital général de Paris (aujourd'hui l'assistance publique), la jolie halle de style Louis XVI qui loin d'abîmer la place, contribua plutôt à son ornementation. Elle prit alors le nom de place de la Halle. A la restauration, on lui donna le nom de place Royale. Mais à l'avènement de la 3^e république, elle devint place de la République. Sous ces noms divers, la belle place existait toujours, mais elle était convoitée et condamnée et il n'en reste plus rien aujourd'hui, la halle, les beaux arbres, tout a disparu et le sol entier de la place est occupé maintenant par les énormes bâtiments que la Société des grands moulins y a fait édifier.

Puisque nous parlons de la porte de Paris, rappelons qu'à Corbeil, trois portes donnaient accès à la ville qui était resserrée entre ses murailles, au delà desquelles se trouvaient les faubourgs.

Ces trois portes étaient la porte St-Nicolas, la porte de Brie ou de Seine, et la porte de Paris. La porte St-Nicolas se trouvait à l'issue de la place de l'Arquebuse, elle tirait son nom du voisinage de l'ancienne église St-Nicolas, détruite depuis longtemps et qui avait son entrée et sa façade rue de la Herse, aujourd'hui rue Saint-Spire. Les terrains qui entouraient cette église ont servi de cimetière à la ville jusqu'à nos jours, puis lors de la création du cimetière actuel en 1832, ces terrains furent mis en vente et on y perça une rue qui fit communiquer la rue St-Spire avec le quai bordant la Seine. A cette voie nouvelle fut donné le nom de rue St-Nicolas, qui, seul, rappelle le souvenir de l'église et du cimetière¹.

La porte de Brie ou de Seine était la continuation de la rue de l'Orberie et donnait accès au grand pont sur la Seine. Elle était défendue par des fortifications importantes, ainsi que l'ont prouvé les substructions et les vestiges retrouvés lors de la reconstruction de cette partie du pont à la suite de la guerre de 1870-1871.

La troisième porte de Corbeil était la porte de Paris, ainsi nommée parce qu'elle donnait accès aussi bien à la voie fluviale qu'à la route terrestre qui conduisaient à la ville de Paris. Elle était située à l'entrée de la rue des Petits ponts, la rivière servant de fossé.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que ce nom de porte de Paris a subi une corruption qu'il est bon de signaler : du nom de porte de Paris, des édiles ignorants ont fait l'*Apport-Paris* et ont consacré cette corruption par des plaques indicatives apposées sur le quai voisin. Cette corruption est d'ailleurs facile à expliquer, car dans la prononciation un peu rapide, il n'y a guère de différence entre les mots *Porte-Paris* et *Apport-Paris*, mais la signification n'est pas la même ; il serait donc utile et intelligent de rétablir ce nom comme il doit être et comme il a toujours été.

1. Cf. notre article sur les portes de Corbeil, bulletin de 1910, pages 61 et suiv.

PROMENADE ARCHÉOLOGIQUE

A SENS

(23 JUIN 1913)

La société historique et archéologique de Corbeil-Etampes et du Hurepoix a fait, le lundi 23 juin, son excursion annuelle à Sens.

Favorisée par un temps superbe, chaud sans excès, cette excursion a été on ne peut plus réussie, et a laissé, aux 41 membres de la société qui y ont pris part, le souvenir le meilleur.

L'heure du départ était un peu matinale, 6 heures 24 de Corbeil, 7 h. 10 de Paris, mais par cette matinée ensoleillée, ce fut une joie, bien plutôt qu'une fatigue, de voir lever l'aurore.

Il faut cependant mentionner M. Le Paire, l'un des membres de la société les plus âgés à l'état-civil, mais des plus jeunes par l'activité, qui dut quitter sa demeure de Lagny, à nous ne savons quelle heure, pour être à Paris à la gare de Lyon, à 7 h. 10 ; et noter aussi M. Etienne Charles, le charmant et érudit critique d'art de la *Liberté* qui n'a fait qu'un saut, de Waterloo, où son devoir professionnel l'avait appelé la veille, jusqu'à Sens.

Pour ne pas manquer le train matinal, M. Etienne Charles avait pris un parti radical : rentré au milieu de la nuit à Paris, il ne s'était pas couché.

M. Charles Normand, l'éminent président de la société des amis des monuments parisiens, l'un de nos fidèles, avait pris un parti peut-être plus sage ; il était arrivé à Sens la veille, et avait employé les premières heures du jour à fureter, comme il sait le faire, dans l'antique cité.

Enfin, avant 9 heures, tous avaient pris place dans un grand char-à-bancs, qui nous emmenait par les boulevards, et le faubourg de ce nom, jusqu'à l'église Saint-Savinien, première étape de notre journée.

Plaçons ici la liste des excursionnistes.

Venus de Corbeil en chemin de fer :

M. Bataille, M. et Mme Bonnefoy (de Paris), M. Cros, M. et Mme Dameron, M. et Mme Darnet, M. Delaunay (de Saintry), M. Dufour, M. le général Durand, M. Fontaine (de Paris), M. et Mme Jarry; M. Lelong, M. et Mme Robin, M. et Mme Rousseaux.

Venus de Brunoy en automobile :

M. et Mme Fosse, M. Mme et Mlles Humbert.

Venus de Corbeil en automobile :

MM. Girard (père et fils), (de Montceaux), Maurice Mainfroy, l'abbé Foucher, Liouville père et fils (de Saint-Germain).

Venus de Morsang-sur-Orge en automobile :

M. Perrin, M. et Mme Gaillard.

Venus de Paris en chemin de fer :

M. Louis Barthélemy, M. Etienne Charles, M. Le Paire (de Lagny), M. Charles Normand, M. le comte de Saint-Périer, M. et Mme Vallée (de Monthéry).

Saint-Savinien est une véritable basilique Romane, classée comme monument historique, sur laquelle veille, avec un soin filial et éclairé, M. Perrin, avocat à Sens, ancien président de la société archéologique de la ville.

M. Perrin voulut bien nous servir de guide, et dans une conférence concise, pleine de faits, et dans un style clair, il nous apprit l'histoire du sanctuaire le plus ancien, le plus vénéré de Sens, en même temps que celle de Saint-Savinien, saint Potentien et Saint Eodald, qui évangélisèrent les Sénonais, et furent martyrisés à la place où s'élève l'église actuelle.

Cette église contient quatre célèbres inscriptions du VIII^e siècle, encadrées dans la muraille, et qui évoquent le souvenir des martyrs inhumés dans la crypte.

M. Perrin nous fait admirer ensuite une église gothique extrêmement curieuse, Saint-Jean, qui sert aujourd'hui de Chapelle à l'hospice.

Brûlée partiellement au XVII^e siècle, elle fut sommairement reconstruite, pour la partie détruite ; mais ce qui reste de l'ancienne église, ce que l'incendie a respecté, est une pure merveille d'un art gothique

où l'on retrouve les caractéristiques des architectures bourguignonne et champenoise.

Nous remercions chaleureusement M. Perrin qui sut être à la fois si complet et si précis dans ses explications, et qui mit toute son âme à nous rappeler des légendes, des souvenirs qu'il aime à faire comprendre, des beautés qu'il goûte en artiste.

De profondes et très directes attaches unissent M. Perrin à Corbeil ; ses grands-parents, M. et Mme de Varenne étaient encore, dans les dernières années du second empire, les propriétaires du domaine de Villeray, sur le territoire de Saint-Pierre-du-Perray, bordant la forêt de Rougeaux.

A dix heures un quart nous arrivons, toujours dans notre char-à-bancs, à la cathédrale, où nous attendait, pour nous en faire les honneurs, M. l'abbé Chartraire, secrétaire général de l'archevêché, président de la société archéologique de Sens.

M. l'abbé Chartraire, chez lequel le savant se double d'un orateur, employant la méthode que nous avons tant appréciée chez M. Perrin, nous fit d'abord, dans une causerie substantielle et rapide, l'historique de la cathédrale, la plus ancienne, peut-être, des grandes cathédrales gothiques de France. Puis il nous fit visiter en détail chacune des parties principales de ce monument, dans lequel la beauté le dispute à l'intérêt architectural et archéologique.

La place nous manque ici pour parler en détail de tout ce que nous fit admirer notre guide.

Architecture, vitraux, monuments, statues, œuvres d'art, tout fut, de sa part, l'objet de commentaires lumineux.

Mais c'est au trésor de la cathédrale, si riche en objets précieux ou historiques, que la science et le talent du président de la société archéologique de Sens se manifestèrent avec le plus d'éclat.

Nous voudrions pouvoir noter ce qui a retenu l'attention des excursionnistes, mais, encore une fois, la place nous manque et nous le regrettons.

Puis, c'est le palais synodal, abandonné depuis la séparation des Eglises et de l'Etat. Une partie en est revendiquée par la ville ; elle est dans un état d'abandon désolant ; et pourtant quel joli hôtel de la Renaissance, aux fines sculptures, à l'allure noble et simple à la fois !

L'autre partie, la plus importante, est classée comme monument

historique et en parfait état d'entretien : au premier étage, l'admirable salle synodale, dans laquelle fut célébré le mariage de Saint Louis avec Marguerite de Provence.

C'est un beau vaisseau aux proportions harmonieuses, mais sans utilisation pratique pour le moment et aussi sans mobilier ni objets quelconques ; on y voit seulement, déposée à titre provisoire, une belle mosaïque romaine du premier siècle trouvée récemment dans les environs de Sens.

Nous descendons ensuite au rez-de-chaussée où se trouve le musée lapidaire, composé en grande partie de pierres, de statues, de chapiteaux et de débris divers provenant de la démolition de certaines parties de la cathédrale, à la suite des transformations qu'elle a subies (sans y gagner) sous l'influence de Viollet-le-Duc.

A midi, déjeuner confortable, à l'hôtel de Paris.

A la fin du repas, M. Cros, vice-président, a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs.

Mon premier mot doit être pour dire la joie que nous éprouvons tous en nous trouvant réunis aussi nombreux que d'habitude, malgré la distance parcourue, et l'heure matinale des départs, dans cette belle et ancienne ville de Sens, par cette splendide journée.

L'empressement que vous avez mis à répondre à l'appel des organisateurs de cette excursion, prouve votre attachement à notre société, la sympathie que vous continuez si fidèlement à son bureau, à notre cher et infatigable secrétaire général, M. Dufour. Je vous en remercie et, particulièrement, les dames qui se sont mises de grand matin en route pour ne pas nous priver du charme de leur présence, auquel elles nous ont si gracieusement et dès longtemps habitués.

Malheureusement il manque aujourd'hui à l'appel l'un des nôtres et l'un des meilleurs ouvriers de notre première heure, M. Ernest Lasnier, né à Sens sous le règne de Charles X. Il s'est trouvé un peu fatigué et sa vaillance habituelle a dû céder devant une raison de santé, Dieu merci, sans gravité.

Comme il eût été heureux de nous faire les honneurs de sa ville natale qu'il aime profondément, où il compte de solides amitiés ! Il saura tout au moins que nous avons pensé à lui et que nous avons vivement regretté son absence.

Notre nouveau collègue, M. le général Léon Durand, ancien mem-

bre du conseil supérieur de la guerre, a bien voulu se joindre à nous. Je suis heureux de le saluer respectueusement, de le remercier d'avoir bien voulu entrer dans notre société, où sa place était doublement indiquée, puisqu'il est né en Seine-et-Oise et qu'il habite maintenant Corbeil.

Nous sommes tous heureux et fiers de voir s'associer à nos travaux l'ancien combattant de 1870, le commandant de la brigade de Saint Mihiel, de la division de Verdun, du corps d'armée de Châlons.

Il me reste l'agréable devoir de remercier M. Perrin et M. l'abbé Chartraire, nos savants collègues de la société archéologique de Sens, pour l'aimable et utile concours qu'ils nous ont apporté. Grâce à eux la visite des monuments de Sens, du trésor de la cathédrale, fut pleine d'attraits ; nous en garderons un souvenir durable et reconnaissant.

Tantôt, M. le docteur Moreau nous conduira au musée gallo-romain qu'il a largement contribué à développer, et nous guidera à travers la ville.

Qu'il me soit permis de l'assurer à l'avance de notre vive gratitude.

Il est d'usage, dans notre société, que le président d'une semblable réunion résume à grands traits l'histoire du pays où notre curiosité historique nous conduit, ou s'efforce d'en louer les beautés.

On n'y a jamais failli avant moi et j'ai eu par deux fois l'honneur de m'y essayer.

Mais aujourd'hui, en présence d'un sujet aussi vaste et aussi beau que l'histoire de Sens, je me sens pris d'hésitation, de scrupules. Devant un passé aussi riche, aussi long que celui de ce pays, de cette ville qui était déjà une capitale bien avant la conquête romaine, il me faut penser à ma courte science, à mon érudition de seconde main, aux moyens d'expression qui me font tant défaut.

Et aussi que pourrais-je ajouter aux explications si claires que nous ont données, avec une si haute compétence, nos deux guides de ce matin ?

Sans donc nous arrêter à l'histoire de Sens avant et depuis la domination romaine, histoire mouvementée et dramatique s'il en fût, et qui se confond avec l'histoire générale et l'histoire de France, arrivons d'emblée à une époque où deux enfants de Corbeil, Michel de Corbeil et Pierre de Corbeil, furent archevêques de Sens, à la fin du XII^e et au commencement du XIII^e siècle.

Ces deux prélats qui occupèrent successivement le siège archiépiscopal de Sens, descendaient de Bouchard I^{er}, comte de Corbeil.

A cette époque, Sens était la vraie métropole religieuse de la France et brillait d'un vif éclat par son école de théologie et par les arts religieux, principalement par la musique.

Nous ne verrons pas un précieux manuscrit qui, depuis douze ans est enfermé dans la caisse du receveur municipal de Sens, le manuscrit de l'*office des fous*, ou mieux de l'Office de la Circoncision, que l'on doit à Pierre de Corbeil.

Mon incompetence musicale me fait regretter moins qu'à d'autres la trop grande prudence de la municipalité de Sens, qui nous prive de pouvoir examiner un manuscrit célèbre entre tous, mais j'aurais voulu admirer le beau et curieux diptyque qui forme sa reliure.

Un savant ouvrage de M. l'abbé Villetard nous apprend ce qu'était cet office des fous et ce qu'il convient de penser de ce monument de la musique sacrée du moyen-âge, et nous raconte aussi la vie de Pierre de Corbeil.

Il ne fut pas seulement un prélat amateur de musique, il fut un homme de grande érudition, un savant théologien, un diplomate plein de talent.

Philippe-Auguste lui accordait toute sa confiance, et l'envoya plusieurs fois en ambassade. C'est au cours d'une de ces missions qu'il eut avec le Pape Innocent III un dialogue célèbre :

Comme le Pape, dont il avait été le professeur, lui rappelait qu'il lui devait l'épiscopat : « *Ego te Episcopavi* », Pierre de Corbeil lui répondit vivement : « *Mais c'est moi qui t'ai fait Pape. Ego te Papavi* ».

Le mot a été cité bien souvent ; il n'est peut être pas très respectueux, mais il est fier et vif à la fois, et il nous plaît d'apprendre ou de nous souvenir qu'il est sorti de la bouche d'un enfant de Corbeil.

Michel et Pierre de Corbeil, voilà un lien de plus entre le pays de Sens et le nôtre, qui sont si proches et si semblables par la constitution géologique, l'aspect général, les cultures.

Le Sénonais et le Gâtinais, provinces voisines, semblent n'en faire qu'une seule, tant elles présentent, au point de vue ethnique et au point de vue physique, d'analogies et de similitudes, en sorte qu'il nous est possible de dire à nous, habitants de Seine-et-Oise, que nous sommes venus ici pour reconnaître nos limites.

Allons, Mesdames et Messieurs, mettons-nous en route pour visiter ce qui nous reste encore à voir des curiosité de cette ville, ses musées, ses vieilles maisons, ses superbes boulevards, les plus beaux, les plus ombragés qui soient en France.

M. l'abbé Chartraire a répondu en ces termes :

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs.

La nouvelle de votre projet de visite à Sens et à ses vieux monuments, a été accueillie avec grande joie par la société archéologique de Sens. J'ai l'agréable mission de vous apporter, au nom de tous mes collègues, le salut confraternel de notre société, de vous féliciter et de vous remercier d'être venus si nombreux, je ne dis pas renouer (ils n'ont jamais été rompus, car nous comptons dans vos rangs un fervent sénonais, l'excellent M. Lasnier qui regrette certainement de ne pouvoir faire lui-même les honneurs de sa vieille cité), mais d'être venus *resserrer* des liens séculaires.

Comme voulait bien me le rappeler votre distingué président, Corbeil, Etampes et Sens, ont une commune histoire, des liens étroits de parenté. Pendant de longs siècles, compris dans le ressort (alors deux fois plus étendu qu'aujourd'hui) du diocèse de Sens, vos pays eurent des rapports fréquents et intimes avec la cité Sénonaise, dont elles partagèrent les vicissitudes, et les remaniements territoriaux opérés par la Révolution n'ont pu faire oublier ce passé ni faire disparaître ces vieilles traditions.

Corbeil. — Ce mot n'évoque-t-il pas, pour les Sénonais, le nom de deux de nos plus illustres prélats ?

L'un Michel de Corbeil qui, après une brillante carrière, quitta, en 1194, Notre-Dame de Paris dont il était le doyen, pour monter sur le siège archiépiscopal, et dont l'épiscopat vit sans doute achever la superbe parure sculpturale du grand portail de notre cathédrale, ce prototype de la sculpture de l'art gothique ; l'autre, son frère et son successeur, le fameux Pierre de Corbeil. Son grand savoir lui avait fait une place d'honneur parmi les maîtres en théologie. Il avait eu parmi ses élèves le futur pape Innocent III, et M. Cros vous a raconté sa discussion avec son ancien maître. Mais la théologie n'était pas l'unique science du grand archevêque. On lui a longtemps attribué la composition des délicieuses mélodies du manuscrit fameux, aujourd'hui conservé au musée de Sens.

Bien qu'il n'en soit pas l'auteur, un de nos collègues l'a démontré, c'est du moins à lui qu'il en faut accorder l'ordonnance, le choix et j'allais dire l'orchestration. Il a donc droit à une place d'honneur parmi les premiers maîtres de cet art français, aujourd'hui vraiment

trop oublié, trop dénigré par quelques esthètes réformateurs, qui n'ont d'admiration et d'égards que pour les importations étrangères. Pierre de Corbeil a été aussi un archéologue averti, puisque c'est à lui que nous devons la conservation du précieux diptyque d'ivoire qu'il a eu le bon goût d'adapter à la reliure de son manuscrit.

Etampes. — Ce nom nous rappelle les hauts dignitaires, qui, dans la chapelle de Sens, occupèrent les fonctions d'archidiacres d'Etampes et, parmi eux, des mécènes généreux, Gabriel Gouffier, le donateur de la splendide verrière du transept nord, la rosace du Paradis ; Jean de Bray, dont le trésor conserve une merveilleuse tapisserie.

Il y a quelques semaines, M. René Bazin, de l'Académie Française, accueillant à Chantilly l'académie de Macon, la félicitait d'être une société savante *mobilisable*. une société savante *transportable*. Car ajoutait-il, *toutes ne le sont pas*.

Non seulement, je veux, avec l'illustre académicien, vous en féliciter, mais vous en *remercier*. Les excursions sont devenues un art difficile, surtout pour les personnes âgées, comme nos sociétés déjà anciennes en comptent un certain nombre. Merci de nous donner aujourd'hui l'exemple de l'activité, de l'ardeur à l'étude. Car ces excursions ne sont pas seulement une occasion agréable de resserrer les liens de bonne confraternité, d'étendre nos connaissances archéologiques et historiques, elles exercent encore une heureuse influence. A notre époque, où l'on s'alarme à juste titre de voir les monuments du passé, méconnus, dédaignés, parfois même menacés par l'ignorance ou le mauvais vouloir, c'est faire œuvre utile d'en faire mieux connaître et apprécier la beauté et le prix. Et c'est là précisément l'un des résultats de votre visite.

En voyant des sociétés venir de loin, pour étudier, admirer nos monuments, la masse populaire, si elle ne peut en apprécier les beautés, ni en comprendre toute la valeur, cependant, par déduction, est amenée, par cet exemple, à les mieux connaître, à les estimer, à les protéger.

En venant visiter Sens, vous nous avez donc prêté un concours précieux dont nous devons vous remercier.

Permettez-moi de lever mon verre à la prospérité de nos deux sociétés.

Ces discours sont accueillis tous les deux avec une faveur marquée, fréquemment interrompus, puis suivis d'applaudissements.

Dans une improvisation chaudement applaudie, M. Ch. Normand a rappelé le grand succès obtenu par la société qu'il préside : après des années d'efforts, elle a réussi à faire décider l'acquisition, par la Ville de Paris, du curieux et célèbre hôtel de Sens.

Puis il a insisté sur la nécessité de sauver tous les monuments du passé qui sont l'histoire même de notre pays.

Il restait une heure et demie à employer avant l'heure du train qui devait nous ramener ; elle a été consacrée à la visite de ce qui reste de l'enceinte Gallo-Romaine, des beaux boulevards de la ville, des maisons de l'époque de la Renaissance qu'on appelle les maisons de bois et enfin du musée gallo-romain.

Le musée occupe une partie de l'ancien hôtel de ville, il fut fondé par Julliot, un savant archéologue, et continué par M. le Dr René Moreau, médecin en chef de l'hospice de Sens, qui nous le fit visiter dans le plus grand détail.

Ce musée, presque uniquement composé des débris de monuments gallo-romains et romains, ayant servi à la construction des remparts, recueillis et sauvés d'une destruction définitive par les archéologues sénonais, quand la plus grande partie du mur d'enceinte fut démolie, contient un grand nombre de statues ou plutôt de fragments de statues, d'ornements sculptés, de sarcophages qui attestent l'importance de Sens à l'époque gallo-romaine.

On a prétendu que l'Agendicum de César, n'était pas Sens, mais Provins ; l'énorme amas de vénérables pierres qui compose le musée est là pour attester, en dehors de l'intérêt artistique, que certaines présentent, qu'à Sens existait une très grande cité, avec de belles constructions publiques et privées et des thermes très vastes.

M. le Dr Moreau se prodigue et son érudition projette une vive lumière sur tout un passé très ancien qu'il connaît à merveille.

Nous prenons congé de lui en le remerciant vivement et en renouvelant à MM. Perrin et Chartraire nos sentiments de gratitude.

Le retour s'opère sans incidents et nous rentrons à Corbeil assez de bonne heure encore, sans trop de fatigue et enchantés de la bonne journée que nous venions de passer.

L'Abeille de Corbeil.

BIBLIOGRAPHIE

(1913)

ALLIOT (l'abbé). — Le Clergé de Versailles pendant la Révolution française, par l'abbé J. M. Alliot, Archiviste diocésain.

Versailles, Lebon, 1913. Un vol. in-8° de ix-411 pp.

BLOCH (Marc). — Notes sur les sources de l'histoire de l'Ile-de-France au moyen-âge. Paris, 1913.

Les archives et les Cartulaires de l'Abbaye de Chelles. Les Cartulaires des sires de Bouville en-Gâtinais.

Plusieurs seigneurs de St-Germain-lès-Corbeil ont porté le titre de Bouville.

Extrait du bulletin de 1913 de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

CAIN (G.). — Environs de Paris (2^e série), par Georges Cain, Conservateur du musée Carnavalet. Paris, Flammarion, 1913.

Un vol. in-16° de 353 pp. avec 107 illustrations et 4 plans (Prix : 5 fr.).

COUARD (Emile). — L'Administration départementale de Seine-et-Oise, 1790-1913. Législation, personnes, locaux, contribution à l'Histoire du département, par E. Couard, Archiviste honoraire de Seine-et-Oise. — Versailles, Aubert, 1913.

Un-vol. in-4° de xi et 474 pages. Illustrations dans et hors texte.

DÉCHELETTE (J.). — Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et Gallo-Romaine, par Joseph Déchelette, Conservateur du musée de Roanne. — Paris, Picard, 1912. — 2 vol. in-8° gravures.

DELAForge (l'abbé). — Seine-et-Marne au tribunal révolutionnaire, par M. l'abbé Delaforge.

Publié avant 1889 et tiré à 100 ex. Cette note bibliographique est publiée ici afin de conserver le souvenir de ce travail aussi rare qu'intéressant. L'auteur est décédé à Melun avant 1889.

DUFOUR (A.). — Quatre lettres autographes de Jacques Bourgoïn, dit de Corbeil. — 1562.

In-8° extrait du Bulletin de 1912, de la Société de Corbeil-Etampes.

DUFOUR (A.). — Echarcon, une fête révolutionnaire à Echarcon, canton de Corbeil.

In-8° extrait du bulletin de 1913, de la Société de Corbeil-Etampes.

DUFOUR (A.). — Le rétablissement du culte à Corbeil en 1795.

In-8° extrait du bulletin de 1913 de la Société de Corbeil-Etampes.

DUFOUR (A.). — Monographie de Boissy-Saint-Léger, d'après Pinard.

Extrait des Bulletins de 1913 de la Société de Corbeil-Etampes.

2 articles avec une gravure, le Château de Grosbois.

DUFOUR (A.). — Notice sur Pinard (Théodule), historien de Corbeil (1803-1871).

Extrait du bulletin de 1913, de la Société de Corbeil-Etampes.

DUFOUR (A.). — Les rues de Corbeil sous la révolution.

Plaq. in-8° extraite du bulletin de 1913 de la Société de Corbeil-Etampes.

FOSSEYEUX (Marcel). — La maison de Scipion, boulangerie des hôpitaux de Paris, sous la révolution, par Marcel Fosseyeux, Docteur-ès-lettres. — Paris, 1912, plaq. in-8° de 32 pp. avec gravures.

Extrait de la Révolution française, N° de Novembre 1912.

L'auteur parle fréquemment de Corbeil, de ses moulins, de la Halle de Viel... etc.

FOULON (A.). — Les résidences à Paris des Longueil, seigneurs de Maisons, par A. Foulon. — Paris, Lahure. 1913.

Plaq. in-8° de 8 pp. avec portrait et gravures.

FOVILLE (J. DE) et A. LESOURD. — Les châteaux de France ; 1500 châteaux décrits, 400 reproductions.

Un vol. petit in-8°, illustré de 400 gravures et de 86 cartes en noir, relié (15 f.).

FRIGNET-DESPRÉAUX (le colonel). — Le Maréchal Mortier, Duc de Trévisse, par son petit neveu, le Colonel Frignet-Despréaux, de l'ancien corps d'Etat-Major.

T. I^{er}, 1768-1797, avec trois planches en phototypie et 5 cartes hors texte.

Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913. In-8° de VIII-453 pp. (prix : 20 fr.).

GALTIER (Emile). — Histoire de Saint-Maur-des-fossés depuis les origines jusqu'à nos jours, l'abbaye, le château, la ville, par Emile Galtier.

Un vol. in-8° de vi-267 pp. avec 35 planches hors texte (7 fr. 50).

HUILLIER (H. L'). — La famille du maréchal Oudinot, son cimetière à Bar-le-Duc, par le Lieutenant-Colonel H. l'Huillier. — Bar-le-Duc, 1912.

1 vol. in-8° de 144 pp.

GATINOT (Ch.). — La voie Romaine de Lyon à Boulogne et un cimetière Mérovingien à Villeneuve-Saint Georges, par Ch. Gatinot, inspecteur primaire en retraite.

Extrait du bulletin de 1913 de la Société de Corbeil-Etampes.

LAVILLE (A.). — Le village préhistorique de Villeneuve-Saint-Georges, par A. Laville.

Publication de la Société d'Anthropologie de Paris (1910), 1^{re} partie seulement, 40 pp. in-8° avec plus de 100 dessins d'objets préhistoriques trouvés dans les fouilles décrites.

LEFÈVRE (L.-E.). — Le mobilier du chœur de l'Eglise Notre-Dame d'Etampes pendant le moyen-âge, par L.-E. Lefèvre, conservateur à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie. — Fontainebleau, imp. Bourges. — Paris, Picard, 1913 ; in-8° de 40 pp. avec une gravure et un plan.

Extrait des Annales de la Société historique du Gâtinais.

LEFÈVRE (L.-E.). — Note biographique sur M^e Jean Hue, d'Etampes (xv^e siècle), par L.-E. Lefèvre. — Paris, Picard, 1913.

Extrait des Annales de la Société historique du Gâtinais (19 pp. in-8°).

LEFÈVRE-PONTALIS (Germain). — Louis Passy, notice nécrologique. Plaq. in-16° de 20 pp. avec portrait et gravure.

Extrait de la Revue contemporaine, 1913.

LEROY (P.). — Histoire de Saint-Sulpice, le pieux Archevêque de Bourges, et de son pèlerinage à Saint-Sulpice de Favières, par Pierre Leroy.

Lille et Paris, Desclée et C^{ie} 1913 ; un vol. in-16 de 111 pages.

MAREUSE (E.) — Chronique de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour l'année 1912 par Edgar Mareuse. 10 pp. in-8°.

Extrait du bulletin de 1913 de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

MARICOURT (le Baron André de). — Louise Marie Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, Duchesse d'Orléans. — La jeunesse, le Duc de Penthièvre, le Palais-Royal, la Séparation ; par le Baron André de Maricourt. — Paris, Emile Paul, 1913.

Petit in-8° de XIV-329 pp. avec portrait.

MOREAU (A.) et PICHENAUD (L.). — Flore de Grignon (Phanérogames). — Paris, 1911, in-8° de 32 pp. et plan.

REISET (le Vicomte de). — Joséphine de Savoie, comtesse de Provence, 1753-1810, d'après des documents inédits: par le Vicomte de Reiset. — Paris, Emile Paul, 1913.

Grand in-4° de 308 pp. tiré à 275 ex. Prix : 60 fr

SAINT-PÉRIER (C^{te} de). — Sur la présence de l'industrie Magdalénienne aux environs d'Etampes, par le C^{te} de Saint-Périer. — Le Mans, 1913.

Plaq. in-8° de 12 pp. avec gravures.

Extrait du bulletin de la Société préhistorique française.

SAINT-PÉRIER (C^{te} de). — Fouilles et découverte d'une mosaïque Gallo-Romaine à Souzy-la-Briche, arrondissement d'Etampes, par le C^{te} de Saint-Périer. Fontainebleau, 1913.

Plaquette in-8° de 50 pp. grande planche en couleurs représentant la mosaïque. Extrait des Annales du Gâtinais.

STIEGLER (Gaston). — Le Maréchal Oudinot, duc de Reggio, d'après les souvenirs inédits de la Maréchale, par Gaston Stiegler, préface par le Marquis Costa de Beauregard.

Un vol. in-8° écu, 10^e édition (3 fr. 50).

Les de Reggio ont possédé et habité le château du Coudray, près de Corbeil.

PÉRIODIQUES

Abeille (L') de Seine-et-Oise, arrondissements de Corbeil et d'Étampes, année 1913 (104^e année).

Journal bi-hebdomadaire, in-folio à 5 col.

Annales de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon. — T. III. Paris, 1912. — In-8^o de 172 pp. avec gravures.

Édité par le ministère de l'agriculture. |

Annuaire des Châteaux et des Villégiatures. — 1913-1914.

40.000 noms et adresses de tous les propriétaires des Châteaux de France, manoirs, castels, villas, etc., avec album illustré de 300 gravures. 27^e année, Paris, 55 Chaussée d'Antin. In-8^o à 3 col. (25 fr.).

Bulletin paroissial de Saint-Martin d'Étampes (Diocèse de Versailles), paraissant tous les mois.

1^{re} année n^o 1, juin 1913 (abonné 2 fr par an).

Bulletin paroissial de Notre-Dame d'Étampes, (diocèse de Versailles), paraissant tous les mois.

1^{re} année, n^o 1, juin 1913, in-8^o de 16 pp. 2 fr. par an.

Le Bulletin de Port-Royal, trimestriel.

1^{re} année, n^o 1, octobre 1913. In-8^o à 2 col. avec portrait. Paris, 18 Boulevard Arago.

Cercle amical des arts de Sceaux.

Salon de 1913. — Catalogue.

Sceaux, impr. Charaire 1913. In-12 de 12 pages.

Commission des Antiquités et des arts de Seine-et-Oise. — Commission de l'inventaire des richesses d'art.

Procès-verbaux des séances du 4 juillet 1912 au 17 avril 1913. -- Notices et mémoires présentés à la Commission. — Versailles, Ceif, 1913. in-8^o de 115 pages avec un plan.

L'Égalité. — Journal des Socialistes, syndicalistes et Coopérateurs de l'arrondissement de Corbeil.

4^e année — 7 février 1914 — in-folio à 4 colonnes, paraissant tous les samedis. Administration, 17 rue Montessuy, à Juvisy. Feuille intermittente ne paraissant qu'aux époques d'élections.

L'Entente Sociale, journal républicain hebdomadaire des cantons de Corbeil et d'Arpajon.

N^o 1 — Dimanche 14 janvier 1914.

In-fol. à 5 col. administration, 73 rue St-Spire, à Corbeil.

Quelques notices historiques sur la région, une entre autres sur la commune de Ris-Orangis, *Brutus* à l'époque révolutionnaire.

L'Indépendant de Seine-et-Oise, organe républicain paraissant le dimanche.

In-folio à 7 colonnes, 1913. (35^e année).

Indicateur-bijou des Communes de la Seine. Villes de St-Maur-des-fossés, Joinville-le-Pont, Créteil et Bonneuil-sur-Marne. 1912.

Rues, plans, monographies, administration, etc. Paris, 81 rue d'Alésia, in-8^o de 48 pp (20 cent.).

Le même pour 1913. — Histoire de Charenton.

Le Journal officiel.

Voir le n^o du 4 janvier 1914, qui contient la loi pour la conservation et le classement des monuments et objets mobiliers

Le Messager de Villeneuve-St-Georges et des environs, organe indépendant hebdomadaire.

1^{re} année, n^o 1, 12 octobre 1912, in-folio à 5 col. Administration, 10 Impasse St-Georges, à Villeneuve-St-Georges. (5 cent. le n^o).

Le Messager de Saint-Sulpice de Favières, Bulletin mensuel.

N^o 1, 1^{er} Septembre 1913, in-8^o de 16 pp. avec gravures. (3 fr. par an; n^o 25 c.)

Le Petit Avenir, organe de défense des intérêts régionaux des arrondissements de Corbeil et d'Étampes, paraissant le dimanche.

N^o 1, dimanche 5 octobre 1913. In-folio à 5 col. Administration et Rédaction, 11, rue Notre-Dame des Victoires, à Paris.

La Revue de l'histoire de Versailles.

Revue trimestrielle publiée par la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise. Année 1913 avec gravures.

Le Semeur, journal départemental hebdomadaire, organe des intérêts économiques de Seine-et-Oise.

Année 1913 (9^e année) journal à 6 pages.

L'Yvette et l'Yveline, revue régionaliste, artistique, littéraire et historique de la forêt de Rambouillet, de Montfort-l'Amaury, de Dourdan et de la vallée de Chevreuse.

N^o 1, novembre 1912. Grand in-4^o à 2 col. 32 pp. avec supplément musical et gravures. — Rambouillet, 44 rue Nationale, 3 fr. le n^o

Almanach-annuaire de l'arrondissement de Corbeil et des cantons limitrophes pour 1913.

Corbeil, imprimerie Créte.

Un vol. in-8^o avec gravures en noir et en couleurs.

Annuaire de Seine-et-Oise pour 1913.

Versailles, Cerf, in-8^o.

La Semaine religieuse du Diocèse de Versailles.

9^e année ; Versailles 1913 ; petit in-8^o hebdomadaire.

Société historique et Archéologique de Pontoise et du Vexin.
Mémoires, tome XXXIII, 1913.

Société historique et Archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix.

Bulletin, 19^e année, 1913. — Mémoires, T. X, Vol. in-8^o gravures.

Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

1913. — Bulletin, T. 40. — Mémoires, T. XXXIX, in-8^o.

Paris, Champion.

Société historique et Archéologique du Gâtinais.

Annales, 1913, in-8^o.

Notre Bulletin Catholique d'Essonne.

6^e année, 1913.

Bulletin cantonal de Corbeil. — 3^e année, 1913.

Publication mensuelle, in-8^o avec gravures.

CHRONIQUE

1913

L'ÉGLISE DE LONGPONT

L'église de Longpont, près de Montlhéry (arrondissement de Corbeil) a été érigée en Basilique par un décret du Souverain Pontife en date du 6 avril 1913.

A cette occasion, de grandes fêtes eurent lieu les 11, 12 et 13 mai 1913, sous la Présidence de Mgr Gibier, Evêque de Versailles.

Le Bref de Sa Sainteté Pie X a été inséré in-extenso dans la semaine religieuse de Versailles du 18 mai 1913.

L'église de Longpont est le plus ancien sanctuaire des Gaules, il a été élevé à la gloire de la Vierge Marie.

INAUGURATION DU NOUVEL HOTEL-DE-VILLE D'ESSONNES

1^{er} Juin 1913. — Inauguration du nouvel Hôtel-de-Ville d'Essonnes, sous la Présidence de M. Massé, ministre du Commerce. De grandes fêtes eurent lieu à cette occasion, troublées par des averses continues. Banquet, discours, distributions de rubans et de médailles, comme il est d'usage dans les cérémonies de ce genre.

FESTIVAL SAINT-SPIRE A CORBEIL — CONCOURS DE GYMNASTIQUE

12 Mai 1913, lundi de la Pentecôte. — Festival Saint-Spire à Corbeil, grand concours de Sociétés de gymnastique, à l'ancien Vélo-drôme de Corbeil, sous la Présidence de Madame la Duchesse d'Uzès qui avait amené, pour rehausser la cérémonie, son équipage de sonneurs de trompes de chasse. Belle fête très réussie.

OBSÈQUES SOLENNELLES DE L'AVIATEUR HENRI CHANROUX

6 Juin. — Obsèques solennelles à Corbeil, aux frais de la ville, de l'Aviateur Henri Chanroux, tué à Amiens, en service commandé, dans un accident d'aéroplane, et ramené à Corbeil, sa ville natale

Dans un éloquent discours, Mgr Gibier, Evêque de Versailles, a prononcé l'Oraison funèbre du malheureux aviateur devant une foule nombreuse et tristement émue.

*GRANDE FÊTE DE L'UNION FAMILIALE A L'ANCIEN VÉLODROME
DE CORBEIL*

6 Juin 1913. — Grande fête à l'ancien Vélodrome de Corbeil, organisée par l'Union familiale de Corbeil et des environs, et présidée par Mgr Gibier, évêque de Versailles, avec le concours de la célèbre fanfare St-Nicolas d'Igny.

Belle fête très réussie, énorme affluence, discours d'orateurs éminents; distribution de récompenses par Mgr. Grand succès.

A la suite, partie récréative.

*CONCOURS NATIONAL, A CORBEIL, DE MANŒUVRES DE POMPES
A INCENDIE*

22 Juin 1913. — Ce Concours, favorisé par un temps propice, avait attiré à Corbeil une foule énorme de curieux qui remplissaient les rues au point d'entraver la circulation. Les Dames françaises en avaient profité pour envoyer, dès le matin, dans toutes les rues de la ville, des charmantes jeunes filles chargées de vendre l'insigne de la Croix-Rouge avec la petite fleur. Elles s'acquitterent si bien de leur mission que, pour ne pas manquer la vente, on dut envoyer chercher à Paris une nouvelle provision d'insignes. Aussi la recette fut des plus fructueuses, plusieurs milliers de francs, nous a-t-on dit, dont profitèrent nos soldats du Maroc. Ce concours a donc été doublement utile.

*DÉCOUVERTE A SOUZY-LA-BRICHE D'UNE GRANDE MOSAÏQUE
GALLO-ROMAINE*

Découverte à Souzy-la-Briche, près d'Étampes, d'une mosaïque Gallo-Romaine très intéressante.

C'est le 20 novembre 1912 que fut trouvée cette mosaïque dans un sol où l'on avait déjà reconnu l'existence d'une villa Gallo-Romaine, mais cette découverte ne fut connue, par la publication qui en a été faite, qu'au cours de l'année 1913.

M. le comte de St-Périer, propriétaire du sol, fit fouiller à nouveau le terrain et découvrit cette belle mosaïque qui mesure environ 5 m. sur 4.

M. de Saint-Périer la fit enlever avec tous les soins désirables et, après la restauration nécessaire, il l'offrit au musée d'Étampes, où cette belle mosaïque, placée dans le dallage d'une des salles du musée, fait l'admiration des visiteurs. Pour la publication relative à cette mosaïque, voir la bibliographie de 1913, page 132, 2^e article Saint-Périer.

NÉCROLOGIE

Chaque année nous payons un tribut douloureux à la loi commune, en inscrivant les noms des collègues disparus, en rappelant la place qu'ils tenaient parmi nous et en rendant justice à leurs mérites.

C'est un triste devoir qui n'est adouci que par la pensée que ces pertes n'ont pas été trop nombreuses ; et c'est le cas pour 1913 qui ne nous a fait perdre que cinq collègues.

En 1912 nous n'en avons perdu que trois.

Les cinq collègues dont nous venons ici saluer la mémoire sont : Monsieur l'Abbé Durandet, curé de Ris-Orangis ; M. Rabier, propriétaire à Sainte-Radegonde, M. Mallet père, de Corbeil ; M. Roger d'Avrecourt et M. Pierredon, de Paris.

M. l'Abbé Durandet était curé de Ris depuis de longues années ; c'était un homme simple et bon qui avait su se faire aimer par ses paroissiens. Il s'est éteint dans son presbytère le 4 janvier 1913, âgé de 79 ans.

Nous avons été heureux d'enregistrer l'adhésion de M. Rabier, propriétaire du château de Sainte-Radegonde, mais un sort funeste nous l'a enlevé presque aussitôt. Cultivateur renommé, il était connu et estimé dans toute notre région et très apprécié par tous ses collègues.

M. Mallet père est décédé le 25 mars 1913, à Hyères où il était allé pour rétablir sa santé ébranlée. Sa mort a été un grand deuil pour notre société qui l'avait inscrit l'un des premiers parmi nos adhérents, mais sa perte a été beaucoup plus sensible pour notre ville de Corbeil, où il a rendu des services éminents tant au tribunal qu'à la chambre de Commerce, au Conseil municipal dont il était une des lumières, et à la Caisse d'épargne de l'arrondissement de Corbeil, dont il était le Président, aimé et écouté, du Conseil d'administration.

M. Mallet était estimé et apprécié par delà nos murs, aussi sa perte a été vivement ressentie à Corbeil, à Paris et même dans les provinces éloignées.

M. Roger d'Avrecourt, qui habitait tout près de nous, à Montgardé, n'était des nôtres que depuis peu ; nous le connaissions à peine, et nous ne pourrions guère nous occuper de lui, si nous n'avions à parler de son testament et du legs qu'il contient en faveur de notre musée Saint-Jean de Corbeil.

M. d'Avrecourt est mort en mai 1913, et le Musée n'est pas encore entré en possession du legs qu'il lui a laissé ; des difficultés se sont élevées et il faut attendre leur solution pour que notre musée Saint-Jean puisse profiter des libéralités dont il a été l'objet de la part du testateur.

M. Pierredon, administrateur délégué des Papeteries Darblay, chevalier de la légion d'honneur, a succombé le 10 décembre 1913, âgé de 66 ans. Il était entré dans notre société dès l'origine comme membre fondateur.

Apparenté à la famille Darblay, il jouissait d'une grande considération, aussi bien aux papeteries d'Essonnes qu'à Saint-Germain.

Son corps, transporté à Châtellerault, y a été inhumé dans une sépulture de famille après un second service à l'Eglise Saint-Jacques de cette ville.

A. D.

Sans vouloir anticiper sur la liste de 1914, nous craignons qu'elle soit plus chargée que les deux précédentes, puisque, au début d'avril de cette même année, nous avons déjà enregistré cinq décès, MM. Bricard et Marc-Pasquet, de Corbeil, Fromageot, de Paris, Delassard, de Lardy et Garnier, ancien maire de Corbeil.



TABLE DE LA 19^e ANNÉE

Statuts et règlement de la Société	v
Liste des membres.	xi
Conseil d'administration, bureau, comité de publication.	xxii
Sociétés correspondantes	xxiii
Compte-rendu des séances.	1
Assemblée générale de 1913	4
La voie romaine de Lyon à Boulogne et un Cimetière mérovingien à Villeneuve-St-Georges, par M. Ch. GATINOT.	13
La Paroisse de St-Martin d'Étampes (suite), par M. Ch. FORTEAU.	17 et 86
Notice sur Pinard (Théodule), 1803-1871, par M. A. DUFOUR.	40
Boissy-Saint-Léger, par M. Th. PINARD.	43 et 98
Echarcon, par M. A. DUFOUR.	53
Le rétablissement du Culte à Corbeil en 1795.	55
Le voyage de Louis XIV et d'Anne d'Autriche pendant la Fronde du 2 octobre 1651 au 21 octobre 1652, par M. A. BOULÉ	57
Le Miracle de la Visitation de Notre-Dame et l'Aumônerie de l'Eglise Notre-Dame d'Étampes (xii ^e et xiii ^e siècles), par M. L. Eug. LEFÈVRE.	72
Les Cosaques à Étampes en 1814 et le Pillage du Château de Bois-Herpin, par le D ^r René DE ST-PÉRIER	105
Les Rues de Corbeil sous la Révolution, par M. A. DUFOUR.	111
Promenade archéologique à Sens (23 juin 1913)	120
Bibliographie	129
Chronique de 1913. — <i>L'Église de Longpont — Festival à Saint Spire — Obsèques de l'aviateur Chanroux, etc.</i>	136
Nécrologie	138

GRAVURES

Vue actuelle du Château de Grosbois.	50 51
Notre-Dame de la Visitation	82

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE CORBEIL,
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

BULLETIN SEMESTRIEL

ANNÉE 1895 (2 ^e livraison épuisée).	ANNÉE 1905, livraisons I et II.
ANNÉE 1896 (livraisons épuisées).	ANNÉE 1906, livraisons I et II.
ANNÉE 1897 (1 ^{re} livraison épuisée).	ANNÉE 1907, livraisons I et II.
ANNÉE 1898 (2 ^e livraison épuisée).	ANNÉE 1908, livraisons I et II.
ANNÉE 1899, livraisons I et II.	ANNÉE 1909, livraisons I et II.
ANNÉE 1900, livraisons I et II.	ANNÉE 1910, livraisons I et II.
ANNÉE 1901 (livraisons épuisées).	ANNÉE 1911, livraisons I et II.
ANNÉE 1902, livraisons I et II.	ANNÉE 1912, livraisons I et II.
ANNÉE 1903, livraisons I et II.	ANNÉE 1913, livraison I
ANNÉE 1904, livraisons I et II.	

MEMOIRES ET DOCUMENTS

Tome I. — 1897

L'Eglise de Saint-Germain-lez-Corbeil, par L. VOLLANT, monographie accompagnée de 24 héliogravures de DUJARDIN.

Tome II. — 1900

a. La Délégation des Ambulances volontaires à Corbeil pendant la guerre Franco-Allemande 1870-1871. — Ouvrage traduit de l'allemand, avec introduction et notes par A. DUFOUR.

b. Études historiques sur la Réforme à Corbeil et aux environs au XVI^e siècle, par J. PANNIER.

Tome III. — 1901

Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel par Aymé DARBLAY.

Magnifique ouvrage in-4^o, enrichi de 54 héliogravures.

1903. — Les Sources de l'histoire de Seine-et-Oise.

Tome IV. — 1904

Histoire d'un village. — Villecresnes (Seine-et-Oise), par Fr. BOËTE.

Tome V. — 1905

Liber testamentorum Sancti Martini de Campis, par M. DEPOIN.

Tome VI. — 1907

Histoire seigneuriale, civile et paroissiale de Saintry, par Em. CREUZET. T. I.

Tome VII. — 1908

Promenade artistique en Seine-et-Oise, par MARTIN-SABON.

Tome VIII. — 1909

Brunoy, esquisse historique, par Ch. MOTTHEAU. T. I.

Tome IX. — 1910

Album des Objets mobiliers artistiques classés de Seine-et-Oise. T. I.

Tome X. — 1911

Brunoy, esquisse historique, par M. Ch. MOTTHEAU. T. II.

MONTDIDIER. — IMPRIMERIE BELLIN

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

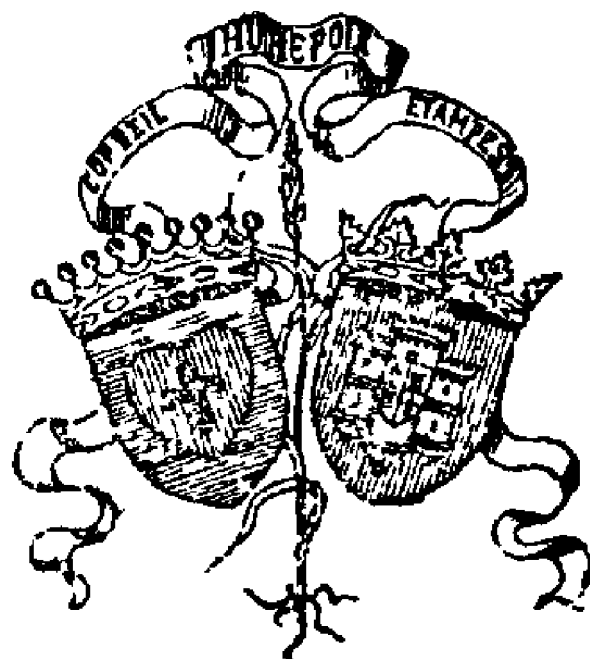
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL

D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

19^e Année — 1913

2^e LIVRAISON



PARIS

A. PICARD, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMXIII

SOMMAIRE DU 2^e BULLETIN DE 1913

Le voyage de Louis XIV et d'Anne d'Autriche pendant la Fronde du 2 octobre 1651 au 21 octobre 1652, par M. A. BOULÉ	57
Le Miracle de la Visitation de Notre-Dame et l'Aumônerie de l'Eglise Notre-Dame d'Étampes (XII ^e et XIII ^e siècles), par M. L. Eug. LEFFÈVRE.	72
La Paroisse de St-Martin d'Étampes (suite), par M. Ch. FORTEAU	86
Boissy-Saint-Léger, par M. Th. PINARD	98
Les Cosaques à Étampes en 1814 et le Pillage du Château de Bois-Herpin, par le Dr René DE ST-PÉRIER	105
Les Rues de Corbeil sous la Révolution, par M. A. DUFOUR.	111
Promenade archéologique à Sens (23 juin 1913)	120
Bibliographie	129
Chronique de 1913. — <i>L'Eglise de Longpont — Festival à Saint Spire — Obsèques de l'aviateur Chanroux, etc.</i>	136
Nécrologie	138

GRAVURE

Notre-Dame de la Visitation	82
---------------------------------------	----

• 2 à

Les demandes de rectifications ou modifications des noms ou adresses de la liste des membres, ainsi que de tous renseignements se rapportant à la Société ou au Bulletin, doivent être adressées à M. DUFOUR, Secrétaire général, rue du 14 Juillet, 21, à Corbeil.

Pour ce qui regarde les cotisations et la comptabilité, on devra l'adresser à M. POPOT père, Allées de Saint-Jean, 13, à Corbeil.

Le Conseil d'administration laisse aux auteurs l'entière responsabilité des opinions qu'ils pourront émettre dans leurs écrits.



PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CORBEIL,
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

BULLETIN SEMESTRIEL

ANNÉE 1895 (2 ^e livraison épuisée).	ANNÉE 1905, livraisons I et II.
ANNÉE 1896 (livraisons épuisées).	ANNÉE 1906, livraisons I et II.
ANNÉE 1897 (1 ^{re} livraison épuisée).	ANNÉE 1907, livraisons I et II.
ANNÉE 1898 (2 ^e livraison épuisée).	ANNÉE 1908, livraisons I et II.
ANNÉE 1899, livraisons I et II.	ANNÉE 1909, livraisons I et II.
ANNÉE 1900, livraisons I et II.	ANNÉE 1910, livraisons I et II.
ANNÉE 1901 (livraisons épuisées).	ANNÉE 1911, livraisons I et II.
ANNÉE 1902, livraisons I et II.	ANNÉE 1912, livraisons I et II.
ANNÉE 1903, livraisons I et II.	ANNÉE 1913, livraisons I et II.
ANNÉE 1904, livraisons I et II.	

MEMOIRES ET DOCUMENTS

Tome I. — 1897

L'Église de Saint-Germain lez-Corbeil, par L. VOLLANT, monographie accompagnée de 24 héliogravures de DUJARDIN.

Tome II. — 1900

a. La Délégation des Ambulances volontaires à Corbeil pendant la guerre Franco-Allemande 1870-1871. — Ouvrage traduit de l'allemand, avec introduction et notes par A. DUFOUR.

b. Études historiques sur la Réforme à Corbeil et aux environs au XVI^e siècle, par J. PANNIER.

Tome III. — 1901

Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel, par Aymé DARBLAY.

Magnifique ouvrage in-4^o, enrichi de 54 héliogravures.

1903. — Les Sources de l'histoire de Seine-et-Oise.

Tome IV. — 1904

Histoire d'un village. — Villecresnes (Seine-et-Oise), par Fr. BOETE.

Tome V. — 1905

Liber testamentorum Sancti Martini de Campis, par M. DEPOIN.

Tome VI. — 1907

Histoire seigneuriale, civile et paroissiale de Saintry, par Em. CREUZET. T. I. (N^a le 2^e vol. est sous presse).

Tome VII. — 1908

Promenade artistique en Seine-et-Oise, par MARTIN-SABON.

Tome VIII. — 1909

Brunoy, esquisse historique, par Ch. MOTTHEAU. T. I.

Tome IX. — 1910

Album des Objets mobiliers artistiques classés de Seine-et-Oise. T. I.

Tome X. — 1911

Brunoy, esquisse historique, par M. Ch. MOTTHEAU. T. II.

MONTDIDIER. — IMPRIMERIE BELLIN
